

Prévention de l'intimidation et intervention en milieu scolaire:

Fiches d'information et outils

Debra Pepler et Wendy Craig, 2014



Table des matières

Introduction

1. Introduction à la prévention de l'intimidation
 2. Calendrier annuel des activités sur la prévention de l'intimidation, la sécurité et la tolérance dans les écoles
-

Section 1: Éducation

1. Définition de l'intimidation (Fiche-informative)
 2. Différence entre l'intimidation, l'agression et la taquinerie (Fiche-informative)
 - a. Questions cibles pour différencier l'intimidation de l'agression ou de la taquinerie (Ressources)
 3. Éléments clés d'une approche globale à l'échelle de l'école pour la prévention de l'intimidation et la promotion de saines relations (Fiche-informative)
 - a. Créer des partenariats au sein de la communauté (Ressources)
 - b. Rôles et responsabilités des champions de la prévention (Ressources)
 - c. Intégrer la prévention de l'intimidation au curriculum de la classe (Ressources)
 - d. Exemples de stratégies et d'activités de prévention de l'intimidation dans une approche globale à l'échelle de l'école
-

Section 2: Évaluation

1. Actes d'intimidation à l'école : où et quand ont-ils lieu ? Mener un sondage de type «portrait de la situation» (Fiche-informative)
 - a. Évaluation des besoins en matière de prévention de l'intimidation : liste de contrôle (Ressources)
 - b. Activité: «Montre-moi où» sur la carte de l'école – Où se produisent les actes d'intimidation dans votre école ?
 2. Évaluation des besoins en matière de prévention de l'intimidation (Fiche-informative)
 - a. Évaluation des besoins en matière de prévention de l'intimidation (Ressources)
-

Section 3: Prévenir et intervenir en cas d'intimidation

1. Principes d'intervention et de prévention en matière d'intimidation (Fiche-informative)
 - a. Comment intervenir auprès d'un enfant intimidateur? (Ressources)
2. Étayage: Accompagner l'élève aux prises avec l'intimidation (Fiche-informative)
 - a. Stratégies d'information: Étayer et accompagner un enfant ou un jeune intimidateur (Ressources)

- b. Stratégies d'information: Étayer et accompagner un enfant ou un jeune victime d'intimidation (Ressources)
 - c. Exemples de stratégies d'intervention : Étayer un enfant ou un jeune intimidateur (Ressources)
 - d. Stratégies d'intervention : Étayer et accompagner un enfant ou un jeune victime d'intimidation (Ressources)
 - e. Modèle de scénario : Intervention individuelle auprès d'un enfant ou d'un jeune intimidateur (Ressources)
 - f. Modèle de scénario : Intervention individuelle auprès d'un enfant ou d'un jeune victime d'intimidation (Ressources)
3. Architecture sociale : Soutenir les dynamiques positives entre pairs (Fiche-informative)
 - a. Comprendre l'architecture sociale: Stratégies destinées à l'enfant ou au jeune intimidateur (Ressources)
 - b. Architecture sociale : Stratégies d'information pour un enfant ou un jeune victime d'intimidation (Ressources)
 - c. Architecture sociale : Stratégies d'intervention pour un enfant ou un jeune intimidateur (Ressources)
 - d. Architecture sociale : Stratégies d'intervention pour un enfant ou un jeune victime d'intimidation (Ressources)
 4. Identifier les enfants et les jeunes à risque (Fiche-informative)
 - a. Outil pour l'identification et l'intervention en matière d'intimidation : Quel est le type d'intervention approprié ? (Ressources)
 5. Choisir un programme de prévention de l'intimidation fondé sur des données probantes (Fiche-informative)
 - a. Questions cibles visant à choisir un programme fondé sur des données probantes ou fondé sur une information probante (Ressources)
 6. Mettre en œuvre un plan de prévention de l'intimidation à l'école (Fiche-informative)
-

Section 4: Politiques

1. Plan et procédures de prévention de l'intimidation à l'école : liste de contrôle (Ressources)
2. Rôles et responsabilités de l'équipe d'action pour la sécurité à l'école (Fiche-informative)
3. Communiquer et diffuser votre plan d'intervention et de prévention de l'intimidation (Fiche-informative)

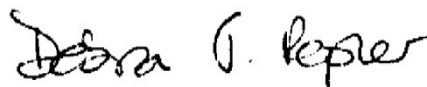
Introduction

Cette ressource vous offre un éventail de fiches-informatives et d'outils pour soutenir vos efforts visant à prévenir l'intimidation et à favoriser la création d'une école sécuritaire et tolérante. Les fiches-informatives, vous donnent un aperçu des éléments clés d'un plan de prévention de l'intimidation fondé sur la recherche la plus récente en la matière. Les outils vous aideront à choisir des stratégies fondées sur des données probantes lorsque vous considérez, évaluez ou cherchez à prévenir l'intimidation, pour mieux intervenir et vous doter d'une politique éprouvée de prévention de l'intimidation. Cette ressource comporte quatre volets : 1) **Éducation**; 2) **Évaluation de l'intimidation**; 3) **Prévention et intervention dans un cas d'intimidation**; 4) **Politiques**. La section intitulée Éducation, vise à sensibiliser, approfondir les connaissances au sujet de l'intimidation, dans le but d'amorcer un changement de comportements et le désir de s'engager à promouvoir de saines relations et ainsi, contrer l'intimidation. La section Évaluation de l'intimidation, fournit des outils d'évaluation universels qui permettent de voir dans quelle mesure votre école est touchée par le problème de l'intimidation et de la victimisation, d'évaluer la qualité et des relations entre les enfants et l'efficacité des programmes destinés aux enfants et aux jeunes, aux familles, aux écoles et à la communauté. La section Prévention et intervention en cas d'intimidation, est conçue pour fournir à la direction ou aux enseignants, des plans d'action éprouvés pour résoudre les problèmes liés à l'intimidation ou la victimisation et promouvoir de saines relations auprès des enfants, dans les familles, les écoles et la communauté. Enfin, la section Politiques vous aidera à concevoir des politiques stimulantes qui offriront des lignes directrices éprouvées visant à défendre et assurer le respect des droits des enfants à vivre en sécurité et à être soutenus en toutes circonstances. D'autres ressources et outils constamment mis à jour sont disponibles auprès de PREVNet (Promotion de saines Relations et Élimination de la Violence) via leur site Internet : www.prevnet.ca.

Créer cette ressource fut l'occasion peu commune, de dresser l'inventaire des connaissances actuelles en matière d'intimidation, de victimisation et de reconnaître l'importance de l'évaluation, de la prévention, de l'intervention et de la création de politiques. Nous espérons d'abord que cette ressource sera utile aux éducatrices et aux éducateurs, qu'elle appuiera leurs recherches, qu'elle consolidera leur engagement et enfin qu'elle soutiendra leurs efforts pour prévenir l'intimidation et promouvoir de saines relations auprès des enfants et des jeunes. Nous exprimons notre reconnaissance envers les docteurs Joanne Cummings et Nancy Dalgarno pour leurs contributions et envers les membres du personnel du Ministère de l'Éducation pour leurs précieux conseils.



Wendy Craig, Ph.D.
Codirectrice scientifique, PREVNet
Professeure de psychologie
62, rue Arch
Université Queen's
Kingston, Ontario K7L 3N6



Debra J. Pepler, Ph.D., C.Psych
Codirectrice scientifique, PREVNet
Distinguished Research Professor of Psychology
Senior Adjunct Scientist, Hospital for Sick Children
Université York
4700, rue Keele
Toronto, Ontario, Canada M3J 1P3

Calendrier annuel des activités en matière de prévention de l'intimidation

Mois	Activités	Personne responsable
Septembre	1. Faire parvenir le Code de conduite aux parents.	Direction
	2. Former l'Équipe d'action pour la sécurité à l'école et nommer la coordonnatrice ou le coordonnateur.	Direction
	3. Identifier les champions de la prévention à l'école.	Équipe d'action pour la sécurité à l'école
	4. Dans le cadre d'un rassemblement d'élèves expliquer la politique de l'école en matière d'intimidation et d'école sécuritaire et tolérante.	Direction/Personnel scolaire /Élèves
	5. Chaque semaine, préparer des annonces et des exemples d'actions.	Équipe d'action pour la sécurité à l'école
	6. Étudier les résultats de l'évaluation sur l'intimidation et du climat scolaire, fixer des objectifs et développer des outils pour en mesurer le succès.	Direction
Octobre	1. Procéder à l'évaluation en matière d'intimidation et d'école sécuritaire.	Équipe d'action pour la sécurité à l'école
	2. Lancer le programme de prévention de l'intimidation.	Personnel scolaire
	3. Offrir au personnel scolaire une formation sur la prévention de l'intimidation.	Direction
	4. Planifier les activités pour la Semaine de la sensibilisation et de la prévention de l'intimidation.	Équipe d'action pour la sécurité à l'école
	5. Réunir Équipe d'action pour la sécurité à l'école afin de faire le point sur le climat scolaire, les objectifs de prévention de l'intimidation, le taux de réussite et les activités relatives.	Équipe d'action pour la sécurité à l'école
Novembre	1. Informer les parents par le bulletin d'information de l'école des actions entreprises pour contrer l'intimidation.	Direction
	2. Organiser des activités dans le cadre de la Semaine de la sensibilisation et de la prévention de l'intimidation.	Équipe d'action pour la sécurité à l'école
	3. Informer les parents, et le personnel	

	scolaire des résultats de l'évaluation et identifier des objectifs pour l'année en cours.	
	4. Organiser une réunion avec l'Équipe d'action pour la sécurité à l'école.	Équipe d'action pour la sécurité à l'école
	5. Poursuivre le programme de prévention de l'intimidation.	Personnel scolaire
Décembre	1. Poursuivre le programme de prévention de l'intimidation.	Personnel scolaire
	2. Célébrer les succès des activités de prévention de l'intimidation et de la sécurité à l'école lors d'un rassemblement d'élèves.	Équipe d'action pour la sécurité à l'école
Janvier	1. Poursuivre le programme de prévention de l'intimidation.	Personnel scolaire
	2. Planifier et organiser un projet dirigé par et pour les jeunes et destinée à l'ensemble de l'école.	Équipe d'action pour la sécurité à l'école
Février	1. Poursuivre le programme de prévention de l'intimidation.	Personnel scolaire
	2. Échanger avec le personnel scolaire, au sujet des activités pour une école sécuritaire et allouer au groupe une courte période (15 minutes) d'échanges et d'informations sur les différentes activités organisées en salle de classe.	Direction
	3. Inviter les champions de la prévention à participer à la planification d'une activité « à l'échelle de l'école ».	Équipe d'action pour la sécurité à l'école
Mars	1. Poursuivre le programme de prévention de l'intimidation.	Personnel scolaire
	2. Envoyer aux parents, une lettre traitant du maintien de saines relations et leur faire part d'une activité.	
Avril	1. Poursuivre le programme de prévention de l'intimidation.	Personnel scolaire
	2. Inviter une classe d'élèves ou l'Équipe d'action pour la sécurité à l'école à faire une évaluation de type « portrait de la situation ».	Équipe d'action pour la sécurité à l'école
	3. Organiser une soirée de sensibilisation sur la prévention de l'intimidation destinée aux parents et aux élèves.	Équipe d'action pour la sécurité à l'école

Mai	1. Poursuivre le programme de prévention de l'intimidation.	Personnel scolaire
	2. Procéder à une évaluation en matière d'intimidation et d'école sécuritaire.	Équipe d'action pour la sécurité à l'école
	3. Étudier les résultats obtenus avec l'Équipe d'action pour la sécurité à l'école: établir un constat de ce qui a fonctionné, ce qui n'a pas fonctionné et des besoins de l'heure.	Équipe d'action pour la sécurité à l'école
Juin	1. Poursuivre le programme de prévention de l'intimidation.	Personnel scolaire
	2. Célébrer les initiatives prônant de saines relations d'une école sécuritaire au cours d'une fête de fin d'année.	Personnel scolaire Équipe d'action pour la sécurité à l'école
	3. Identifier les éventuels membres de l'Équipe d'action pour la sécurité à l'école, qui sera formée en septembre.	Direction

Définition de l'intimidation



Le saviez-vous ?

À mesure que l'enfant grandit, l'intimidation s'exprime différemment et ses répercussions changent. C'est-à-dire que les agressions physiques diminuent avec l'âge alors que les autres formes d'intimidation comme par exemple l'intimidation verbale, sociale ou la cyberintimidation, apparaissent et s'intensifient. Au fil du temps, les conséquences de ces actes s'accumulent et s'aggravent lorsqu'un cas d'intimidation se perpétue.

Tous les membres de la communauté, enfants, jeunes, enseignantes et enseignants, personnels, parents/tuteurs doivent comprendre que l'intimidation est un véritable fléau. Ces derniers doivent également comprendre que l'intimidation ne s'exprime pas uniquement dans sa forme physique mais également sous d'autres formes.

Qu'est-ce que l'intimidation ?

L'*intimidation* est un comportement agressif et répétitif de la part d'un enfant ou d'un jeune envers autrui et;

Facteurs clés

1. Ce comportement est blessant.
2. L'enfant ou le jeune intimidateur a du pouvoir sur l'enfant victime d'intimidation.
3. Lorsqu'il y a intimidation, le comportement est toujours répétitif.
4. L'intimidation prend diverses formes: physique, verbale, sociale ou électronique.

- a) ce dernier devrait savoir que son comportement risque fort :
 - i. de faire du mal, d'effrayer ou d'affliger sa victime, de lui infliger des blessures de nature physique, psychologique, sociale ou de perturber son parcours académique, de porter atteinte à sa réputation ou d'endommager ses biens personnels
 - ii. d'imposer à sa victime un climat négatif à l'école
- b) il existe ou semble exister des inégalités dans le rapport de force entre la victime et l'intimidateur en raison de facteurs comme la taille physique, la force, l'âge, l'intelligence, le pouvoir du groupe des pairs, le statut économique ou social, la religion, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, le milieu familial, le genre, l'identité sexuelle, l'expression de l'identité sexuelle, la race, l'handicap ou l'accès aux services d'éducation spécialisée¹.

On définit l'intimidation comme « une forme typique d'un comportement agressif, persistant et répétitif dirigé contre un ou des individus avec l'intention de provoquer (ou qui devrait en principe provoquer) la peur et la douleur et/ou l'angoisse en portant atteinte au corps physique, aux sentiments, à la valeur personnelle ou à la réputation de l'autre. L'intimidation se produit lorsqu'il y a apparence ou une véritable inégalité dans le rapport de force entre ces individus².

RESSOURCES

Ministère de l'Éducation
<http://www.edu.gov.on.ca/extra/fr/e/ppm/144f.pdf>

Stop Bullying
<http://www.stopbullying.gov/what-is-bullying/index.html>

Consortium Conjoint Pancanadien
 Pour Les Écoles En Sante
<http://www.jcsh-cces.ca/index.php/ressources/hbsc-factsheets>

Sécurité publique Canada
<http://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrcs/pblctns/bllng-prvntn-smr/index-fra.aspx>

RÉFÉRENCES

¹Kowalski, R. M. (2000). "I was only kidding!": Victims' and perpetrators' perceptions of teasing. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 26, 231-241.

²Ministère de l'Éducation Ontario (2009) : Note No. 144.
<http://www.edu.gov.on.ca/extra/fr/e/ppm/144f.pdf>

³ La promotion des relations et l'élimination de la violence (PREVNet). (n.d.). Bullying: Définitions.
<http://www.prevnet.ca/fr>

⁴Le curriculum de l'Ontario de la 1^{ère} à la 8^{ème} année Éducation physique et santé *Version provisoire* (2010).
<http://www.edu.gov.on.ca/fr/curriculum/elementary/santecurr18.pdf>

Les diverses formes de l'intimidation ^{1,2,3}**1) Intimidation physique:**

- Frapper, donner des coups de pied, pousser, cracher, rouer de coups, voler quelqu'un ou briser ses biens.

2) Intimidation verbale:

- Affubler de noms, se moquer, taquiner méchamment, humilier ou menacer l'autre, tenir des propos racistes ou sexistes, harceler.

3) Intimidation sociale:

- Exclure quelqu'un du groupe, lancer des ragots ou des rumeurs, chercher à ridiculiser quelqu'un ou briser ses amitiés ;
- Maltraiter quelqu'un en raison de son identité, ridiculiser un groupe culturel, tenir des propos racistes ou faire des plaisanteries racistes ;
- Maltraiter quelqu'un en raison de sa religion ou de ses croyances, tenir des propos malveillants envers une religion ou une croyance, affubler l'autre de surnoms, faire des plaisanteries au sujet de sa religion ou de ses croyances ;
- Isoler ou maltraiter quelqu'un parce que c'est un garçon ou une fille, le plonger dans l'embarras en raison de son orientation sexuelle/identité sexuelle/expression sexuelle, tenir des propos sexistes ou faire des plaisanteries sexistes, toucher, pincer ou agripper l'autre de manière sexuelle, passer des commentaires crus et malveillants sur le comportement sexuel de l'autre, le traiter de gay, tapette, lesbienne ou de toute autre surnoms décrivant son orientation sexuelle ;
- Mettre l'autre à l'écart ou le maltraiter en raison de son handicap, le plonger dans l'embarras en raison de son handicap (par exemple : mental ou physique), tenir des propos blessants ou faire des plaisanteries malveillantes en raison de son handicap ;
- Maltraiter l'autre en raison de son apparence (par exemple : se moquer de son embonpoint) ou de son statut social (par exemple : absence de biens ou de vêtements griffés).⁴

4) Intimidation électronique:

Grâce aux outils électroniques, les jeunes peuvent communiquer entre eux de plusieurs façons. Ils utilisent les médias sociaux pour créer des liens. Une relation saine, en ligne ou en personne, se fait toujours dans le respect mutuel. Les échanges irrespectueux se transforment en intimidation. La cyberintimidation, c'est :

- utiliser des outils électroniques pour troubler quelqu'un, le menacer ou le plonger dans l'embarras;
- utiliser le courriel, le téléphone cellulaire, les messages texte et les sites Internet pour menacer, harceler, embarrasser l'autre, l'exclure socialement, entacher sa réputation ou briser ses amitiés ;
- avoir recours au dénigrement et aux insultes, lancer des rumeurs à son sujet, partager ses informations personnelles, ses photos ou vidéos, menacer de lui faire du mal ;
- adopter un comportement qui se veut toujours agressif et blessant.

Différence entre l'intimidation, l'agression et la taquinerie



L'intimidation comporte toujours une forme d'agression. L'agression devient intimidation lorsqu'elle se répète au fil du temps entre les mêmes individus et que le rapport de force est inégal.

Le conflit peut être positif ou négatif. L'intimidation est une forme de conflit négatif. Le conflit devient intimidation lorsqu'il se répète au fil du temps dans un contexte où le rapport de force est inégal.

La taquinerie devient hostile lorsqu'il y a, entre les personnes concernées, du rejet et de l'exclusion sociale plutôt que de la camaraderie et de l'inclusion sociale.

L'intimidation

L'intimidation est un comportement agressif intentionnel. Les actes d'intimidation peuvent être de nature physique, verbale, électronique, se faire par écrit ou autrement. L'intimidation est physique, lorsqu'elle s'exprime entre autres, sous les formes suivantes : donner des coups, pousser, gifler ou faire trébucher l'autre. Elle est verbale lorsqu'elle consiste à : affubler l'autre de surnoms, se moquer de lui, l'insulter, le menacer, tenir des propos sexistes, racistes, homophobes ou transphobes à son sujet. Elle est sociale ou qualifiée d'agression relationnelle, quand elle s'exprime par une foule de comportements comme faire du commérage, éviter l'autre, l'ignorer, lancer des rumeurs à son sujet, l'exclure du groupe, l'humilier publiquement en faisant des gestes ou des graffiti. Cette forme d'intimidation est plus subtile et peut aussi passer par l'utilisation d'outils technologiques pour (lancer des rumeurs, faire circuler des images ou des commentaires blessants via le courriel, le téléphone cellulaire, les messages texte, les sites Internet, les réseaux sociaux ou d'autres outils technologiques.)

Aggression

Un comportement agressif est un conflit direct ou indirect, qui peut être intentionnel ou non. L'agression peut être physique, verbale ou sociale et ses conséquences sont tout aussi diversifiées, qu'elle entraîne des blessures parfois physiques, mentales, émotionnelles ou psychologiques.

Taquinerie

La taquinerie peut être positive ou négative.

Taquinerie positive:

- exprime l'intimité, l'affection et la familiarité entre deux personnes
- la personne qu'on taquine n'est pas offensée par nos propos
- se fait dans le contexte d'une relation solide
- solidifie le lien entre les deux personnes

Taquinerie négative:

- aliène, critique et embarrasse l'autre
- la personne qu'on taquine est offensée par nos propos
- se fait dans le contexte d'une relation fragile
- détruit le lien entre les deux personnes

RESSOURCE

La promotion des relations et l'élimination de la violence (PREVNet).
<http://www.prevnet.ca/fr>

- Une taquinerie sur l'apparence physique est souvent perçue comme négative et blessante parce qu'à bien des égards, elle touche l'acceptation sociale ; de plus, la personne visée n'a aucun contrôle sur cet aspect de sa personne.
- La taquinerie est néfaste lorsqu'elle est offensante. La recherche démontre que les gens savent qu'elles seront les répercussions de leur taquinerie sur la personne visée. Par leur taquinerie, ils cherchent à :
 - rejeter ou à inclure la personne visée ?
 - soutirer une réaction verbale ou non verbale à la personne visée ?

À quel moment la taquinerie devient-elle intimidation ?^{1,2}

- Il y a un rapport de force est inégal entre les enfants ou les jeunes impliqués. Celui qui taquine, détient plus de pouvoir social ou de valeur sociale auprès de ses pairs que l'enfant qui se fait taquiner.
- L'enfant qui taquine cherche à blesser ou à contrarier l'autre.
- L'enfant qui se fait taquiner se sent blessé ou contrarié par les propos tenus.
- La taquinerie négative se répète constamment.

À quel moment la taquinerie devient-elle intimidation ?

- Taquinerie
 - Se fait d'égal à égal et est réciproque
 - Est amusante et jamais offensante
 - Précède souvent l'agression
- Aggression
 - Est un conflit
 - Peut être intentionnelle ou non
 - Peut survenir une seule fois
 - Peut mener à l'INTIMIDATION
- Intimidation
 - Est une forme typique d'un comportement agressif, persistant et répétitif
 - Vise un ou des individus avec l'intention de faire peur, de contrarier ou de blesser l'autre



RÉFÉRENCES

¹ Pepler, D. J., & Craig, W. (2000). *Making a Difference in Bullying*. LaMarsh Research Centre for Violence and Conflict Resolution, Research Report 60. Toronto, Ontario: York University.

La promotion des relations et l'élimination de la violence (PREVNet). (n.d.). *Bullying: Définitions*.
<http://www.prevnet.ca/fr>

Outil pour différencier taquinerie, agression et intimidation.
Voir : Questions cibles pour différencier l'intimidation de l'agression ou de la taquinerie

Questions cibles pour différencier l'intimidation de l'agression ou de la taquinerie

Il est important de faire une distinction entre intimidation, agression et taquinerie. Pour faire la différence, vous devez absolument vous poser les questions suivantes afin de bien évaluer la teneur des échanges entre les enfants et les jeunes.

Comment identifier l'intimidation, l'agression et la taquinerie

QUESTIONS CIBLES	TAQUINERIE	AGRESSION	INTIMIDATION
Ce comportement est-il réciproque?	Habituellement Les deux se taquinent équitablement.	Rarement Habituellement, il n'y a qu'un seul agresseur.	Non Il y a une personne qui intimide et une autre, victime d'intimidation.
Les deux personnes semblent-elles s'amuser ?	Habituellement Se produit au sein d'une relation solide, positive.	Non Une personne est l'agresseur.	Non Une personne est affligée ou blessée.
Est-ce amusant ?	Habituellement Les deux personnes aiment se taquiner.	Rarement Peut être aliénant et gênant.	Non L'intimidateur cherche à effrayer l'autre.
Cela s'est-il déjà produit entre ces deux personnes ?	Oui Se produit quand il y a une familiarité entre elles.	Possiblement Peut se produire une seule fois.	Oui L'intimidation est toujours un comportement répétitif.
Existe-t-il une inégalité de pouvoir entre ces deux personnes ?	Non Exprime l'intimité et l'affection qu'elles se portent.	Possiblement Peut se produire au sein d'une relation fragile.	Oui Il y a toujours une inégalité dans le rapport de force.

Éléments-clés d'une approche globale à l'échelle de l'école pour la prévention de l'intimidation et la promotion de saines relations



Une approche globale à l'échelle de l'école est la plus efficace pour prévenir l'intimidation et promouvoir de saines relations.

Équipes pour une école sécuritaire

1. Membres: enfants, jeunes, parents et tuteurs, personnel scolaire, partenaires communautaires et administrateurs de l'école.
2. La formation d'équipes pour une école sécuritaire est obligatoire, conformément à la Note n° 145.

Qu'est-ce qu'une « approche globale à l'échelle de l'école » ?

Le thème « **approche globale à l'échelle de l'école** » évoque une approche où, tous les intervenants du milieu scolaire travaillent en collaboration organisée dans l'objectif de créer une école sécuritaire, inclusive et tolérante ; où l'on fait un devoir de prévenir l'intimidation et d'y répondre avec efficacité lorsqu'elle se présente. Tous et chacun y participe activement à savoir; l'administration, le personnel enseignant, le personnel scolaire, les enfants, les jeunes, les parents ou tuteurs et l'ensemble de la communauté.

Pourquoi adopter une « approche globale à l'échelle de l'école » ?

Une approche globale à l'échelle de l'école est un moyen efficace de prévenir l'intimidation et de promouvoir l'enseignement. L'apprentissage scolaire d'un enfant repose sur sa capacité à établir des relations positives à l'école. Lorsque tout le monde unit ses efforts pour créer une école sécuritaire, inclusive et tolérante, les enfants et les jeunes, reçoivent à la maison, au centre des loisirs et de sports, et au sein de leur communauté un message **cohérent** qui déconseille l'intimidation et fait la promotion de saines relations à l'école. Lorsque devant toute forme d'intimidation, nous offrons un message, une réponse et un soutien congruents pour mettre fin à la violence, c'est toute la communauté scolaire qui fait la promotion de relations saines et positives auprès des enfants et des jeunes.

Comment fonctionne une « approche globale à l'échelle de l'école » ?

Tous les adultes ayant la responsabilité des enfants comme charge, jouent un rôle de premier plan en faisant la promotion de relations saines et la prévention de l'intimidation. Dans une approche globale à l'échelle de l'école, les enseignants, parents/tuteurs et tous les adultes appelés à côtoyer les enfants au quotidien ;

- deviennent des modèles à suivre de par leurs comportements et leurs habiletés relationnelles
- créent des situations d'échanges positifs avec l'enfant ou le jeune

L'enfant apprendra à adopter des comportements positifs et à établir de saines relations uniquement en observant les adultes qui l'entourent et qui interagissent de manière positive avec les enfants et les autres adultes. Tous les intervenants de la communauté scolaire doivent donc travailler de concert pour atteindre le même objectif: l'administration, le personnel enseignant et le personnel scolaire, les enfants et les jeunes, les parents ou tuteurs et l'ensemble de la communauté (ex. policiers, services d'aide à la famille). Une approche globale à l'échelle de l'école offre, à tous et chacun au sein de la communauté scolaire, l'occasion d'apprendre, de se conscientiser et de bénéficier des solutions efficaces pour contrer l'intimidation.

Une approche globale à l'échelle de l'école signifie œuvrer directement

avec :

1. *Les enfants*
2. *Les jeunes*
3. *Le personnel scolaire*
4. *Les parents et tuteurs*
5. *La collectivité*

Le Cadre de leadership en Ontario

1. Établir les orientations
2. Représenter les valeurs et pratiques de l'école.
3. Bâtir des relations basées sur la confiance avec le personnel scolaire, les élèves, et les partenaires communautaires.
4. Bâtir une alliance entre l'école et la communauté scolaire.

Extrait de: *Cadre de leadership pour les directions et directions adjointes, des agentes et agents de supervision des écoles de langue française.*

<http://www.edu.gov.on.ca/fr/e/policyfunding/leadership/VPcadredeleadership.pdf>

En quoi constitue une « approche globale à l'échelle de l'école » ?

La politique de l'école et le plan scolaire établissent le cadre de fonctionnement d'une approche globale à l'échelle de l'école en précisant les attentes et les procédures à suivre en matière de comportements non seulement de la part des enfants et des jeunes mais aussi de la part des membres de la communauté scolaire. Cette approche vise toutes les activités et initiatives mises de l'avant par tous les membres de la communauté scolaire, y compris : les enfants et les jeunes (activités individuelles ou en classe), les parents ou tuteurs, le personnel scolaire et les partenaires communautaires. Dans une approche globale, on se préoccupe de prévention (activités visant à sensibiliser et promouvoir les comportements positifs à l'échelle de l'école) et d'intervention (activités qui s'adressent aux individus aux prises avec des problèmes d'intimidation par exemple le cas d'un enfant ou d'un jeune intimidateur, victime d'intimidation ou témoin d'actes d'intimidation). Parmi les éléments clés de cette approche, citons une évaluation régulière des changements ayant cours à tous les échelons, au sein de la communauté scolaire.

Les composantes d'une approche globale à l'échelle de l'école

Enfants et jeunes

Une approche globale à l'échelle de l'école vise l'éducation de l'enfant dans son intégralité, y compris son développement socio-affectif. Les activités d'apprentissage faisant la promotion de la différence, de l'inclusion et d'un leadership positif sont essentielles à la prévention de l'intimidation et doivent être menées dans la classe et dans toute l'école. Lorsqu'on fait la promotion de saines relations dans la classe et à l'extérieur de la classe, on permet aux enfants et aux jeunes de participer activement à la prévention de l'intimidation. Toutefois, les jeunes directement aux prises avec l'intimidation, que ce soit à titre d'intimidateurs, de victimes ou les deux, auront besoin d'un plus grand soutien et d'une intervention ciblée.

Personnel scolaire

La réussite d'un programme de prévention de l'intimidation repose sur la capacité du personnel enseignant, de la direction et du personnel scolaire à créer un climat qui incite les pairs à promouvoir un milieu sécuritaire, inclusif et tolérant à l'école et à décourager les actes d'intimidation. Le succès d'une activité de prévention de l'intimidation dépend de plusieurs éléments dont la volonté de la direction à s'investir et à fournir les ressources nécessaires pour soutenir la cause et également sur l'engagement de la direction et de tout le personnel scolaire à mettre en œuvre ce programme.

La directrice ou le directeur d'école joue un rôle de leadership de premier plan. Il est donc essentiel que les administrateurs d'école reconnaissent l'importance d'établir un climat positif et de saines relations au sein de l'école lorsqu'ils mettent de l'avant un plan d'amélioration du climat scolaire. Le directeur ou la directrice de l'école donne le ton, en incarnant le modèle et le type de relations à valoriser au sein de l'école. Les administrateurs d'école, doivent donc prendre conscience de l'influence qu'ils exercent sur les enfants et les jeunes et sur les membres du personnel scolaire de par leur comportement.

Les enseignantes et enseignants doivent créer un climat fait de respect, de collaboration dans la classe et, à l'aide de stratégies efficaces, établir des règles visant un comportement, des échanges et réponses appropriées lorsqu'un enfant ou un jeune est aux prises avec l'intimidation. Pour mener à bien ces tâches complexes, les enseignantes et enseignants doivent pouvoir compter sur le soutien de la direction qui reconnaît explicitement, l'importance qu'elle accorde au climat positif et aux relations saines comme élément fondamental qui contribue au développement socio-affectif, à la réussite scolaire et au bien-être des enfants et des jeunes.

Ressources pour les parents et tuteurs

La promotion des relations et l'élimination de la violence

<http://www.prevnet.ca/fr>

RESSOURCES

A Vision of Literacy for the Adolescent Learner.

<http://www.edugains.ca/newsite/literacy2/adolescent/visionofliteracy.html>.

[en anglais seulement]

Classroom Dynamics: Creating a Supportive Learning Environment.

<http://www.edugains.ca/newsite/math2/classroomdynamics.html> [en anglais seulement]

Un cadre d'apprentissage pour les milieux de la petite enfance de l'Ontario

<http://www.edu.gov.on.ca/gardenfants/oelf/continuum/continuumf.pdf>

Ministère de l'Éducation de l'Ontario

http://www.edu.gov.on.ca/fre/general/elemsec/speced/Caring_Safe_School_Fr.pdf

Écoles sécuritaires et tolérantes, Ministère de l'Éducation de l'Ontario.

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/teachers/safeschools.html>

PREVNet:

<http://www.prevnet.ca/fr>

D'un stade à l'autre - une ressource sur le développement des jeunes

http://www.children.gov.on.ca/htdocs/French/topics/youthopportunities/steppingstones/youth_policy.aspx

Les composantes d'une approche globale à l'échelle de l'école

Parents et tuteurs

Dans la mise en œuvre d'une approche globale à l'échelle de l'école, les parents et tuteurs ont l'occasion de mieux s'informer sur l'intimidation, de connaître les initiatives de prévention de l'intimidation mises de l'avant par l'école et de s'engager activement en faveur cette cause. Les parents et tuteurs sont des partenaires essentiels dans la lutte contre l'intimidation à l'école dans l'approche globale à l'échelle de l'école. Bien souvent, les parents ou tuteurs d'enfants victimes d'intimidation sont au courant de la détresse que vit l'enfant bien avant que la direction de l'école ne l'apprenne. Ces parents/tuteurs peuvent discuter de leurs inquiétudes avec le personnel enseignant et, avec leur aide, tenter de trouver les moyens de soutenir leur enfant. Les parents ou tuteurs des enfants intimidateurs jouent aussi un rôle important lors de ces interventions. Toutefois, l'école pourrait avoir du mal à les persuader de collaborer. Mais lorsque le personnel de l'école parvient à établir le dialogue et à collaborer avec ces parents et tuteurs, on arrive parfois à éloigner l'enfant ou le jeune du sentier de l'intimidation et ainsi réduire le risque de le voir prendre le chemin de la délinquance, ou de le voir utiliser la violence dans les relations amoureuses et du harcèlement.

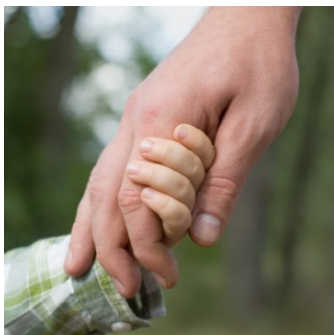
Communauté

Bien qu'il soit vrai que les actes d'intimidation surviennent plus souvent en milieu scolaire, il n'en demeure pas moins que ce fléau existe ailleurs qu'à l'école. Il est donc par conséquent important de sensibiliser l'ensemble de la communauté au problème et de promouvoir les stratégies efficaces de lutte contre l'intimidation. Dans cette optique, l'école peut établir des partenariats avec des organismes communautaires (ex. policiers, centre de loisirs, services en santé publique, santé mentale ou soutien à la famille). Ces organismes peuvent offrir aux élèves des activités éducatives de prévention et soutenir le personnel scolaire lors d'interventions auprès d'enfants ou de jeunes aux prises avec de graves difficultés.

Outils visant à soutenir une approche globale à l'échelle de votre école:

- *Créer des partenariats communautaires (avec qui et pourquoi)*
- *Identifier les enfants, les jeunes et les adultes champions de la prévention au sein de l'école*
- *Définir les rôles et responsabilités des champions de la prévention de l'intimidation*
- *Intégrer la prévention de l'intimidation dans le curriculum de la classe*
- *Proposer des exemples d'activités adaptées au niveau scolaire*

Créer des partenariats au sein de la communauté



Bien que l'intimidation ait souvent lieu à l'école, ce problème est communautaire. Une approche globale à l'échelle de l'école est plus efficace lorsque les partenaires communautaires y participent activement.

Chaque communauté a peut créer des partenariats variées et différentes.

L'apprentissage efficace en éducation physique et santé repose sur la sécurité physique et émotionnelle.

Tiré de: Le curriculum de l'Ontario de la 1^{ère} à la 8^{ème} année, Éducation physique et santé.

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/elementary/health.html>

L'intimidation n'est pas un fléau unique **l'école**. On la retrouve également au sein de la **communauté**. Aussi devons-nous recourir au soutien collectif et aux solutions communautaires pour l'enrayer. Chaque école s'inscrit au cœur d'une plus vaste communauté. Créer des partenariats communautaires s'avère, à bien des égards, un excellent moyen de prévenir et d'enrayer l'intimidation.

Il faut savoir que les messages de prévention contre l'intimidation sont plus efficaces et mieux reçus lorsqu'ils proviennent de groupes ou de personnes que les jeunes respectent. L'implication active de la communauté permet de transmettre nos messages avec constance partout où les enfants et les jeunes vivent, apprennent, jouent et travaillent. Chaque communauté est unique. Lorsque celle-ci s'engage activement dans la lutte contre l'intimidation, elle doit répertorier les ressources dont elle dispose et, si possible, les mettre à la disposition de ses partenaires. Dans une approche créative et adaptée à la communauté, la direction de l'école doit identifier ses éventuels partenaires et étudier la possibilité d'établir des partenariats avec :

- la police locale
- les professionnels de la santé publique
- les pompiers
- les services de secours
- les athlètes locaux
- les personnes âgées
- les porte-paroles d'associations de personnes handicapées
- les politiciens locaux
- les personnalités du monde des médias
- les artistes, les défenseurs des droits humains et de la justice sociale
- les gens d'affaires locaux
- des enfants/jeunes ayant une certaine maturité et des adultes ayant à partager une expérience personnelle liée à l'intimidation
- les employeurs/les milieux de travail des jeunes

Bâtir des partenariats communautaires

1. *Créer des messages congruents et prôner des valeurs communes*

Le message le plus important à véhiculer auprès des enfants et des jeunes est qu'ils ont le droit de vivre en toute sécurité et le devoir de respecter ce même droit envers tous et chacun. Il faut enseigner aux enfants que la sécurité est un concept holistique qui englobe notre sécurité physique et notre sécurité affective/psychologique. Nous devons transmettre aux enfants et aux jeunes des messages congruents et consistants sur l'importance de vivre en sécurité et d'assurer la sécurité d'autrui. Ils doivent savoir que ce devoir d'assurer leur sécurité n'est pas uniquement réservé à leurs parents/tuteurs et éducateurs mais qu'il s'étend aussi à plusieurs personnes au sein de leur communauté. Accueillir à l'école des partenaires communautaires qui œuvrent auprès des jeunes permet de démontrer que la prévention contre l'intimidation est un problème communautaire et une responsabilité partagée.

Bâtir des partenariats communautaires (suite...)

Facteurs clés

1. Créer des messages congruents et prôner des valeurs communes.
2. Croire en une société juste et sécuritaire.
3. Devenir une inspiration, un modèle à suivre.
4. Adapter nos messages à l'âge de l'enfant.

Le partenariat communautaire est une composante des fondements d'une école saine.

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/healthschools/foundations.pdf>

2. Croire en une société juste et sécuritaire

Il est important de dire aux enfants et aux jeunes qu'ils vivent dans une communauté et dans un monde où ils sont en sécurité. Ils doivent également comprendre qu'il y a des gens qui sont là pour les aider, au besoin. Nous enseignons aux enfants que l'intimidation peut faire mal, qu'elle peut nous blesser physiquement et émotionnellement. Mais nous devons aussi leur transmettre le message que nous avons tous le droit de vivre en sécurité. À cet égard, il serait utile d'appeler en renfort les leaders de la communauté qu'on associe au maintien de l'ordre et de la sécurité sociale à savoir les policiers, les professionnels de la santé publique (infirmières, médecins), les pompiers, les services de secours (ambulanciers, etc.). Ces représentants peuvent être des porte-paroles influents et persuasifs parce qu'ils sont perçus comme des héros ayant consacré leur vie au service des autres. Leur engagement personnel confère une grande crédibilité au message de prévention contre l'intimidation véhiculé par l'école. Ces représentants éveillent chez les jeunes un sentiment de confiance envers les adultes et la société au sens large.

3. Devenir une inspiration et un modèle à suivre

Au sein de toutes les communautés, on trouve des personnes qui inspirent, qui ont le pouvoir de motiver les jeunes par leur courage, leur ténacité, leur talent et leur engagement. Ces personnes savent toucher le cœur des jeunes, éveiller leur passion et les inciter à agir pour améliorer notre monde. Ce message peut être véhiculé par le biais d'une pièce de théâtre, d'une œuvre artistique présentée par son auteur, d'une conférence prononcée par une personne handicapée. Les récits de vie et les œuvres artistiques sont des outils puissants qui peuvent inciter les jeunes à prendre l'engagement d'éviter toute forme d'intimidation et d'en faire leur cheval de bataille. Les jeunes de niveau secondaire sont particulièrement sensibles aux messages véhiculés par des personnes auxquelles ils peuvent s'identifier. C'est pourquoi les messages faits par les jeunes pour les jeunes sont des outils d'une grande efficacité.

4. Adapter nos messages à l'âge de l'enfant

Les messages de prévention contre l'intimidation doivent être constamment émis, renouvelés et adaptés à l'âge de l'élève au fil des ans et tout au long de son parcours académique. Vos activités de prévention contre l'intimidation sont pertinentes et fascinantes lorsque vous mettez à contribution des partenaires communautaires issus de différents milieux ou organismes. Il est important d'offrir aux jeunes et aux partenaires communautaires l'occasion de tisser des liens par des visites répétées pendant l'année scolaire et par la suite, d'année en année afin de bâtir sur les connaissances acquises et de les approfondir. Par exemple, un professionnel de la santé publique peut enseigner les composantes d'une relation saine ; un policier peut expliquer aux plus jeunes le concept de la prévention contre l'intimidation, le droit de toute personne d'être en sécurité, les responsabilités qui nous incombent et conclure par des présentations traitant de cyberintimidation.

Éléments-clés

1. Les partenariats communautaires soutiennent les initiatives de prévention de l'intimidation en cours à l'école.
2. Dressez une liste des partenaires communautaires éventuels.
3. Évaluer le climat social de l'école.
4. Établissez avec vos partenaires une relation fondée sur le respect mutuel, la collaboration et la transparence.
5. Intégrer les messages de vos partenaires vos activités courantes de prévention de l'intimidation.

Étapes : Bâtir des partenariats communautaires

1. Vos partenaires communautaires peuvent contribuer à multiplier et à enrichir les initiatives de prévention contre l'intimidation qui ont cours au sein de votre école mais sachez qu'ils ne peuvent en aucun cas, jouer le rôle ni assumer les responsabilités qui incombent à l'école.
2. Dressez une liste complète de vos partenaires communautaires éventuels.
 - Communiquez avec des organismes locaux afin de connaître les programmes de prévention contre l'intimidation qui ont cours ou ceux qu'ils seraient disposés à offrir aux enfants aux jeunes d'un groupe d'âge précis. Exemple d'organismes locaux :
 - ✓ Police
 - ✓ Personnel de services d'urgence (ex. pompiers, ambulanciers)
 - ✓ Professionnels de la santé publique
 - ✓ Services à l'enfance/Services sociaux/Santé mentale
 - ✓ Organismes jeunesse
 - ✓ Services publics
 - ✓ Organismes pour la défense des droits et associations de personnes handicapées
 - Dressez une liste d'autres champions de la prévention contre l'intimidation issus de votre communauté. Faites :
 - ✓ de la recherche
 - ✓ du démarchage auprès de vos contacts communautaires, du personnel enseignant, des parents/tuteurs et surtout auprès des enfants et des jeunes.
 - Communiquez avec d'autres écoles pour établir des partenariats en certains domaines comme le mentorat et la création de messages faits par des jeunes pour des jeunes.
 - Invitez d'autres partenaires scolaires comme le personnel des garderies locales et des activités parascolaires à participer aux activités de prévention contre l'intimidation.
3. Évaluez la qualité du climat social dans votre école. Identifiez les besoins de vos élèves et créez des activités pour combler ces besoins. Choisissez les partenaires communautaires les mieux outillés pour répondre à ces besoins en fonction de l'étape du développement des enfants et des jeunes.
4. Lorsque vous aurez dressé la liste de vos partenaires communautaires éventuels, établissez avec eux une relation fondée sur le respect mutuel, la collaboration et la transparence.
 - N'oubliez pas que leur temps est précieux et faites de votre mieux pour faire de ce partenariat une expérience agréable et fluide (ex. ordre du jour efficace, partage d'information concise, etc.)
 - Prenez le temps de bâtir cette relation, de co-créez ou d'adapter des ressources.
 - Accueillez vos partenaires, prenez soin de les présenter aux membres du personnel, aux enfants et aux jeunes, exprimez-leur votre appréciation, offrez vos commentaires avec franchise et tact.
 - Prenez conscience des obstacles qui se présentent (ex. échéancier, langue d'usage)
 - Établissez clairement les rôles, les limites et les responsabilités de tous vos partenaires et précisez le tout dans un protocole d'entente.

RESSOURCES

Agence de la santé publique du Canada Le portail canadien des pratiques exemplaires

<http://cbpp-pcpe.phac.aspc.gc.ca/fr/category/behaviour-related-risk/preventing-violence/>

Programmes de prévention de l'intimidation à l'école

<http://canadiensensante.gc.ca/kids-enfants/bullying-intimidation/prevention-fra.php>

PREVNet:

<http://www.prevnet.ca/fr>

Étapes : Bâtir des partenariats communautaires (suite...)

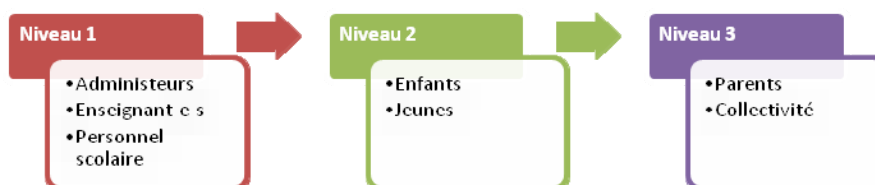
5. Intégrez les initiatives de vos partenaires en matière de prévention contre l'intimidation à vos activités permanentes de prévention contre l'intimidation.
 - Pour que la présentation de votre partenaire communautaire ne soit pas un événement « ponctuel sans lendemain », planifiez une activité préparatoire en classe avant sa venue, suivie d'un retour sur l'événement après son départ.
 - Prenez soin de bien choisir la date de présentation de votre partenaire communautaire pour l'intégrer aux initiatives de prévention contre l'intimidation courantes (ex. prévoyez la venue d'un artiste invité pendant la Semaine de la sensibilisation et de la prévention contre l'intimidation.)

Rôles et responsabilités des champions



Identifier les enfants ou jeunes leaders qui deviendront les champions de la prévention contre l'intimidation

Les champions sont des personnes qui sont profondément investies et vouées à vivre de saines relations et à en promouvoir la cause au sein de l'école par le biais du programme de prévention contre l'intimidation. Ils sont des leaders parce qu'ils contribuent à créer un climat social agréable en établissant des relations saines au sein de la communauté, y compris avec les adultes et entre les adultes et les enfants. Idéalement, on retrouve ces champions à trois niveaux :



Vous devrez recruter plusieurs champions pour soutenir les efforts de prévention contre l'intimidation et faire participer la famille scolaire dans son ensemble.

Identifiez-les :

- Administrateurs champions
- Enseignantes et enseignants champions
- Personnels scolaires champions
- Enfants et jeunes champions
- Parents champions
- Leaders de la collectivité champions

En œuvrant collectivement pour le bien commun de l'école et individuellement avec ses pairs, le rôle de chacun de ces champions est de :

- Sensibiliser et accroître la *connaissance* du problème qu'est l'intimidation
- Promouvoir une meilleure *compréhension* du phénomène de l'intimidation, de ses diverses formes et de ses effets dévastateurs
- Modifier les *comportements* et les *opinions* face à l'intimidation
- Acquérir des *compétences* adéquates pour contrer l'intimidation
- Encourager la *motivation*, l'*inspiration* et l'*action ciblée* pour contrer l'intimidation par le biais de programmes, d'initiatives et d'interventions ponctuelles.
- Modifier *ses propres comportements et devenir un modèle à suivre* pour inciter ses pairs, à en faire autant
- Modifier implicitement les normes sociales et le climat qui prévaut à l'école

Mobiliser les champions : marche à suivre

Les champions sont parfois recrutés alors que d'autres offrent leurs services. On doit désigner un administrateur scolaire qui aura la responsabilité de coordonner le groupe des champions.

- 1. Administrateurs, personnel enseignant, autres personnels scolaires**
 - a) Désigner un administrateur scolaire qui aura la responsabilité de mener à bien les programmes et initiatives pour une école sécuritaire et tolérante.
 - b) Recruter d'autres personnes dans le but de composer une équipe efficace et diversifiée. Les critères de sélection d'un membre sont :
 - ✓ l'intérêt personnel, la motivation, l'engagement face à cette cause
 - ✓ les aptitudes en communication
 - ✓ l'habileté et l'engagement à collaborer
 - ✓ la créativité

Facteurs clés

1. Mobilisez les champions, invitez-les à devenir membres du comité pour la prévention de l'intimidation et la promotion de saines relations ou à soutenir le comité scolaire existant.
2. Les membres du comité doivent démontrer un intérêt personnel, une motivation et un véritable engagement envers les programmes de prévention contre l'intimidation, au sein de l'école.
3. Les membres du comité doivent être de bons communicateurs, de bons collaborateurs et être créatifs.
4. Les enfants/jeunes membres du comité doivent être représentatifs de la diversité de la population scolaire.

Mobiliser les champions : marche à suivre (suite...)

- c) Fournir à chacun les ressources, le temps et la reconnaissance nécessaires pour qu'il puisse bien remplir son rôle et ses responsabilités à titre de champion de la prévention contre l'intimidation (voir plus bas).
- d) Préciser les rôles et les responsabilités de chaque membre de l'équipe, y compris:
 - ✓ Choisir des curriculums et des programmes basés sur des données probantes
 - ✓ Distribuer les ressources
 - ✓ Offrir des ateliers de perfectionnement professionnel
 - ✓ Chercher, sélectionner et créer des liens avec des partenaires au sein de la collectivité
 - ✓ Mener des activités ou initiatives éducatives ciblées tout au long de l'année scolaire
 - ✓ Évaluer des programmes et des initiatives
 - ✓ Mettre en action une politique ou un code de conduite scolaire
 - ✓ Surveiller l'évolution du climat qui prévaut au sein de l'école

2. Enfants et jeunes

- a) Créer une structure formelle qui permet aux enfants et aux jeunes de participer activement aux initiatives de prévention contre l'intimidation, au sein de l'école.
- b) Recruter des enfants et des jeunes comme suit:
 - i. Inviter des volontaires à se joindre à votre équipe
 - ii. Approcher directement des enfants et des jeunes de votre choix
- c) Établir des critères de sélection touchant un large public afin de recruter des champions issus de toutes les couches sociales de l'école et non seulement parmi les leaders naturels ou les élèves les plus doués au plan académique. Incluez des enfants/jeunes chez qui vous retrouvez l'une ou plusieurs de ces caractéristiques :
 - ✓ Intérêt, motivation et engagement face à cette cause
 - ✓ Empathie, souci de l'autre, attitudes prosociales
 - ✓ Attrait pour le pouvoir ou la dominance sociale (ex. : enfant/jeune ayant usé de son pouvoir de façon négative par le passé mais qui, avec l'appui d'un adulte et de ses pairs, peut devenir un champion)
 - ✓ Aptitudes en communication orale ou écrite
 - ✓ Aptitudes en résolution de problèmes créative
 - ✓ Talent et intérêt en différents domaines comme la technologie, les arts visuels, l'athlétisme ou le théâtre
- d) Éveiller le leadership des enfants/jeunes pour les inciter à endosser le plus de responsabilités possibles, y compris celle de faire des choix et d'implanter des programmes tout en comptant sur le soutien et la supervision permanente d'un adulte.
- e) Le rôle d'un enfant/jeune champion peut signifier par exemple :
 - ✓ Être membre de l'équipe œuvrant pour une école sécuritaire et tolérante (peut aussi compter des administrateurs, personnels scolaires, parents, représentants de la collectivité)
 - ✓ Se lier d'amitié avec les enfants et les jeunes les plus vulnérables de l'école comme convenu dans le *Plan de sécurité*
 - ✓ Agir comme mentor auprès des plus jeunes au sein de l'école
 - ✓ À l'aide de différents médias, faire de présentations auprès de ses pairs et auprès des plus jeunes au sein de son école ou d'autres écoles
 - ✓ À l'aide de différents médias, faire des présentations auprès de ses pairs et des plus jeunes au sein de son école ou d'autres écoles
 - ✓ Participer à des activités de médiation ou de réhabilitation pour le règlement de conflits, animées par un enseignant formé à de telles approches
 - ✓ Mener des discussions avec ses pairs
 - ✓ Participer à des programmes visant l'ensemble de l'école

RESSOURCES

Ministère de l'Éducation de l'Ontario

<http://www.edu.gov.on.ca/fr/safeschools/schools.html>

PREVNet:

<http://www.prevnet.ca/fr>

Mobiliser les champions – marche à suivre (suite...)**3. Parents**

- a) Assumer la responsabilité des activités de prévention contre l'intimidation déjà existantes et mises en place par les comités de parents précédents ou créer, à cette fin, de nouvelles structures.
- b) Recruter des parents ayant démontré :
 - ✓ Un intérêt personnel, une motivation et un engagement face à cette cause
 - ✓ Une habileté à collaborer
- c) Encourager les parents à prendre le leadership et à parfaire leurs connaissances sur les sujets suivants :
 - ✓ L'intimidation
 - ✓ Les politiques de l'école en matière d'intimidation, y compris la discipline progressive
 - ✓ Le code de conduite qui prévaut à l'école
 - ✓ Les sondages portant sur le climat qui prévaut à l'école
- d) Les autres rôles du parent champion peuvent inclure:
 - ✓ Devenir membre de l'équipe œuvrant pour une école sécuritaire et tolérante ou de tout autre comité scolaire (où siègent aussi des administrateurs, personnels scolaires, parents, représentants de la collectivité)
 - ✓ Faire du bénévolat lors de la tenue d'activités de prévention contre l'intimidation au sein de l'école.

Intégrer la prévention de l'intimidation au curriculum de la classe

Intégrer la prévention de l'intimidation au curriculum de la classe



Les élèves viennent à l'école pour s'instruire. Généralement, l'approche scolaire met surtout l'emphase sur la littératie et la numératie, deux habiletés essentielles dans la vie. Mais de nos jours, on voit de plus en plus apparaître un intérêt grandissant pour l'enseignement d'habiletés relationnelles dont l'art d'établir et de maintenir de saines relations. Mais c'est un art difficile à enseigner car, contrairement à la numératie et la littératie, il n'y a pas encore de cohérence sur les habiletés cognitives et d'éducation requises pour chaque relation ou chaque jour.

La classe est le milieu dans lequel, les habiletés sociales, affectives peuvent être enseignées et le caractère bâti. Mais comme souvent, ces apprentissages ne se font pas toujours naturellement. Les élèves procèdent comme dans toute autre matière. Ils apprennent à vivre de saines relations par la méthode essai-erreur. Ceux qui éprouvent de grandes difficultés à établir de saines relations auront besoin d'appui soutenu pour réussir comme c'est le cas en numératie et littératie.

Intégrer des activités d'apprentissage en classe permet de comprendre et connaître:

- L'importance de saines relations pour bien vivre et apprendre
- La définition de l'intimidation
- La différence entre intimidation et taquinerie, agression et compétition, agression et affirmation, dénoncer et moucharder
- Les responsabilités sociales et les stratégies d'intervention pour les enfants témoins d'intimidation
- Les différences et l'importance de l'inclusion
- L'empathie
- Le leadership positif et la reconnaissance sociale
- Les attentes d'un milieu d'apprentissage accueillant, un climat positif à l'école et dans la classe.

On peut intégrer ces activités d'apprentissage au curriculum, offrir des activités ponctuelles ou les insérer dans le cadre d'événements spéciaux.

L'enseignement parallèle des mathématiques et des autres matières est souvent favorable au développement des connaissances et des habiletés en mathématiques. Les enseignantes et enseignants s'assureront que les élèves sont exposés à une variété d'occasions de découvrir les mathématiques sous différentes perspectives, et ce, en mettant l'accent sur un enseignement qui vise l'intégration des diverses disciplines du curriculum.

The Ontario Curriculum Grades
1-8: Mathematics (2005)

Ressources

PREVNet:
<http://prevnet.ca/fr>

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. Programme d'apprentissage à temps-plein de la maternelle et du jardin d'enfants
http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/elementary/kindergarten_french_june_3.pdf

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. Le curriculum de l'Ontario de la 1^{ère} à la 8^{ème} année, Éducation physique et santé, version provisoire, 2010 (révisé)
<http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/elementary/health.html>

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. Le curriculum de l'Ontario, 9^{ème} et 10^{ème} année, Éducation physique et santé
<http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/secondary/health.html>

Exemples d'activités intégrées au curriculum pour le développer des habiletés en matière de prévention de l'intimidation et de relations saines.

Faites appel à votre créativité lorsque vous intégrez l'apprentissage de relations saines et la prévention de l'intimidation à différents aspects du curriculum. Voici quelques suggestions.

Cours de langue

De nombreux ouvrages traitent de l'intimidation, certains s'adressent aux enfants et aux jeunes de tous âges. Voici une ressource ontarienne qui offre une liste de publications pertinentes : www.parentbooks.ca/Bullying_Resources_for_Kids_&_Teens.html¹. Il est important de noter qu'avant de mettre un livre à l'étude, il faut s'assurer qu'il répond à un critère de sélection capital. **La solution mise de l'avant pour contrer l'intimidation doit être positive et constructive.** Certains ouvrages prônent la vengeance or, la recherche montre que lorsque l'enfant répond à l'intimidation par la violence, il sera agressé plus longtemps encore. Les scènes d'intimidation (*l'abus de pouvoir et agression*) et la souffrance qu'elles génèrent sont fréquentes dans les scènes entourant le personnage *Harry Potter* ainsi que de la littérature classique en général (ex. *Lord of the Flies*, *Cinderella*).

On peut éveiller les passions chez les enfants et les jeunes en leur proposant d'exprimer leurs émotions, face à l'intimidation, dans un texte rédigé sous forme de prose ou de poésie. On a vu récemment le cas de Shane Koyczan, poète canadien, dont le récit poétique a démontré le fulgurant pouvoir des mots. Son poème illustré qui traite de l'intimidation, intitulé *To This Day*, est devenu viral sur Internet. Pour le voir, visitez : <http://www.youtube.com/watch?v=ltun92DfnPY>².

En intégrant des activités de prévention de l'intimidation au programme des langues de l'Ontario, on répond à toutes les attentes en matière de communication orale, lecture, écriture et littératie numérique³.

Cours de mathématiques

L'étude des statistiques permet à l'élève d'interpréter les données et de découvrir les schémas et les associations qui se cachent derrière des événements qui semblent fortuits. Nombre de statistiques sur l'intimidation peuvent servir à faire comprendre la prévalence de l'intimidation et la souffrance qui en découle. Par exemple, le Centre de toxicomanie et de santé mentale a mené un sondage réparti sur des dizaines d'années, intitulé : *le Sondage sur la consommation de drogues et la santé des élèves de l'Ontario (SCDSEO)*. Les données recueillies peuvent servir de tremplin pour lancer la discussion et explorer le sujet. Voici un lien menant aux rapports publiés sur ce sondage :

http://www.camh.ca/fr/research/news_and_publications/Documents/2013SCDSEO_French-ExecSum_DrugReport.pdf⁴.

Dorénavant, les écoles sont tenues de mener des sondages ponctuels sur l'intimidation et le climat scolaire. Dans un cours de mathématiques, les élèves peuvent :

- Procéder à l'analyse des données obtenues dans le cadre d'un sondage mené par l'école (si disponibles)
- Développer des stratégies d'observation ou poser des questions pertinentes auprès de la direction de leur école
- Faire la cueillette de données auprès d'élèves, de parents et tuteurs, d'enseignants, de leaders communautaires, analyser les réponses obtenues et rédiger un rapport pour partager leurs découvertes
- Utiliser des grilles pour l'organisation des données recueillies

Ces activités sont directement associées au curriculum de l'Ontario de Mathématiques notamment les domaines de gestion de données et Fonctions polynôme et rationnelle⁵. Rappelez aux élèves que la recherche est une activité libre et qu'il est important de respecter la confidentialité des répondants.

Références

¹Parentbooks. (2012). *Bullying resources for kids and teens*. Retrieved from, http://www.parentbooks.ca/Bullying_Resources_for_Kids_&_Teens.html.

²Koyczan, S. (2013). *To this day project*. Retrieved from, <http://www.youtube.com/watch?v=ltun92DfnPY>.

³ Le curriculum de l'Ontario, de la 1^{ère} à la 8^{ème} année, Français, édition révisée <http://www.edu.gov.on.ca/fr/curriculum/elementary/language18currb.pdf>

⁴Centre de toxicomanie et de santé mentale (2012). Ontario student drug use and health survey. Retrieved from, http://www.camh.ca/en/research/news_and_publications/ontario-student-drug-use-and-health-survey/Pages/default.aspx.

⁵ Le curriculum de l'Ontario – Mathématiques de la 1^{ère} à la 8^{ème} année, édition Révisée, 2005 <http://www.edu.gov.on.ca/fr/curriculum/elementary/math18curr.pdf>

Exemples d'activités intégrées au curriculum pour le développer des habiletés en matière de prévention de l'intimidation et de relations saines (suite...)

Arts, science et santé

L'intimidation est un problème relationnel et les difficultés relationnelles s'expriment souvent sous plusieurs formes artistiques. Encouragez vos élèves à explorer le thème de l'intimidation, ses questions et ses solutions, par le truchement des arts visuels, du théâtre, de la danse et de la musique.

La science et la santé peuvent, faire découvrir différents aspects du développement socio-affectif, établir des liens entre comportement social et cerveau ou entre stress et fonctionnement, éclairer sur d'autres aspects de la santé mentale et du comportement humain qui nous permettent de mieux saisir les dynamiques complexes qui sous-tendent l'intimidation et ses répercussions.

Activités ponctuelles et activités en classe dans le cadre d'un événement spécial

Des activités visant la promotion de saines relations et la prévention de l'intimidation peuvent s'insérer naturellement dans les tâches quotidiennes qui ont cours dans la classe. Tout au long de l'année scolaire, on peut varier le genre d'activités au gré des saisons ou des besoins qui se présentent. Voici des exemples d'activités en classe qui ne sont pas nécessairement associées au curriculum :

- Au début de l'année scolaire, établir dans la classe, une série de normes à respecter pour créer un milieu d'apprentissage qui soutient les élèves. Un code de conduite auquel tous les élèves adhèrent par exemple.
- Tenir régulièrement des cercles de discussion pour traiter des problèmes qui ont cours et trouver des solutions. Ces cercles peuvent s'articuler autour des normes adoptées en classe: par exemple, on écoute lorsqu'une personne parle, le dénigrement et les surnoms ne sont pas tolérés.
- Organiser des activités visant à mieux connaître les différences entre chacun, par exemple une journée consacrée à découvrir les origines culturelles de nos camarades de classe.
- Tenir des activités visant à promouvoir l'intervention des élèves témoins d'actes d'intimidation : par exemple, établir un code d'aide et de soutien aux victimes, formuler des stratégies d'intervention positives lorsque les enfants et les jeunes restent sur place à observer une scène d'intimidation, faire des jeux de rôle pour mettre en pratique ces stratégies.

Exemples de stratégies et d'activités de prévention de l'intimidation dans une approche globale à l'échelle de l'école



« Les contenus d'apprentissage qui figurent dans la dernière rubrique de chaque domaine – soit les contenus d'apprentissage liés au développement personnel et identitaire – sont destinés à être appris par l'élève parallèlement à tous les autres contenus d'apprentissage du même domaine. Ils ne peuvent être enseignés ou évalués distinctement de ces autres contenus. Ils ont pour objectifs d'aider l'élève à développer une identité personnelle positive, à établir des relations saines et à faire preuve d'une pensée critique et créative. »

Ministère de l'Éducation de l'Ontario : *Le curriculum de l'Ontario de la 1^{ère} à la 8^{ème} année, Éducation physique et santé*, version provisoire (2010)

Dans une approche globale à l'échelle de l'école, tout le monde travaille ensemble avec la communauté scolaire dans le but de prévenir l'intimidation. C'est-à-dire:

- Les enfants et les jeunes
- Les groupes de classe
- Le personnel scolaire
- Les parents et tuteurs
- L'ensemble de la communauté

Lorsqu'on veille à éduquer et à faire participer tous les membres de la communauté scolaire, on arrive à promouvoir et améliorer la qualité des relations interpersonnelles et les réponses à l'intimidation et, ainsi créer un milieu d'apprentissage stimulant, un climat scolaire positif et des changements durables.

Objectifs : activités de prévention de l'intimidation

1. Promouvoir de saines relations afin d'instaurer un climat agréable et un milieu d'apprentissage stimulant à tous les échelons de l'école;
2. Éduquer et sensibiliser l'entourage à l'intimidation, à l'importance d'entretenir de saines relations et à reconnaître l'usage qu'on fait du pouvoir, réel ou perçu, dans nos relations ;
3. Renforcer les comportements non-compatibles avec l'intimidation comme l'inclusion, l'acceptation et le respect de tous;
4. Faire prendre conscience des problèmes d'intimidation au sein de l'école ;
5. Mettre de l'avant des solutions positives afin de prévenir et de contrer l'intimidation ;
6. Enseigner et discuter des stratégies positives pour contrer l'intimidation afin d'aider:
 - a. Les enfants et les jeunes qui en sont victimes
 - b. Les enfants et les jeunes qui en sont témoins
 - c. Les enseignantes et enseignants
 - d. Les autres membres du personnel scolaire.
7. Éveiller le sens d'une responsabilité sociale et le désir de discuter avec ouverture et en confiance du problème de l'intimidation et des difficultés relationnelles.

En guise de suggestions, voici une courte liste d'activités à mener dans le cadre d'une approche globale à l'échelle de l'école. L'important est de mettre l'emphase sur l'amélioration du climat scolaire et de résoudre les problèmes dès qu'ils se présentent en ayant recours à la discussion et l'éducation

Ressources

Classroom Dynamics:
Creating a Supportive
Learning Environment:
<http://www.edugains.ca/website/math2/classroomdynamics.html>
[en anglais seulement]

Ministère de l'Éducation de l'Ontario
<http://www.edu.gov.on.ca/fre/teachers/safeschools.html>

PREVNet:<http://prevnet.ca/fr>

Ministère de l'Éducation de l'Ontario : *Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin*
http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/elementary/kindeergarten_french_june3.pdf

Ministère de l'Éducation de l'Ontario : *Le curriculum de l'Ontario de la 1^{re} à la 8^{ème} année, Éducation physique et santé*, version provisoire
<http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/elementary/health.html>

Ministère de l'Éducation de l'Ontario : *Le curriculum de l'Ontario, 1^{re} et 12^{ème} année, Éducation physique et santé*, 2000
<http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/secondary/health.html>

D'un stade à l'autre - une ressource sur le développement des jeunes
http://www.children.gov.on.ca/htdocs/French/topics/youthopportunities/steppingstones/youth_policy.aspx

Activités pour les enfants et les jeunes

- Siéger au sein du comité pour une école sécuritaire et tolérante
- Organiser la journée « On s'affiche ». Les enfants créent une affiche illustrant les solutions à l'intimidation
- Créer des annonces accompagnées d'un message positif pour la journée
- Mettre sur pied un club scolaire faisant la promotion de l'inclusion, de la sécurité et du respect
- Organiser les assemblées générales de l'école en présence de professionnels communautaires, d'athlètes, etc.
- Organiser la journée « T-shirt rose » / Pink shirt day (www.pinkshirtday.ca¹)
- Publier des articles dans le bulletin de l'école
- Organiser des activités artistiques sur le thème de l'intimidation (ex. théâtre, arts visuels, musique, poésie, prose)
- Mettre sur pied un programme de mentorat entre pairs afin de prévenir l'intimidation et d'offrir un soutien positif
- Mener des activités dans le cadre de la Semaine de la sensibilisation à l'intimidation et de la prévention (3^{ème} semaine de novembre)
- Discuter lors des assemblées générales de nouvelles idées et exprimer ses inquiétudes sur l'intimidation
- Organiser une activité dont le but est la reconnaissance des élèves ayant eu un comportement positif
- Évaluer par sondage, les images et messages véhiculés par l'école afin de s'assurer qu'ils reflètent la diversité de la communauté scolaire et font la promotion de relations saines et bienveillantes
- Participer de façon active à l'évaluation de l'intimidation et des relations

Activités pour le personnel scolaire

- Siéger au sein du comité pour une école sécuritaire et tolérante
- Suivre une formation donnée par des professionnels issus de la communauté
- Encourager un milieu d'apprentissage propice à l'éclosion d'un climat positif au sein de l'école
- S'identifier aux forces et aux préoccupations de l'école
- Mener des activités visant à renforcer la cohésion et la collaboration entre les membres du personnel
- Tenir des séances de partage des pratiques efficaces en matière de prévention de l'intimidation
- Mettre de l'avant des stratégies de surveillance innovatrices dans les zones à risque de l'école (ex. hall d'entrée, cour extérieure)
- Créer des stratégies et des outils pour une communication efficace, par exemple :
 - De l'enseignant à la direction (ex. formulaire de dénonciation)
 - Conducteur d'autobus à la direction (ex. formulaire de dénonciation)
 - De l'enseignant au parent/tuteur (ex. modèle d'appel téléphonique)
 - De l'élève à l'enseignant (ex. Problème d'intimidation/boîte de solutions)
 - Du parent/tuteur à l'enseignant (ex. Lettre: voir www.teachsafeschools.org²) [en anglais seulement]
- Participer activement à l'évaluation de l'intimidation et des relations bienveillantes au sein de l'école.

Activités pour les parents ou tuteurs

- Siéger au sein du comité pour une école sécuritaire et tolérante
- Encourager la participation des parents et tuteurs aux soirées en leur montrant les travaux des élèves portant sur le thème des relations saines et de la prévention de l'intimidation
- Faciliter la présence du parent ou tuteur en fin de journée en lui offrant si possible un goûter, un service de garde ou de transport
- Informer les parents des d'activités de prévention de l'intimidation à l'école
- Encourager les parents ou tuteurs et les grands-parents à devenir bénévoles au sein de l'école
- Créer des activités qui permettent aux enfants d'apporter à la maison le fruit de leur labeur et de sensibiliser, du même coup, leur parent ou tuteur à l'importance de saines relations et de la prévention de l'intimidation
- Participer activement à l'évaluation de l'intimidation et des relations bienveillantes au sein de l'école.

Références

¹CKNW. (2013). *Pink shirt day*. <http://www.pinkshirtday.ca/>.

^{2,3}The Melissa Institute for Violence Prevention and Treatment, Ontario Institute for Studies in Education (OISE/University of Toronto). (n.d.). *Teach Safe Schools*. www.teachsafeschools.org.

⁴Peaceful Schools International. (2013). *Free online resources*. , <http://peacefulschoolsinternational.org/psi-resources/free-online-resources>.

⁵US Department of Health and Human Resources. (n.d.). *Stop bullying now*. Retrieved from, <http://www.stopbullying.gov/>.

Activités pour les membres de la communauté

- Siéger au sein du comité pour une école sécuritaire et tolérante
- Élaborer une conception d'un milieu d'apprentissage stimulant et un climat positif au sein de l'école et de la communauté
- Créer des partenariats avec l'école pour soutenir les efforts communautaires (ex. banque alimentaire)
- Créer des partenariats avec la police pour établir des relations positives entre l'école et le corps policier et promouvoir de saines relations entre les jeunes et les policiers
- Créer des partenariats avec les organismes œuvrant auprès des enfants et des jeunes afin d'offrir des activités parascolaires
- Créer des partenariats avec des organismes œuvrant auprès des enfants et des jeunes souffrant de troubles mentaux pour des fins de perfectionnement professionnel et de soutien mutuel.

Comme en témoigne cette liste de suggestions, on peut faire preuve de créativité et travailler à différents échelons de la communauté scolaire pour sensibiliser les gens et promouvoir le maintien de saines relations et la prévention de l'intimidation. Prenez soin de choisir des activités qui répondent aux besoins spécifiques de votre école. En consultant une panoplie de sites internet pertinents, vous obtiendrez toute une gamme d'activités conçues pour tous les niveaux scolaires et tous les échelons, dans le but de créer un milieu d'apprentissage stimulant, d'instaurer un climat positif et de prévenir l'intimidation à l'école. Voici des liens menant vers quelques sites offrant des activités à l'échelle de l'école :

- www.teachsafeschools.org³
- www.peacefulschoolsinternational.org⁴
- www.stopbullyingnow.gov⁵

Actes d'intimidation à l'école: où et quand ont-ils lieu ? Mener un sondage de type « portrait de la situation »



Le saviez-vous ?

Les relations sociales positives génèrent des relations saines. Les relations sociales négatives favorisent une mort précoce, l'usage du tabac et de l'alcool ainsi que l'obésité ; les enfants aux prises avec l'intimidation (les élèves qui en sont victimes comme ceux qui font de l'intimidation) éprouvent des difficultés relationnelles. En évaluant les problèmes relationnels ou le portrait des problèmes relations de votre école, vous pouvez prévenir l'intimidation.

Et alors ?

Un climat social positif à l'école agit favorablement sur la santé mentale, la consommation de drogues, l'alimentation saine, la résolution de conflits et de saines relations¹. Assurez la sécurité de vos élèves en évaluant la prévalence de l'intimidation dans votre école et en choisissant des stratégies d'intervention basées sur des données probantes. En général, les épisodes d'intimidation sont brefs et de nature verbale et dans près de la moitié des cas, les élèves n'en font pas le signalement auprès du personnel scolaire. Autrement dit, il est possible que l'intimidation soit très présente dans votre école à votre insu. Procédez à un sondage de type « portrait de la situation » pour avoir l'heure juste et savoir ce qu'il en est vraiment.

Ressources

Sécurité publique Canada : *La prévention de l'intimidation à l'école*

<http://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/blng-prvntn-schls/index-fra.aspx>

Qu'est-ce qu'un sondage de type « portrait de la situation » ?

- Une évaluation de la prévalence de l'intimidation dans votre école.
- Une méthode formelle conçue pour mesurer l'étendue et la nature des problèmes d'intimidation dans votre école.

Lors d'une première évaluation, les données recueillies donnent un aperçu des problèmes d'intimidation qui ont cours dans votre école (ex. Combien d'enfants/jeunes sont victimes d'intimidation ?). Des évaluations régulières permettent de mesurer l'efficacité des solutions adoptées pour résoudre les problèmes d'intimidation à l'école (ex. Les actes d'intimidation dans votre école sont-ils en baisse depuis un an ?) Un sondage de type « portrait de la situation » devrait fournir des informations sur l'incidence, les formes et les répercussions de l'intimidation grâce à la participation de tous les membres de la communauté scolaire (ex. enfants, jeunes, enseignants, personnel scolaire, parents et tuteurs, membres de la communauté) et à diverses méthodes de cueillette de données (ex. sondages, entrevues, observations, activité « Montre-moi où » sur la carte de l'école).

L'information glanée par sondage de type « portrait de la situation » vous permet :

- d'évaluer vos progrès pour instaurer une école sécuritaire et tolérante ;
- d'indiquer les modifications et améliorations à apporter à vos interventions.

Grâce à ces évaluations, vous saurez où vous en êtes, vous identifierez vos réussites, les éléments peu performants et les modifications à apporter. Vos évaluations vous informent sur la qualité des activités de prévention de l'intimidation adoptées par votre école et vos activités de prévention alimentent vos évaluations !

Un élève victime d'intimidation affirme: « *Je veux que les adultes qui m'entourent connaissent la gravité de la situation.* »

Liste de contrôle – Évaluation

Mon évaluation porte-t-elle sur les éléments pertinents ?

Prévalence de l'intimidation

Formes d'intimidation

Lieux des incidents d'intimidation

Répercussions de l'intimidation

Rôle des enfants/jeunes dans la problématique de l'intimidation

Toute personne intéressée à l'intimidation (ex. autres enfants/jeunes, adultes)

Procédures de suivi et de gestion de l'intimidation (signalement/intervention)

RÉFÉRENCES

¹Agence de la santé publique du Canada : Les comportements de santé des jeunes d'âge scolaire

<http://www.phac-aspc.gc.ca/hp-ps/dca-dea/prog-ini/school-scolaire/behaviour-comportements/index-fra.php>

²Ministère de l'Éducation : Sondages sur le climat scolaire

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/teachers/climate.html>

Comment faire un sondage de type « portrait de la situation »?

Les méthodes d'évaluation de l'intimidation sont nombreuses. Chacune offre une perspective légèrement différente. L'idéal est d'avoir plusieurs perspectives. Les enfants et les adultes ne voient pas l'intimidation du même œil et pour en saisir la teneur, on peut avoir recours à différents moyens. Pour bien comprendre les problèmes d'intimidation au sein d'une école, on peut interroger plusieurs personnes (ex. enseignants, conseillers pédagogiques, bibliothécaires, préposés à l'entretien ménager, travailleurs sociaux, chauffeurs d'autobus scolaires, aides-enseignants). On peut également évaluer les différents points de vue de multiples façons (ex. questionnaires, observations, entrevues, activité « Montre-moi où... » sur un plan ou une carte de l'école). Il revient à l'école de choisir sa méthode d'évaluation selon ses ressources et le type d'informations que la communauté scolaire désire obtenir.

On peut procéder à une évaluation formelle ou informelle. Conformément au projet de loi 13 (Loi sur les écoles tolérantes), les écoles sont tenues de mener un sondage formel auprès des élèves, des parents et du personnel scolaire au moins une fois tous les deux ans afin d'évaluer le climat social qui prévaut à l'école.

Parmi les modes d'évaluation habituels, citons :

- Sondages formels auprès des enfants, jeunes, parents ou tuteurs, personnel scolaire afin d'obtenir des renseignements sur la prévalence, les formes et les répercussions de l'intimidation qui a cours à l'école, sur le rôle des enfants et des jeunes à ce chapitre et sur ce que les adultes savent à ce sujet.
- Sondages pour identifier les lieux propices à l'intimidation :
 - Sur une carte ou un plan des lieux extérieurs de l'école, on demande aux enfants/jeunes d'indiquer les endroits où ont lieu les actes d'intimidation
 - Sur une carte ou un plan de l'intérieur de l'école, on demande aux enfants/jeunes d'indiquer les endroits où ont lieu les actes d'intimidation
- Dans la classe et sur une base régulière, vérification informelle en demandant aux élèves s'ils ont vu des enfants ou des jeunes se faire intimider et, le cas échéant, comment ils ont réagi.

Les enseignants confient à leurs élèves la tâche suivante : faire des observations informelles dans les corridors ou dans la cour de l'école sur les actes d'intimidation dont ils sont témoins et indiquer le nombre de fois, la forme et le lieu où ces actes sont perpétrés. Lancer ensuite une discussion en classe à partir des observations glanées par les élèves.

Combien d'enfants et de jeunes doivent participer au sondage ?

Si possible, sondez tous les enfants et les jeunes pour obtenir des données probantes et fiables sur la situation de l'intimidation dans votre école. Adaptez votre sondage à l'âge des répondants. Plus vous glanerez d'informations, plus vous serez en mesure de détecter les différences entre les groupes et l'évolution de la situation au fil du temps. Obtenez la participation d'un nombre suffisant d'enfants et de jeunes pour avoir un portrait réaliste de la situation qui prévaut dans votre école. Si vous ne pouvez sonder un grand nombre d'enfants et de jeunes, prenez soin de diversifier leur provenance (ex. veillez à ce que toute la population de l'école soit représentée). Les modèles les plus représentatifs sont choisis au hasard afin d'éviter les choix biaisés fondés sur le genre, la race, la religion ou le statut socioéconomique.

Voir la Boîte à outils:

Questions à poser dans le cadre d'un sondage de type « portrait de la situation » et Activité « Montre-moi où... » sur la carte de l'école

Évaluation des besoins en matière de prévention de l'intimidation : liste de contrôle

Cette liste de contrôle permet d'évaluer les méthodes et procédures que votre école utilise pour contrer l'intimidation. Vos réponses vous aideront à cibler vos forces, vos lacunes ainsi que les secteurs nécessitant toute votre attention en ce domaine.

Évaluation des besoins : Liste de contrôle

Veuillez indiquer dans quelle mesure, la liste des pratiques suivantes ont une équivalence, sont mises en œuvre ou, sont à développer dans votre école.	En place	À développer
Plan scolaire		
1. Il existe dans votre école un plan d'intervention et de prévention de l'intimidation conçu, explicitement, pour contrer l'intimidation.		
2. Ce plan est en harmonie avec la législation actuelle ainsi que des politiques et des lignes directrices du Ministère.		
3. Ce plan fut mis en œuvre avec la participation des personnes concernées, y compris les enfants et les jeunes, les parents ou tuteurs, les enseignants et le personnel scolaire.		
4. Dans ce plan, on définit clairement l'intimidation, y compris :		
<ul style="list-style-type: none"> • Le déséquilibre, réel ou perçu, du rapport de force lorsqu'il y a intimidation 		
<ul style="list-style-type: none"> • Une description des différentes formes d'intimidation 		
<ul style="list-style-type: none"> • Les blessures, la peur et ou la détresse, réelles ou perçues, qui sont le fruit de l'intimidation 		
5. Dans ce plan, on mentionne clairement l'importance d'établir de saines relations et d'assumer nos droits et responsabilités comme:		
<ul style="list-style-type: none"> • La sécurité physique et mentale, la nôtre et celle des autres 		
<ul style="list-style-type: none"> • Le respect de soi et des autres 		
<ul style="list-style-type: none"> • L'estime de soi et un sentiment d'appartenance au sein de la communauté scolaire 		
6. Dans ce plan, on précise clairement à qui il s'adresse, en quel lieu et dans quelles circonstances il sera mis en application.		
<ul style="list-style-type: none"> • Enfants/jeunes 		
<ul style="list-style-type: none"> • Bénévoles au sein de l'école 		
<ul style="list-style-type: none"> • Enseignants 		
<ul style="list-style-type: none"> • Personnel scolaire 		
<ul style="list-style-type: none"> • Direction/adjoins à la direction de l'école 		
<ul style="list-style-type: none"> • Lors d'altercations ou autres interactions interdites à l'école 		
<ul style="list-style-type: none"> • En personne et en ligne (ex. communication électronique) 		
<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque la situation porte atteinte au climat scolaire 		
7. Dans ce plan, on décrit les ressources et le temps alloués pour offrir des ateliers de perfectionnement professionnel à tous les enseignants et tous les membres du personnel scolaire (y compris les nouveaux employés)		

Veuillez indiquer dans quelle mesure, la liste des pratiques suivantes ont une équivalence, sont mises en œuvre ou, sont à développer dans votre école.	En place	À développer
Éducation et prévention de l'intimidation		
1A. Pour les enfants et les jeunes: Série de leçons et d'activités appropriées traitant des sujets suivants:		
<ul style="list-style-type: none"> • Droits des enfants et des jeunes à la sécurité physique et mentale à l'école, et responsabilité de respecter les droits de tous et chacun, y compris par l'acceptation et le respect de la diversité 		
<ul style="list-style-type: none"> • Relations saines et respectueuses : comment et pourquoi 		
<ul style="list-style-type: none"> • Description de l'intimidation sous toutes ses formes 		
<ul style="list-style-type: none"> • L'importance du rôle des témoins d'actes d'intimidation, l'importance de faire un signalement ou une dénonciation 		
<ul style="list-style-type: none"> • À qui s'adresser pour signaler un cas d'intimidation 		
<ul style="list-style-type: none"> • Habiletés sociales : communication, affirmation de soi, résolution de problèmes sociaux et résolution de conflit 		
<ul style="list-style-type: none"> • Plan scolaire pour contrer l'intimidation 		
1B. Calendrier des activités /leçons et leurs caractéristiques		
<ul style="list-style-type: none"> • En classe ou à la maison dès le début de l'année scolaire 		
<ul style="list-style-type: none"> • En classe ou à la maison tout au long de l'année scolaire 		
<ul style="list-style-type: none"> • Événements destinés à certains groupes ou à l'ensemble de l'école - assemblées, performances, affiches, etc. tout au long de l'année scolaire 		
<ul style="list-style-type: none"> • Programmes de prévention de l'intimidation et de la violence basés sur des données probantes, répondant aux exigences du curriculum et adaptés aux enfants/jeunes 		
<ul style="list-style-type: none"> • Recours au mentorat des pairs et au message fait par les jeunes pour les jeunes, en particulier chez les élèves du secondaire 		
<ul style="list-style-type: none"> • Inclusion de membres et de groupes communautaires: ex. service de police, caserne des pompiers, représentants du gouvernement, infirmières en santé publique, associations de parents, organismes sociaux, etc. 		
2A. Pour les parents et tuteurs: Formation en matière d'intimidation traitant, entre autres, des sujets suivants:		
<ul style="list-style-type: none"> • Description de l'intimidation sous toutes ses formes 		
<ul style="list-style-type: none"> • Plan scolaire 		
<ul style="list-style-type: none"> • Signes indiquant que l'enfant/le jeune est aux prises avec des problèmes d'intimidation 		
<ul style="list-style-type: none"> • À qui l'enfant doit se confier s'il a un problème 		
<ul style="list-style-type: none"> • Occasions de participer activement 		
2B. Calendrier et approche éducative pour les parents et tuteurs		
<ul style="list-style-type: none"> • Présentations dans le cadre d'événements populaires comme Rencontres entre parents-enseignants, rassemblements pour la rentrée scolaire, prestations artistiques, etc, 		
<ul style="list-style-type: none"> • Présentation reformulée et modifiée, d'année en année: ex. Animer par des enfants et des jeunes, inviter des experts issus de la communauté, organiser une table-ronde, former de petits groupes de discussion, etc. 		
<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion du plan scolaire par communication écrite ou électronique, accessible à tous, accompagnée du code de conduite que les parents et tuteurs doivent signer et remettre à la direction de l'école au début de l'année scolaire (traduction de ces documents, au besoin) 		
<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion du plan scolaire à grande échelle en l'insérant dans une multitude de documents écrits comme l'agenda scolaire, le bulletin d'information, le site Internet de l'école, etc. 		

Veuillez indiquer dans quelle mesure, la liste des pratiques suivantes ont une équivalence, sont mises en œuvre ou, sont à développer dans votre école.	En place	À développer
3A. Pour tout le personnel scolaire: <i>Formation en matière d'intimidation</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • Perfectionnement professionnel avancé visant à connaître les répercussions de l'intimidation au plan personnel, selon l'âge et le niveau de développement de l'enfant ou du jeune 		
<ul style="list-style-type: none"> • Supervision des enfants/jeunes : comment et pourquoi gérer les échanges entre pairs et les dynamiques entre les enfants et les jeunes; comment identifier et répondre sur-le-champ à tout acte d'intimidation 		
<ul style="list-style-type: none"> • Stipuler clairement qu'on se doit de signaler à la direction de l'école tout acte d'intimidation 		
<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer clairement la procédure à suivre lorsqu'on doit documenter et signaler un acte d'intimidation a) directement observé par un membre du personnel scolaire ou b) dénoncé par un enfant ou un jeune ou c) dénoncé par un parent ou tuteur 		
<ul style="list-style-type: none"> • Décrire avec précision les rôles et responsabilités de chacun au regard de la mise en œuvre du plan scolaire 		
Solutions efficaces pour résoudre les problèmes liés à l'intimidation (Intervention)		
1. <i>Des solutions pour les enfants/jeunes qui font de l'intimidation</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • Discipline progressive – Mise en action d'une série de réponses tenant compte des circonstances atténuantes et autres facteurs ; elles débutent par des conséquences éducatives pour acquérir une meilleure compréhension sociale, des comportements et des habiletés visant à établir de saines relations. Si les actes d'intimidation se répètent, les conséquences se font plus sévères. 		
<ul style="list-style-type: none"> • Les solutions mises de l'avant tiennent compte des répercussions découlant de l'intimidation et de la situation propre à l'individu, à la famille, aux dynamiques entre pairs et aux facteurs circonstanciels. 		
<ul style="list-style-type: none"> • Conformément au plan scolaire, les parents/tuteurs sont invités à participer à la recherche de solutions face à ce problème d'intimidation. Les travailleurs sociaux de l'école et d'autres intervenants seront appelés en renfort pour soutenir l'enfant/jeune et le parent/tuteur, au besoin. 		
<ul style="list-style-type: none"> • Un plan de suivi rigoureux est mis en place afin de contrôler la situation et ce, <u>aussi longtemps que nécessaire</u> pour s'assurer de mettre fin à ces actes d'intimidation. Cette procédure doit comprendre : <ul style="list-style-type: none"> ○ Une plus grande supervision des enfants et jeunes qui ont fait de l'intimidation; ○ Un suivi auprès de l'enfant/jeune victime d'intimidation. Ce suivi doit se faire au quotidien pendant plusieurs jours, puis à tous les deux jours, l'espacer ensuite graduellement deux fois par semaine, une fois la semaine, une fois par quinzaine, une fois par mois, etc. 		
2. <i>Des solutions pour les enfants/jeunes victimes d'intimidation</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • Avant tout, il faut offrir à l'enfant ou au jeune un soutien affectif et le rassurer en lui affirmant qu'il y a un adulte attentif et bienveillant à qui se confier 		
<ul style="list-style-type: none"> • Création et mise sur pied d'un plan de sécurité personnel (ex.: jumelé l'enfant ou le jeune à un pair qui devient son mentor ou à un jeune de son âge, autoriser l'enfant ou le jeune à entrer dans l'école avant l'heure des classes etc.) 		
<ul style="list-style-type: none"> • Cette supervision continue doit demeurer active <u>aussi longtemps que nécessaire pour s'assurer que cet enfant n'est plus victime d'intimidation</u> 		
<ul style="list-style-type: none"> • Les parents ou tuteurs sont informés de la situation, conformément au plan scolaire 		
<ul style="list-style-type: none"> • Au besoin, les travailleurs sociaux de l'école (ou autres intervenants en santé 		

Veuillez indiquer dans quelle mesure, la liste des pratiques suivantes ont une équivalence, sont mises en œuvre ou, sont à développer dans votre école.	En place	À développer
mentale) sont appelés en renfort pour offrir un plus grand soutien aux enfants, aux jeunes et aux familles concernées.		
Rôles et responsabilités		
<ul style="list-style-type: none"> Tous les membres du personnel scolaire servent constamment de modèles au chapitre des saines relations 		
<ul style="list-style-type: none"> Tous les membres du personnel scolaire doivent signaler tout incident grave entre élèves, y compris l'intimidation. Le personnel directement en lien avec les élèves doit réagir sur-le-champ lorsqu'il est témoin d'intimidation ou en faire le signalement, conformément au plan scolaire. 		
<ul style="list-style-type: none"> La direction reçoit les signalements d'actes d'intimidation, fait son enquête, prend des décisions disciplinaires adéquates et prend la responsabilité de mettre en place un plan de sécurité et de faire le suivi 		
<ul style="list-style-type: none"> On évalue deux fois l'an l'efficacité du programme d'intervention et de prévention de l'intimidation par le biais de sondages anonymes menés auprès des élèves et du personnel scolaire. 		
<ul style="list-style-type: none"> Les membres du personnel scolaire et les parents/tuteurs assignés procèdent à la révision et à la mise à jour du plan d'intervention et de prévention de l'intimidation de l'école et ce, à intervalles réguliers, en s'appuyant sur les résultats des sondages maison et des plus récentes recherches en ce domaine. 		
<ul style="list-style-type: none"> L'école a la responsabilité d'instaurer un plan d'intervention et de prévention de l'intimidation pour contrer l'intimidation et par la même occasion, de se conformer au plan d'amélioration de l'école. 		

Activité « Montre-moi où » sur la carte de l'école - Où se produisent les actes d'intimidation dans votre école ?

Intimidation: Les enfants et les jeunes sont experts en la matière

Les enfants et les jeunes sont des experts en matière d'intimidation. Ils se gardent bien d'informer les adultes responsables de la surveillance à l'école et préfèrent agir en catimini. Par ailleurs, les enfants et les jeunes sont souvent témoins d'actes d'intimidation et savent donc où ils se produisent, à quel moment, ce qui s'est réellement passé, qui fait quoi, qui est victime d'intimidation et plus encore. Pour amorcer une démarche de prévention de l'intimidation, le personnel scolaire doit d'abord parfaire ses connaissances et bien saisir la problématique de l'intimidation et du harcèlement.

En Ontario, les écoles ont l'obligation de mener des sondages maison pour évaluer le climat social de l'école ; tous les deux ans, ces sondages scrutent l'opinion des élèves, des enseignants, des membres du personnel scolaire et des parents pour évaluer la prévalence de l'intimidation à l'école. Dans le cadre de ce sondage, on demande souvent aux enfants et aux jeunes d'indiquer les endroits les plus propices à l'intimidation dans leur école. Ils ciblent habituellement les zones les moins surveillées et les lieux où on ne tient aucune activité structurée comme le hall d'entrée, le secteur des casiers, les vestiaires du gymnase et la cour de l'école. Les sondages évaluant le climat social de l'école sont fort utiles et nous fournissent une idée générale des lieux où se produisent des actes d'intimidation. Toutefois, on peut obtenir des informations plus précises en invitant les enfants et les jeunes à indiquer avec précision les lieux où ils ont été témoins ou victimes d'intimidation à l'école.

Comment découvrir les lieux où les actes d'intimidation se produisent dans votre école ?

Trouvez ou dessinez une carte ou un plan de votre école qui illustre tous les étages de l'immeuble ainsi que le terrain de l'école et les zones extérieures. Imprimez ce plan de l'école en autant de copies que nécessaire pour que tous les élèves puissent participer à l'activité « Montre-moi où... »

Vous pouvez procéder de différentes façons :

1. L'activité « Montre-moi où... » peut s'inscrire dans le cadre du sondage maison portant sur le climat social de l'école. On remet à chaque élève un plan de l'école sur lequel il marque les lieux
2. Vous pouvez identifier certains groupes représentatifs (ex. toutes les classes d'anglais de 5^e année) et inviter chaque groupe sélectionné à faire l'exercice sur un plan de l'école.
3. Vous pouvez inviter des jeunes, membres d'une équipe œuvrant pour la sécurité par et pour les jeunes ou d'un comité de prévention de l'intimidation, à mener leur propre sondage auprès de leurs camarades de classe en utilisant le plan de l'école.
4. L'activité « Montre-moi où... » peut s'inscrire dans le cadre d'une journée de sensibilisation à l'intimidation, par exemple au cours de la Semaine de la sensibilisation à l'intimidation, ou à tout moment pendant l'année scolaire dans le cadre de votre plan de prévention de l'intimidation.

La marche à suivre est simple:

1. Chaque élève peut faire une marque sur tous les « points chauds » et endroits où il a vu ou vécu de l'intimidation à l'intérieur ou sur le terrain extérieur de l'école.
2. Les élèves peuvent dessiner un petit cercle ou apposer un autocollant rond sur les lieux où ils ont vu ou vécu des épisodes d'intimidation. Ils peuvent aussi indiquer tout lieu, dans l'école, où ils craignent voir se produire des actes d'intimidation.
3. On peut demander aux élèves plus âgés d'identifier les « points chauds » tout en recueillant de plus amples informations. Ils peuvent non seulement nous indiquer le lieu où se produisent ces actes d'intimidation mais aussi à quel moment et comment. Les détails sur le moment et le comment peuvent être expliqués en marge de la carte, dans des cases prévues à cette fin – on doit demander à l'élève de tracer une ligne, entre le « point chaud » et son commentaire, pour nous permettre de faire le pont entre les deux.

Voici le modèle d'un plan d'école, incluant les espaces voulues pour illustrer cette approche.

Salle de classe 102	Salle de classe 103	Bureau 104	Salle de classe 105
Porte 1 Escaliers	Hall d'entrée A		Porte 2 Escaliers
Salle de classe 106	Salle réservée au personnel 107	Salle de classe 108	Salle de classe 109

Exemple - Plan du rez-de-chaussée : École X

Où et quand	Où et quand	Où et quand	Où et quand
Où et quand	Où et quand	Où et quand	Où et quand

Lorsque ces plans de l'école sont complétés, on peut compiler les données en classe dans une série de cours de mathématiques et rédiger ensuite un rapport qui sera remis à l'équipe pour une école sécuritaire et tolérante ou à l'ensemble de l'école. Les résultats obtenus par le biais de cette activité peuvent vous éclairer et orienter vos décisions en matière de surveillance et lors de la planification d'un programme de prévention de l'intimidation.

Le but de cet exercice est d'inciter les enfants et les jeunes à dire aux adultes de l'école quels sont les lieux où se produisent les actes d'intimidation pour qu'ils puissent intervenir et résoudre ce problème. Ce projet peut également être intégré aux activités de la classe en gestion des données. Enfin, cet exercice permet aux élèves de connaître les différentes formes d'intimidation et de faire partie de la solution en contribuant à y mettre un terme !

Évaluation des besoins en matière de prévention de l'intimidation



En évaluant les besoins de l'école, la direction prend le pouls de la situation et détermine dans quelle mesure elle est disposée à s'engager sur la voie de la prévention de l'intimidation. Cet exercice permet également d'étudier les résultats des efforts de prévention consentis à ce jour et oriente les choix des programmes de prévention à venir.

Qui doit participer à cette évaluation ?

Pour bien saisir les besoins de l'école, tous les intervenants doivent donner leur point de vue, y compris les élèves, le personnel scolaire, les parents et tuteurs et les partenaires communautaires ; chacun de ces groupes possède une information particulière, qui lui est propre et chacun fait partie intégrante de l'approche globale à l'échelle de l'école. On peut procéder à l'évaluation des besoins en collaboration avec ces groupes de diverses façons. En ayant recours :

- aux groupes de discussion
- aux discussions en classe
- aux réunions de parents ou aux réunions de membres du personnel
- aux sondages

Quels sont les éléments à prendre en considération?

Les initiatives de prévention de l'intimidation à l'école comportent quatre secteurs:

1. Éducation: En collaboration avec tous les membres de la communauté scolaire
2. Évaluation: De la prévalence de l'intimidation à l'école et des besoins individuels des élèves
3. Prévention et intervention: Activités, stratégies et plans basées sur des données probantes visant la promotion d'un climat scolaire positif et l'intervention pour contrer l'intimidation
4. Politiques: Politiques globale à l'échelle de l'école, visant à contrer l'intimidation par le biais d'approches constructives et constantes.

L'outil *Évaluation des besoins* comporte deux volets :

1. Contenu
2. Mise en œuvre

Même les programmes les mieux conçus seront peu efficaces s'ils ne répondent pas véritablement aux besoins de votre école."

Ministre de l'Éducation (2005)

Les initiatives en prévention de l'intimidation à l'école touchent quatre secteurs:

1. Éducation
2. Évaluation
3. Prévention et intervention
4. Politiques

Quels sont les éléments à prendre en considération? (suite...)

Contenu. Le volet contenu évalue (a) l'étape de la mise en œuvre d'un programme de prévention de l'intimidation au sein de l'école et (b) le contenu du programme de prévention de l'intimidation au regard d'éléments importants comme :

- le climat social de l'école et les relations saines ;
- la capacité de répondre aux besoins des enfants et des jeunes en matière d'éducation et de développement personnel ;
- la participation active de tous les membres de la communauté scolaire.

Mise en œuvre. Ce volet évalue :

- le leadership de la direction de l'école, du personnel scolaire, des élèves, des parents et des tuteurs ;
- La mesure dans laquelle la direction de l'école désire mettre en place une initiative ;
- les ressources disponibles et nécessaires à la mise en œuvre d'une initiative
- la capacité réelle et actuelle de l'école à maintenir le programme au fil du temps.

Quelle est l'information obtenue ?

Cette évaluation des besoins permet à la direction de l'école de mesurer ses performances au plan de l'éducation, de l'évaluation, de l'intervention et de ses politiques. Voici l'information obtenue :

- Dans quelle mesure l'école parvient-elle à contrer l'intimidation à l'heure actuelle ?
- Dans quelle mesure la stratégie globale de lutte contre l'intimidation met l'accent sur la qualité des relations, les besoins au chapitre de l'éducation et du développement de l'élève, le climat social de l'école, la qualité des relations au sein de la communauté scolaire et le leadership ?
- Dans quelle mesure les divers intervenants sont-ils intéressés à s'impliquer dans la lutte contre l'intimidation ?
- Dans quelle mesure les intervenants sont-ils satisfaits des efforts consentis, actuellement, pour prévenir l'intimidation à l'école ?
- Avons-nous besoin de ressources additionnelles pour soutenir ces efforts de prévention ?
- Que peut-on faire pour déployer encore plus d'efforts ?
- Dans quelle mesure les efforts actuels sont-ils soutenus, à long terme ?

RÉFÉRENCE

Améliorer la sécurité dans les écoles : un plan d'action pour la prévention de l'intimidation

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/healthsafeschools/actionTeam/shapingf.pdf>

Voir : Boîte à outils - Évaluation des besoins en matière de prévention de l'intimidation.

Évaluation des besoins en matière de prévention de l'intimidation

Cet outil vous donnera un aperçu du niveau auquel vous êtes dans l'élaboration d'un plan de prévention de l'intimidation dans votre école et mettra en lumière les aspects du plan scolaire qui méritent votre attention. Répondez aux quatre volets de cette évaluation en compagnie de votre *Équipe d'action pour la sécurité dans les écoles*. Lorsque la réponse obtenue est « non », cela signifie que ce secteur nécessite plus d'efforts sous le leadership de votre équipe. Si la réponse obtenue est « oui » mais s'accompagne du commentaire « non satisfait » ou « plus ou moins satisfait », cela indique que ces secteurs ont également besoin d'amélioration et d'un peu plus d'attention de la part de votre équipe. On devrait procéder à cette évaluation au début de chaque année scolaire pour identifier les objectifs visés en matière de prévention de l'intimidation de l'année en cours et en faire la planification.

Tableau 1: Éducation

Éducation	Questions portant sur l'éducation et soumise aux élèves, membres du personnel scolaire, parents et représentants communautaires	Élèves		Personnel scolaire		Parents ou tuteurs		Autres adultes	
		Oui ou Non	Degré de satisfaction 0 non satisfait 1 plus ou moins 2 très satisfait	Oui ou Non	Degré de satisfaction 0 non satisfait 1 plus ou moins 2 très satisfait	Oui ou Non	Degré de satisfaction 0 non satisfait 1 plus ou moins 2 très satisfait	Oui ou Non	Degré de satisfaction 0 non satisfait 1 plus ou moins 2 très satisfait
<u>Contenu</u>	L'école a-t-elle cherché à éduquer afin de sensibiliser son public sur les sujets suivants :								
	1. L'intimidation est un problème relationnel qui exige des solutions relationnelles ?								
	2. Les besoins au chapitre de l'éducation et du développement de l'élève et qui sont en rapport avec l'intimidation ?								
	3. Le climat social et les relations saines entre les membres de la communauté scolaire ?								
<u>Mise en œuvre</u>	La direction et les enseignants ont-ils reconnu que l'intimidation en milieu scolaire est un sérieux problème ?								
	La direction de l'école a-t-elle fait un effort pour améliorer les communications au sujet de l'intimidation ?								
	A-t-on alloué les ressources nécessaires afin de soutenir votre programme de prévention de l'intimidation ?								

Tableau 2: Évaluation

Évaluation	Questions portant sur l'évaluation et soumise aux élèves, membres du personnel scolaire, parents et représentants communautaires	Élèves		Personnel scolaire		Parents ou tuteurs		Autres adultes	
		Oui ou Non	Degré de satisfaction 0 non satisfait 1 plus ou moins 2 très satisfait	Oui ou Non	Degré de satisfaction 0 non satisfait 1 plus ou moins 2 très satisfait	Oui ou Non	Degré de satisfaction 0 non satisfait 1 plus ou moins 2 très satisfait	Oui ou Non	Degré de satisfaction 0 non satisfait 1 plus ou moins 2 très satisfait
Contenu	A-t-on procédé à l'évaluation de la prévalence de l'intimidation dans votre école ?								
	Cette évaluation contenait-elle des questions sur les formes d'intimidation, en fonction de l'âge, tant chez les garçons que chez les filles ?								
Mise en œuvre	Cette évaluation contenait-elle des questions sur les perceptions et les stratégies des pairs, des membres du personnel scolaire et des parents ?								
	A-t-on transmis les résultats de cette évaluation à la communauté scolaire ?								
	La direction de votre école semble-t-elle intéressée à en savoir davantage sur les répercussions de l'intimidation ?								
	Avez-vous les ressources nécessaires (ex. Personnel, fournitures) pour procéder à l'évaluation de l'intimidation ?								
	Pouvez-vous compter sur d'autres ressources communautaires (ex. université, parents bénévoles) ?								
	Est-ce que votre école compte utiliser les résultats de cette évaluation pour bien choisir son programme de prévention ainsi que le plan d'évaluation de ses interventions ?								

Tableau 3: Prévention et intervention

Prévention et intervention	Questions portant sur la prévention et l'intervention, soumises aux élèves, membres du personnel scolaire, parents et représentants communautaires	Élèves		Personnel scolaire		Parents ou tuteurs		Autres adultes	
		Oui ou Non	Degré de satisfaction 0 non satisfait 1 plus ou moins 2 très satisfait	Oui ou Non	Degré de satisfaction 0 non satisfait 1 plus ou moins 2 très satisfait	Oui ou Non	Degré de satisfaction 0 non satisfait 1 plus ou moins 2 très satisfait	Oui ou Non	Degré de satisfaction 0 non satisfait 1 plus ou moins 2 très satisfait
<u>Contenu</u>	Votre école s'est-elle dotée d'un programme de prévention de l'intimidation ? Si oui :								
	1. S'agit-il d'un programme basé sur des données probantes et qui met à contribution l'ensemble de l'école ?								
<u>Mise en œuvre</u>	2. Offre-t-il un réel soutien et des stratégies d'intervention auprès des élèves intimidateurs et/ou victimes d'intimidation ?								
	3. Fait-il la promotion de saines relations et stratégies auprès des élèves, du personnel et des parents ?								
	La direction et les enseignants sont-ils les leaders de ce programme et encouragent-ils la participation active de l'ensemble de la communauté scolaire ?								
	Avez-vous besoin de:								
	1. Ressources (ex. fonds, personnel, fournitures) pour mener ce programme ?								
	2. Sont-elles disponibles ?								
	Si vous gérez ce programme, en faites-vous l'évaluation ou avez-vous l'intention de le faire ?								
Quels seront les obstacles lors de la mise en œuvre d'un programme de prévention de l'intimidation ?									

Tableau 4: Plan scolaire

Plan scolaire	Questions portant sur la mise en œuvre du plan scolaire et soumises aux élèves, membres du personnel scolaire, parents et représentants communautaires	Élèves		Personnel scolaire		Parents ou tuteurs		Autres adultes	
		Oui ou Non	Degré de satisfaction 0 non satisfait 1 plus ou moins 2 très satisfait	Oui ou Non	Degré de satisfaction 0 non satisfait 1 plus ou moins 2 très satisfait	Oui ou Non	Degré de satisfaction 0 non satisfait 1 plus ou moins 2 très satisfait	Oui ou Non	Degré de satisfaction 0 non satisfait 1 plus ou moins 2 très satisfait
Contenu Mise en œuvre	Votre plan scolaire comprend-il :								
	1. Une définition de l'intimidation?								
	2. Des procédures précises visant à contrer l'intimidation ?								
	3. La description détaillée des rôles et responsabilités des élèves, du personnel et des parents pour contrer l'intimidation ?								
	A-t-on publicisé ce plan auprès de tous les élèves, du personnel et des parents ?								
	Procède-t-on à l'évaluation de la mise en œuvre du plan scolaire et de son efficacité ?								
	Avez-vous besoin de:								
	1. Ressources (ex. fonds, personnel, fournitures) pour mener ce plan ?								
	2. Sont-elles disponibles ?								
	Quels seront les obstacles pour la mise en œuvre et le soutien d'un plan de prévention de l'intimidation ?								

Principes d'intervention et de prévention en matière d'intimidation



Lorsqu'on parle d'intervenir et de prévenir l'intimidation, on ne cherche pas seulement à éliminer l'intimidation mais aussi à promouvoir de saines relations. Nous avons pour objectif d'amener tous les enfants et les jeunes à vivre des relations saines, respectueuses, bienveillantes et sécuritaires avec toutes les personnes de leur entourage.

Nos stratégies de prévention de l'intimidation sensibilisent les enfants et les jeunes et développent leurs habiletés pour qu'ils puissent :

- établir et maintenir de saines relations;
- s'abstenir d'intimider les autres;
- réagir efficacement s'ils sont victimes d'intimidation (par exemple, quitter les lieux ou se confier à quelqu'un)

Pour que les enfants et les jeunes réussissent à l'école et dans leurs relations avec les pairs, ils doivent avoir été sensibilisés à l'intimidation et acquérir des habiletés socio-affectives. Tous les adultes qui participent à l'éducation des enfants doivent posséder les connaissances nécessaires pour transmettre à ces enfants le sens des responsabilités et une meilleure compréhension sociale.

Nos stratégies d'intervention en matière d'intimidation nous permettent d'aider les enfants qui sont aux prises avec des problèmes d'intimidation. Elles comportent deux approches :

1. Offrir un soutien individuel dans le but de soutenir le développement de l'enfant dans des domaines qui lui causent problèmes (par exemple, compréhension, habiletés sociales, attitudes) et promouvoir ses forces et ses talents.
2. Aider les enfants et les jeunes à établir des relations positives avec leurs enseignants, leurs pairs, leur famille et leur collectivité et à acquérir une compréhension sociale ainsi que de comportements sociaux constructifs.

Principes d'intervention et de prévention en matière d'intimidation (basées sur des données probantes)

Principe 1: L'intimidation est une difficulté relationnelle.

- **L'intimidation est un abus de pouvoir au sein de la relation entre l'enfant intimidateur et l'enfant qui en est victime.** Ces deux enfants ont besoin d'aide et d'une intervention faisant la promotion de saines relations.
- **Une difficulté relationnelle requiert une solution relationnelle.** On doit offrir aux enfants et aux jeunes intimidateurs une intervention qui leur apprend que l'intimidation est un comportement inacceptable, qui les sensibilise et leur enseigne des habiletés sociales, l'empathie et le leadership positif. Les enfants victimes d'intimidation ont besoin d'être protégés, de retrouver leur sécurité et d'être soutenus pour traverser l'épreuve de l'intimidation.
- **Une solution relationnelle englobe tous les enfants et les jeunes aux prises avec des problèmes d'intimidation.** Bien souvent, les jeunes qui sont témoins d'intimidation font partie du problème. On peut changer la dynamique du groupe et promouvoir des relations positives en faisant une intervention ciblée auprès du groupe des pairs.
- **L'enfant saura établir des relations positives avec ses pairs s'il a des relations positives avec les adultes.** L'enfant observe ses enseignants, ses parents ou tuteurs et les autres adultes et imite leur façon d'être en relations, de s'exprimer et se comporter. Ces adultes deviennent donc des modèles, aux yeux de l'enfant, et lui donnent l'occasion de vivre des expériences positives dans ses relations avec les pairs.

« Je veux que les adultes qui m'entourent sachent que même si je continue (à faire de l'intimidation), je veux savoir qu'ils m'aimeront encore et continueront à me soutenir pour que ça cesse. »

ÉLÉMENTS CLÉS

Principe 1:

L'intimidation est une difficulté relationnelle.

Principe 2:

Une intervention en matière d'intimidation exige une approche fondée sur le développement de l'enfant.

Principe 3:

Une intervention en matière d'intimidation demande une approche systémique.

Principe 4:

Le leadership est le fondement même du changement.

Principes d'intervention et de prévention en matière d'intimidation (basées sur des données probantes) (suite...)

Principe 2. Une intervention en matière d'intimidation exige une approche fondée sur le développement de l'enfant.

- **Les formes de l'intimidation changent à mesure que l'enfant ou l'adolescent grandit et développe ses habiletés et intérêts.** Les formes de l'intimidation changent en fonction de l'âge et du sexe. Les interventions doivent être appropriées et choisies en fonction du degré de développement de l'enfant ou du jeune.
- **L'intimidation peut débuter à la maternelle et se poursuivre tout au long du parcours scolaire et au-delà.** Nos interventions doivent être appliquées dès le plus jeune âge et faire la promotion de saines relations. Le curriculum de l'Ontario offre de multiples occasions de soutenir les enfants et les jeunes, de les aider à acquérir les habiletés voulues et apprendre à établir de saines relations. Par exemple, le curriculum de l'Ontario, de la 1^{ière} à la 12^e année en Éducation physique et santé, comprend des matières comme les habiletés personnelles, les capacités d'adaptation, les habiletés interpersonnelles, la communication et les habiletés sociales, la pensée critique et créative.
- **L'intensité de l'intervention sera choisie en fonction du développement de l'enfant ou du jeune, de ses besoins et de ses capacités.** Les interventions les plus intenses s'adressent à une infime minorité d'enfants et de jeunes, gravement impliqués dans cette problématique soit comme intimidateurs ou victimes ou les deux. On doit parfois référer ces enfants ou ces jeunes à des services d'aide à l'enfance et à la famille œuvrant au sein de la collectivité.
- **Les pensées et les comportements sont à l'origine des problèmes associés à l'intimidation.** Des interventions visant à promouvoir de saines relations doivent cibler l'acquisition de certaines habiletés comme l'attention, l'empathie, des habiletés sociales, la maîtrise des émotions et du comportement, un changement d'attitude, un sens moral, la résolution de conflit et le leadership positif.

Principe 3. Une intervention en matière d'intimidation demande une approche systémique.

- **Une intervention réussie est globale et systémique.** La réussite d'une intervention se mesure par les changements qui s'opèrent dans les classes, dans le climat scolaire, au sein des groupes de pairs, du personnel scolaire, de l'administration, de la collectivité et chez les parents ou tuteurs.
- **Au cœur de la dynamique et des solutions à l'intimidation se trouvent les pairs qui en sont la clé.** Dans une intervention ciblant les pairs, on incite les enfants et les jeunes à s'affirmer adéquatement lorsqu'ils sont témoins d'intimidation. Les pairs ont besoin de formation et d'accompagnement pour apprendre à utiliser des stratégies d'intervention efficaces et comprendre la dynamique de l'intimidation.
- **Les adultes enseignent aux enfants et aux jeunes à établir de saines relations et leur servent de modèles.** Tous les adultes sont des modèles à suivre aux yeux des enfants. Les adultes doivent prendre conscience de leurs propres comportements. Ils doivent donner l'exemple et ne jamais faire preuve de violence ou d'abus de pouvoir. Ils ont la responsabilité de promouvoir, entre pairs, des relations saines, sécuritaires, bienveillantes et inclusives.
- **L'intimidation est un problème communautaire.** Pour que les enfants puissent établir de saines relations, nous devons leur offrir des réponses qui soient cohérentes et constantes à tout moment et en tout lieu à c'est-à-dire à l'école, à la maison, lors des activités sportives, dans les centres de loisirs et leur entourage.



Lorsqu'un enfant sait établir de saines relations, il risque moins de faire l'expérience de l'intimidation et aura plutôt tendance à soutenir les enfants qui se font intimider. Promouvoir de saines relations est la voie à suivre pour prévenir l'intimidation et instaurer un climat positif dans une école sécuritaire et tolérante.

Habilités de vie

1. Habiletés personnelles
 - Connaissance de soi
 - Affirmation de caractère
 - Capacité d'autoévaluation
 - Capacité d'adaptation
2. Habiletés interpersonnelles
 - Coopération
 - Respect de l'autre
3. Pensée critique et créative
 - Prise de conscience
 - Analyse
 - Décision
 - Jugement

Version équivalente : Le curriculum de l'Ontario, 1^{ière} à la 8^{ième} année Éducation physique et santé,
<http://www.edu.gov.on.ca/eng/curriculum/elementary/healthcurr18.pdf2010> Version provisoire. p 23

Principes d'intervention et de prévention en matière d'intimidation (basées sur des données probantes) (suite...)

Principe 4: Le leadership est le fondement même du changement.

- **Le leadership de la direction de l'école génère soutien et action.** La réussite d'un programme de prévention de l'intimidation adapté aux besoins d'une école repose sur l'engagement, la compréhension et les actions concrètes de la direction de l'école.
- **Le leadership du personnel enseignant est essentiel, il permet de mettre en œuvre le programme et de promouvoir de saines relations.** La mise en œuvre et l'efficacité d'un programme de prévention de l'intimidation repose sur la participation active des enseignants, sur leur intérêt et sur la confiance qu'ils ont de posséder les connaissances et les compétences professionnelles nécessaires pour agir et lutter contre l'intimidation.
- **Tous les adultes ont un rôle important à jouer dans la promotion de saines relations.** Tous les adultes qui œuvrent auprès des enfants jouent un rôle important lorsqu'ils font la promotion de saines relations et interviennent pour résoudre les problèmes liés à l'intimidation.

Pourquoi doit-on cibler les habiletés relationnelles ?

Il est difficile et fort complexe pour tous les enfants et les jeunes, d'apprendre à vivre en harmonie avec les autres. Cet apprentissage s'avère plus difficile encore pour les enfants qui n'ont pas eu de modèle adulte, ni de continuité dans l'apprentissage relationnel ou encore qui n'ont pas eu la chance de vivre de saines relations, au sein de leur famille dès leur plus tendre enfance. Les enfants agissent d'une façon avec leurs parents/tuteurs ou frères et sœurs et différemment en présence d'adultes ou de pairs qui leurs sont étrangers. Pour qu'un enfant puisse établir et maintenir de saines relations, il doit faire l'acquisition graduelle et toujours plus complexe d'une compréhension sociale, d'une conscience sociale et d'habiletés sociales. Les enfants apprennent par la méthode essai-erreur. Ils ont le droit de commettre des erreurs et nous avons le devoir de leur enseigner à apprendre de leurs erreurs et ce peu importe qu'ils s'agissent de fautes commises en lecture, en calcul ou en relations. Tous les enfants ont besoin d'un soutien positif et constant pour se développer au plan socio-affectif, un acquis essentiel pour pouvoir réussir à l'école comme dans la vie.

Le curriculum Éducation physique et santé et le curriculum Sciences humaines et sociales (voir Développement personnel et identitaire, dans la colonne de gauche) permettent d'intégrer au programme-cadre l'enseignement d'habiletés personnelles et autres dans tous les domaines (par exemple, en Arts visuels ou auprès de groupes d'élèves peu importe la matière à l'étude.)

Curriculum de l'Ontario

Ministère de l'Éducation de l'Ontario : *Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants* (2010 Version provisoire). http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/elementary/kindergarten_french_june3.pdf

Ministère de l'Éducation de l'Ontario : *Le curriculum de l'Ontario de la 1^{ère} à la 8^{ème} année, Éducation physique et santé, version provisoire, 2010* (révisé) <http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/elementary/health.html>

Ministère de l'Éducation de l'Ontario : *Le curriculum de l'Ontario, 9^{ème} et 10^{ème} année, Éducation physique et santé, 1999*. <http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/secondary/health.html>

Ministère de l'Éducation de l'Ontario : *Le curriculum de l'Ontario de la 1^{ère} à la 6^{ème} année, Études sociales et de la 7^{ème} et 8^{ème} année, Histoire et géographie, 2004* (révisé) <http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/elementary/ssstudies18curr.pdf>

Ministère de l'Éducation de l'Ontario : *Le curriculum de l'Ontario, de la 9^{ème} à la 12^{ème} année Sciences humaines et sociales (1999, 2000)*. <http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/secondary/ssstudies.html>

Ressources

PREVNet: <http://www.prevnet.ca>.

D'un stade à l'autre: une ressource sur le développement des jeunes. Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse: <http://www.children.gov.on.ca/htdocs/French/topics/youthopportunities/steppingstones/youthpolicy.aspx>

Enseigner les habiletés relationnelles

Apprendre à vivre en harmonie avec les autres est un apprentissage d'une grande complexité. C'est pourquoi nous devons songer à mettre en place toute une gamme de stratégies pour soutenir cet apprentissage, à l'école et ailleurs. Nous devons :

- Offrir intentionnellement et à tous les élèves maintes occasions de développer leurs habiletés personnelles et relationnelles au cours d'activités tenues dans le cadre du curriculum, hors curriculum et au sein de la collectivité.
- Identifier dès le plus jeune âge, si possible, les enfants qui éprouvent des difficultés afin de leur offrir aussitôt notre soutien pour éviter que ces problèmes d'apprentissage ne s'aggravent et que ces enfants ne cumulent trop de retard.
- Lorsque les élèves travaillent en groupe, identifier quelles sont les habiletés relationnelles qu'on peut leur enseigner et qu'ils peuvent renforcer et pratiquer dans le cadre de leurs apprentissages prévus au curriculum.
- Non seulement devons-nous inciter et motiver les enfants à apprendre mais nous devons inviter les familles à participer et à soutenir les efforts d'apprentissage de leur enfant. Nous devons offrir aux enfants et aux jeunes maintes occasions de développer leurs habiletés à établir de saines relations.
- Identifier les forces et les faiblesses de l'enfant et lui offrir le soutien nécessaire pour qu'il puisse apprendre à sa manière, car chaque enfant est unique.
- Diviser les tâches en petites étapes et offrir aux enfants l'occasion de pratiquer à maintes reprises (ex. devoir à la maison, jeux de rôle) pour qu'ils apprennent à mettre ces habiletés en pratique dans leur vie personnelle.
- Comprendre qu'un enfant est plus motivé et apprend mieux lorsqu'il sait que l'adulte qui lui prodigue ses enseignements se soucie réellement de son bien-être (ex. enseignant, directrice ou directeur de l'école, coach, conseiller, parent ou tuteur).
- Montrer aux enfants et aux jeunes de quelle manière interrompre et mettre fin à un discours ou un comportement inapproprié.
- Reconnaître que les enfants apprennent par renforcement. Lorsque leur apprentissage se déroule bien, ils ont besoin d'être encouragés et louangés – et ils ont besoin d'un soutien ferme et chaleureux lorsqu'ils rencontrent des difficultés d'apprentissage.
- Reconnaître que l'enseignement d'habiletés relationnelles complexes, tout comme la lecture ou les mathématiques, ne se fait pas en une seule intervention. Nous devons nous assurer que l'enfant intègre et pratique ses acquis, autrement dit, vérifier régulièrement où il en est et lui offrir une supervision et un soutien constant.
- Acquérir des nouvelles habiletés à tout âge. Savoir établir de saines relations est, à bien des égards, l'apprentissage de toute une vie. Certains enfants auront besoin, plus que tout autre, d'un soutien particulièrement intense et prolongé pour continuer à acquérir de nouvelles habiletés relationnelles fort complexes.

Intervenir devant un comportement inapproprié

Nous devons intervenir devant un comportement irrespectueux ou inapproprié dans le but d'y mettre un terme et de corriger la situation sur-le-champ ; nous devons montrer aux élèves impliqués dans cet incident que leurs agissements sont inacceptables. Devant un comportement blessant, l'enseignant qui ne dit rien ou ne réagit pas y consent (par exemple, ne rien faire lorsqu'un élève dit « Tu es une vraie tapette » ou « Ne fais pas ton Juif »). Il faut intervenir devant pareil comportement. L'intervention peut consister à demander à l'élève de cesser ce comportement inapproprié, nommer ce comportement, expliquer en quoi il est inapproprié ou irrespectueux et exiger qu'à l'avenir, l'élève change de comportement. Il est important de prendre en considération les facteurs atténuants et d'être sensible à ce que vivent tous les élèves impliqués dans cet incident.

Les enseignants peuvent utiliser les ressources du curriculum pour traiter différentes situations liées aux préjugés ou à la discrimination et aider les enfants et les jeunes à comprendre l'origine de certaines formes d'intimidation. Enfin, en intégrant la promotion de relations saines et positives à leur curriculum, ils contribuent à instaurer un climat positif dans l'école.

Comment intervenir auprès d'un enfant intimidateur?

L'intimidation est une difficulté relationnelle qui demande une solution relationnelle. Nous décrivons ici une intervention en six étapes conçue pour mettre fin à l'intimidation et offrir une aide individuelle aux enfants et aux jeunes afin de leur apprendre à interagir positivement avec leur entourage. Au cours de ces interventions, on doit affirmer clairement que l'intimidation est un comportement inacceptable. De plus, ces interventions doivent miser sur la connaissance de soi et permettre d'acquérir les habiletés, l'empathie et la compréhension nécessaires pour que l'enfant n'emprunte pas la voie de l'intimidation et se comporte de façon respectueuse.

Éléments clés

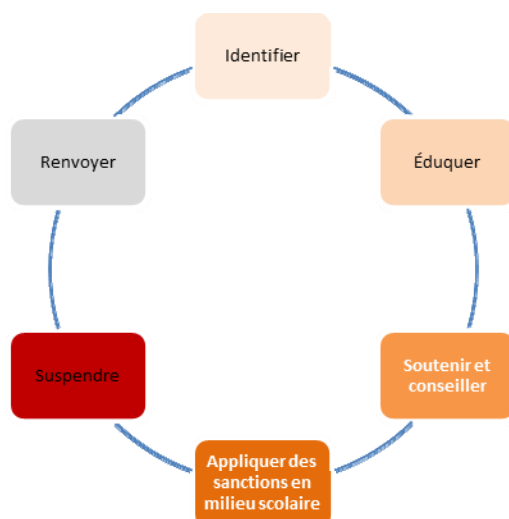
Avant d'intervenir en situation d'intimidation, posez-vous les questions suivantes:

- Quelle sont les circonstances particulières entourant cet enfant, ce jeune ?
- De quelle nature est le comportement de l'intimidateur ?
- Ces actes d'intimidation sont-ils fréquents, quelle est la gravité de la situation ?
- Est-ce que ce comportement modifie le climat positif de l'école ?
- Quelles interventions choisir afin de promouvoir un comportement positif, chez cet élève, tout en corrigeant la situation et en lui offrant le soutien nécessaire ?
- La réponse apportée est-elle conforme aux politiques et directives émises par l'école, le conseil scolaire et le ministère (par exemple, prendre en considération les facteurs atténuants et autres ?)

Voici les étapes à suivre lors d'une intervention face à un incident d'intimidation ou de violence pouvant se produire dans votre école. Ces étapes sont conformes au Programme de discipline progressive du ministère de l'Éducation, note n° 145. La discipline progressive fait appel à une série d'interventions visant à soutenir l'enfant dans l'apprentissage de comportements appropriés et à lui imposer des conséquences éducatives facilitant l'intégration de ces nouveaux comportements.

Voici un graphique illustrant cette intervention en six étapes pour contrer l'intimidation.

Modèle d'intervention en matière de situation e violence ou d'intimidation



Intervenir lors d'un incident de violence ou d'intimidation – Étape 1

Étape 1 : Identifier	Degré d'intervention applicable à tous les incidents de violence ou d'intimidation
Action immédiate d'une durée d'environ 3 minutes.	<p>Stopper les actes d'intimidation ou de violence Tous les enfants et les jeunes doivent comprendre que la direction de leur école s'engage à assurer leur sécurité en milieu scolaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si quelqu'un fait de l'intimidation devant témoin, interrompez-le sur-le-champ. Dites-lui : « <i>Ça suffit, arrête ! C'est de l'intimidation.</i> » • Faites en sorte que tous les enfants et les jeunes qui se trouvent à proximité vous entendent passer ce commentaire. <p>Identifier, nommer ce comportement comme étant de l'intimidation ou de la violence Toute « l'attention » est tournée vers l'enfant/le jeune interpellé mais le but ultime est de détourner l'attention et mettre l'accent sur le comportement plutôt que sur la personne.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nommez la forme d'intimidation (physique, verbale, sociale ou électronique) : « <i>J'ai remarqué (vu, entendu) _____.</i> » • Identifiez le comportement répréhensible en faisant référence au code de conduite de l'école: « <i>Le code de conduite de l'école dit clairement que nous devons nous respecter les uns les autres.</i> » <p>Élargir la portée de votre intervention Aidez l'enfant ou le jeune intimidateur à comprendre les répercussions néfastes de ses faits et gestes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifiez les actes de violence ou d'intimidation en décrivant l'impact qu'ils peuvent avoir sur les autres élèves de l'école : « <i>Ce comportement <identifiez-le> peut aussi être blessant pour les enfants qui en ont été témoins.</i> » • Reconnaissez que ce comportement et non la personne est répréhensible et précisez que dans cette école, les attentes sont les suivantes : « <i>Dans notre école, il est interdit de dénigrer les autres enfants et les jeunes</i> » ou « <i>Nous n'apprécions pas les comportements blessants, dans notre école. Les enfants et les jeunes s'entraident et se respectent.</i> » <p>Exiger une attitude positive, à l'avenir Adressez-vous directement à l'enfant intimidateur et personnalisez votre réponse.</p> <ul style="list-style-type: none"> • « <i>(Dites son nom), je t'invite à t'arrêter et à réfléchir avant d'agir.</i> » <p>Prenez soin de soutenir l'enfant ou le jeune qui vient de se faire agresser.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rassurez l'enfant victime d'intimidation: « <i>Tous les enfants et les jeunes de notre école ont le droit au respect et à vivre en sécurité. Je suis désolé de ce qui t'arrive et je vais prendre des mesures pour m'assurer que cela ne se reproduise plus.</i> »
Cette intervention exige un suivi à court terme.	<p>Assurer le suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faites le signalement de cet incident et informez-en la direction de l'école. • Déterminez s'il s'agit de violence ou d'intimidation (à l'aide de notre outil). S'il s'agit d'un cas d'intimidation, passez à l'étape 2.

Intervenir lors d'un incident de violence ou d'intimidation – Étape 2

Étape 2: Intervenir	Cette intervention peut s'appliquer à tous les cas d'intimidation. Complétez d'abord l'étape 1.
	<p>Identifier (voir plus haut)</p> <ul style="list-style-type: none"> Comprend toutes les phases de l'étape 1. <p>Une discipline progressive à des fins d'apprentissage Les enfants et les jeunes intimidateurs doivent apprendre que leur comportement est inapproprié et blessant pour les personnes impliquées. Ils ont besoin d'acquérir des habiletés et une compréhension qui leur permettront d'interagir avec les autres de manière positive et respectueuse. Une discipline progressive éveille l'empathie et outillent l'enfant pour qu'il soit en mesure de changer de comportement.</p> <p>Selon la pyramide d'intervention de l'école, les conséquences doivent être appliquées (a) rapidement, (b) avec constance et (c) sans violence – lorsqu'un adulte est hostile, il enseigne aux enfants à user de violence, par mégarde.</p> <p><u>Exemples d'activités qui contribuent au renforcement des habiletés relationnelles</u> Invitez l'enfant ou le jeune intimidateur à faire certaines activités:</p> <ul style="list-style-type: none"> Mener une discussion en classe (ex. les blessures engendrées par l'intimidation, comment les pairs peuvent contribuer à la prévention de l'intimidation) Rédiger une histoire (ex. sur les effets dévastateurs de l'intimidation) Écrire une note à ses parents ou tuteurs pour leur expliquer son comportement et les conséquences encourues. Créer un jeu de rôle. Faire une présentation devant la classe. Lire des textes traitant de prévention de l'intimidation. Créer des affiches pour l'école. Apprendre à voir les choses avec les yeux d'autres enfants ou jeunes et éprouver de l'empathie. Renforcer ses habiletés de leader et trouver une occasion d'exercer un leadership positif (ex. leadership pendant le jeu, au sein d'un club ou d'une équipe). <p>Réparer ses torts Les enfants et les jeunes doivent se côtoyer à l'école et par conséquent, il est important de réparer les blessures relationnelles pour ne pas perturber le climat positif et le sentiment de sécurité qui prévalent à l'école. Invitez l'enfant intimidateur à faire amende honorable ou à rétablir les liens avec sa victime pour qu'il assume la responsabilité de ses actes et prenne conscience de l'impact de l'intimidation. Si l'enfant intimidateur est incapable de présenter ses excuses avec authenticité, ayez recours à une approche indirecte (par ex. rédiger une lettre pour faire ses excuses) plutôt qu'à des excuses faites directement et en personne (par exemple, au cours d'une rencontre prévue à cette fin).</p> <p>Assurer un suivi (Pour une surveillance soutenue) <u>Communiquez avec les parents/tuteurs</u> Communiquez avec les parents ou tuteurs des deux enfants impliqués, soit l'enfant intimidateur et l'enfant victime d'intimidation. Expliquez-leur la situation, les événements, la façon dont l'école est intervenue (discipline progressive, conséquences éducatives) tout en préservant la vie privée des élèves concernés. Expliquez aux parents le plan de surveillance et de suivi mis en place pour éviter que cette situation ne se répète. Demandez aux parents ou tuteurs de participer aux efforts consentis en surveillant la situation de leur côté pour s'assurer que les choses ne se répèteront pas. Une semaine après les événements, faites un suivi auprès des parents ou tuteurs par téléphone, courriel ou une note acheminée à la maison afin de prendre des nouvelles de l'enfant et de vérifier s'ils ont besoin de plus d'information.</p> <p><u>Surveillez le comportement de l'enfant ou le jeune</u> Repérez un membre du personnel scolaire qui soit en mesure de surveiller l'enfant intimidateur et l'enfant victime d'intimidation, le lendemain des événements. Utilisez à une méthode de suivi de type « trois, deux, un » : (i) Vérifiez trois fois auprès des enfants impliqués, au cours de la première semaine suivant les événements, (ii) deux fois la seconde semaine suivant les événements et (iii) une fois la troisième semaine suivant les événements. Un suivi serré et fréquent auprès de l'enfant l'informe que ce comportement préoccupe les adultes et que ces derniers surveillent la situation de près pour s'assurer qu'elle ne se répètera pas. Ce suivi est une forme de soutien pour l'enfant victime d'intimidation, il lui fait comprendre qu'il a le droit de vivre en sécurité, que les adultes de l'école veillent sur sa sécurité et qu'ils font un suivi pour s'assurer que les actes d'intimidation ont bel et bien cessé.</p>

Intervenir lors d'un incident de violence ou d'intimidation – Étape 3

Étape 3 : Accompagner	Les enfants et les jeunes constamment impliqués dans des incidents d'intimidation ont souvent besoin d'une aide plus soutenue.
Action immédiate	Identifier <ul style="list-style-type: none"> Comprend toutes les phases de l'étape 1. Voir la description ci-haut.
	Éduquer <ul style="list-style-type: none"> Comprend toutes les phases de l'étape 2. Voir la description ci-haut.
Entreprendre une stratégie à long terme.	Entreprendre une stratégie à long terme destinée aux élèves intimidateurs et aux élèves victimes d'intimidation Si le problème persiste entre l'enfant intimidateur et l'enfant victime d'intimidation, malgré les interventions éducatives, on doit recourir à une intervention plus intensive. <ul style="list-style-type: none"> Identifiez les soutiens disponibles au sein de l'école, du conseil scolaire et de la collectivité pour seconder les interventions destinées à l'enfant intimidateur. Rencontrez les parents/tuteurs pour examiner à nouveau le problème et les solutions éventuelles, y compris explorer les causes sous-jacentes de ce comportement agressif et reconnaître les forces et les défis propres à l'enfant. Choisir une intervention appropriée et fondée sur les besoins de l'enfant ou du jeune (ex. consultations individuelles, soutien en santé mentale, soutien aux parents/tuteurs, formation en habiletés et compétences). Évaluez les besoins d'un soutien académique. Incitez les parents/tuteurs à faire appel aux ressources et soutiens appropriés offerts par l'école, le conseil scolaire ou la collectivité.
	Surveillance et suivi <ul style="list-style-type: none"> Assurez un suivi auprès des parents ou tuteurs et auprès de l'enfant ou du jeune pour continuer à les soutenir et vous assurer que les choses progressent dans la bonne direction.

Intervenir lors d'un incident de violence ou d'intimidation – Étape 4

Étape 4 : Pyramide d'intervention	Les enfants et les jeunes pour qui les interventions des étapes 1 à 3 n'ont donné aucun résultat tangible ont parfois besoin de sanctions mises en application en milieu scolaire.
	Identifier <ul style="list-style-type: none"> Comprend toutes les phases de l'étape 1. Voir la description ci-haut.
	Éduquer <ul style="list-style-type: none"> Comprend toutes les phases de l'étape 2. Voir la description ci-haut.
	Entreprendre une stratégie à long terme <ul style="list-style-type: none"> Comprend toutes les phases de l'étape 3. Voir la description ci-haut.
	Appliquer des sanctions en milieu scolaire <ul style="list-style-type: none"> Si l'intimidation perdure après avoir suivi les étapes précédentes et appliqué les conséquences éducatives, il est peut-être préférable d'exclure l'enfant intimidateur des activités parascolaires pour assurer la sécurité des enfants et des jeunes. La politique de discipline progressive adoptée par le ministère de l'Éducation considère que la détention est parfois une stratégie appropriée, tout en tenant compte des facteurs atténuants.

Intervenir lors d'un incident de violence ou d'intimidation – Étape 5

Étape 5 : Mesures disciplinaires La suspension	Après avoir pris en compte les facteurs atténuants, il arrive que l'élève demeure à ce stade s'il continue à intimider les autres à répétition.
	Identifier <ul style="list-style-type: none"> Comprend toutes les phases de l'étape 1.
	Éduquer <ul style="list-style-type: none"> Comprend toutes les phases de l'étape 2.
	Entreprendre une stratégie à long terme <ul style="list-style-type: none"> Comprend toutes les phases de l'étape 3.
	Appliquer des sanctions en milieu scolaire <ul style="list-style-type: none"> Comprend toutes les phases de l'étape 4.
	Suspendre <ul style="list-style-type: none"> Pour des raisons de sécurité, il est parfois nécessaire de retirer temporairement un élève de l'école. Il faut s'assurer que l'élève garde le contact avec l'école et son programme académique. Par-contre on doit lui donner accès à des ressources d'apprentissage. En instaurant des stratégies de réintégration, on fait comprendre à l'élève qu'on s'attend à le voir rejoindre la communauté scolaire et à se conformer au plan de prévention de l'intimidation et au code de conduite en vigueur. On peut référer l'enfant ou le jeune à des programmes alternatifs (s'ils sont offerts) conçus pour développer des habiletés et des comportements positifs et des capacités éducatives permanentes.

Intervenir lors d'un incident de violence ou d'intimidation – Étape 6

Étape 6 : Mesure disciplinaire Le renvoi	Dernière étape
	Identifier
	Éduquer
	Entreprendre une stratégie à long terme
	Appliquer des sanctions en milieu scolaire

	Suspendre
	Renvoyer <ul style="list-style-type: none">• Selon le règlement 310 de la loi de l'éducation de l'Ontario et dans des cas extrêmes, on peut recommander au conseil qu'un enfant ou un jeune ne pourra réintégrer son école.

Étayage: Accompagner l'élève aux prises avec l'intimidation



Curriculum pour soutenir l'étayage

Ministère de l'éducation de l'Ontario : *Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants*, 2010–2011. Version provisoire
http://www.edu.gov.on.ca/fr/e/curriculum/elementary/kindeergarten_french_june3.pdf

Ministère De L'Éducation de l'Ontario : *Le curriculum de l'Ontario, 7^{ème} à la 8^{ème} année – Éducation physique et santé*, 2010. Version provisoire
<http://www.edu.gov.on.ca/fr/e/curriculum/elementary/sanecurr18.pdf>

Ministère De L'Éducation de l'Ontario : *Le curriculum de l'Ontario, 9^{ème} et 12^{ème} année, Éducation physique et santé*, 1999 & 2000.
<http://www.edu.gov.on.ca/fr/e/curriculum/secondary/health.html>

Quels sont les besoins à combler pour résoudre les problèmes liés à l'intimidation ?

Pour bien saisir le phénomène de l'intimidation et y répondre adéquatement, nous devons tenir compte de plus d'un facteur ». Lorsque nous examinons la situation d'un seul point de vue, nous ne percevons que les besoins individuels des élèves aux prises avec l'intimidation quel que soit leur rôle. Celui qui agresse, celui qui en est la victime et ceux qui en sont les témoins. Ce regard unilatéral ne nous permet pas d'avoir une vue élargie du phénomène de l'intimidation et de tous ses aspects. En ajoutant un second point de vue, un peu comme une deuxième lentille, nous élargissons notre vision. Cette dernière englobe dorénavant les relations entre les élèves, ce qui nous permet de tenir compte dans un premier temps des dynamiques sociales au sein des groupes de pairs et ensuite du rôle que jouent les adultes qui forgent les expériences des jeunes. En jumelant ces deux points de vue, notre perspective du phénomène de l'intimidation s'élargit. En résumé, cette démarche permet une compréhension approfondie des questions les plus complexes et nous permet finalement d'identifier les différentes approches à utiliser pour résoudre les problèmes liés à l'intimidation. Dans cette section, nous verrons comment soutenir les élèves, sur une base individuelle en ayant recours à l'étayage, une forme d'accompagnement.

Qu'est-ce que l'étayage ?

L'étayage est le terme choisi pour décrire les différents moyens que les adultes ont à leur portée afin de soutenir l'apprentissage d'un élève et de l'aider à s'améliorer, à faire un pas de plus pour atteindre un niveau légèrement supérieur à celui qu'il ou elle aurait pu obtenir sans aide. Le mot *étayage* (*scaffolding* en anglais) est le terme utilisé par Bruner¹ et défini par Vygotsky² pour décrire le processus de soutien offert par les adultes aux élèves en apprentissage.

Lorsqu'on l'applique au soutien d'enfants et de jeunes aux prises avec l'intimidation, la métaphore de l'étayage nous permet de prendre en considération les différentes approches requises pour les aider à développer leurs talents, leurs aptitudes et leurs connaissances sociales de manière à les extirper des rôles qui nuisent à leur développement et au maintien de saines relations³.

L'étayage s'intègre bien dans un programme, un peu comme on insère l'acquisition d'aptitudes sociales à différents programmes de formation scolaire. Mais dans la majorité des cas, les adultes soutiennent les enfants et les jeunes en leur offrant un étayage ponctuel. Dès qu'ils s'aperçoivent que l'élève a besoin de soutien, ils cherchent la meilleure approche pour lui offrir un accompagnement sur mesure. L'enseignante ou l'enseignant se sert de la matière au programme pour donner des exemples, soit par le choix des mots, soit en offrant l'accompagnement nécessaire à l'acquisition de cet apprentissage.

Pourquoi devons-nous étayer l'élève?

Les élèves apprennent grâce à la méthode essai-erreur. Quand un jeune éprouve des difficultés en une matière donnée, on lui offre le soutien nécessaire pour qu'il puisse faire son apprentissage et répondre aux attentes scolaires. Apprendre à vivre avec les autres par le développement socio-affectif est un processus extrêmement complexe. Par conséquent, nous devons à tout prix réfléchir à tous les aspects du soutien nécessaire au développement socio-affectif de l'élève, au même titre qu'à tous les autres aspects de son éducation.

Un aîné Yupik a su décrire de façon remarquable le processus de l'*étayage* en décrivant la méthode utilisée au sein de sa communauté autochtone pour transmettre des enseignements aux enfants et aux jeunes. Il explique que les adultes Yupik « honorent les erreurs commises par les enfants » parce que ces bavures offrent aux adultes l'occasion d'intervenir et de prodiguer aux enfants un enseignement significatif et pertinent.

Un adulte qui a conscience des forces et des besoins de ses élèves est en mesure d'anticiper les défis qui les attendent, de déceler leurs besoins actuels et d'offrir un accompagnement et un soutien énergique pour faciliter leur apprentissage. Quand les adultes savent ajuster à tout moment leur soutien aux besoins individuels et toujours changeants de leurs élèves, ces derniers ont de meilleures chances de réussir. L'étayage relationnel consiste à offrir le soutien qui permet à l'élève d'adopter des comportements sociaux et d'interagir avec les autres avec plus de maturité.

Comment pouvons-nous aider l'enfant ou le jeune aux prises avec l'intimidation ?

L'enfant ou le jeune aux prises avec l'intimidation éprouve des « difficultés relationnelles qui exigent une solution relationnelle ». Les jeunes intimidateurs ont besoin de notre soutien pour apprendre à utiliser leur pouvoir de façon positive, sans avoir recours à la violence.

Les enfants et les jeunes victimes d'intimidation ont également besoin de notre soutien pour se protéger de toute forme d'abus. Certains auront besoin de développer leurs aptitudes et leurs stratégies sociales voire acquérir une meilleure estime de soi.

Les enfants et les jeunes qui sont témoins d'actes d'intimidation se sentent souvent impuissants et incapables d'intervenir. Ils ont également besoin de notre soutien pour apprendre différentes stratégies qui leur permettront de s'affirmer et de s'élever contre l'intimidation, plutôt que de demeurer sur place à observer la scène.

Soutenir l'enfant ou le jeune intimidateur

Un élève intimidateur aura besoin d'étayage pour:

1. Savoir se mettre à la place de l'autre et avoir de l'empathie.
2. Reconnaître les droits d'autrui.
3. Reconnaître les conséquences de ses actes sur autrui.
4. Contrôler sa colère et son impulsivité.
5. Trouver le moyen d'attirer l'attention et l'admiration des pairs de façon positive, pour lui comme pour les autres.

L'enfant ou le jeune intimidateur a besoin de notre soutien pour comprendre que l'intimidation, c'est inacceptable. L'évaluation des forces et des besoins de cet élève nous indique quel étayage lui offrir. Par exemple, il pourrait avoir besoin d'un accompagnement pour découvrir :

- les conséquences de ses actes ;
- l'importance d'établir de saines relations avec les autres ;
- l'art d'utiliser son pouvoir personnel et d'acquérir un statut social en ayant recours à un leadership positif plutôt qu'à l'agression et la violence.

Les enfants et les jeunes aux prises avec l'intimidation ont besoin de notre aide pour apprendre à résoudre leurs problèmes de manière positive et à résister à la pression des pairs qui veulent les entraîner sur la voie de l'intimidation. Nous devons aider ces élèves à réfléchir aux conséquences de leurs actes (par exemple : ce comportement risque-t-il de nuire à ma réussite et à mon apprentissage ?). Ils auront sans doute besoin, également, d'apprendre à distinguer le bien du mal et à découvrir leur code moral. Les enseignants peuvent aider les élèves intimidateurs en leur offrant l'occasion d'utiliser leur talent naturel de leaders de manière positive (par exemple : enseigner aux plus jeunes un nouveau sport ou une nouvelle compétence, développer leurs aptitudes en médiation de conflits). Pour réussir à motiver de jeunes intimidateurs à changer d'attitude, nous devons absolument établir un contact positif avec eux ; les adultes ne doivent surtout pas leur donner le mauvais exemple en abusant de leur pouvoir envers un jeune intimidateur. La méthode de l'étayage permet aux enseignants de revoir régulièrement les différentes stratégies positives en classe. En offrant à ces enfants et à ces jeunes des explications claires et une approche optimiste, on peut arriver à bien les diriger, les inciter à mettre fin à l'intimidation, en leur apprenant à devenir des leaders positifs.

Soutenir l'enfant ou le jeune victime d'intimidation

Un élève victime d'intimidation aura besoin d'étayage pour:

1. Reconnaître son droit au respect.
2. Apprendre à gérer les émotions négatives.
3. Développer sa confiance personnelle – identité et forces.
4. Développer sa confiance et ses aptitudes sociales.
5. Apprendre à s'exprimer en toute confiance.
6. Reconnaître avec optimisme qu'on peut vaincre l'intimidation.

L'enfant ou le jeune qui est victime d'intimidation a besoin avant tout, d'être protégé. Il a ensuite besoin de notre soutien pour composer avec l'expérience qu'il a vécu avec ses pairs. L'évaluation des forces et des besoins de cet élève nous indiquera le type d'étayage qu'il faut lui offrir. Par exemple, il pourrait avoir besoin d'accompagnement pour découvrir :

- son droit à être protégé contre toute forme d'intimidation ;
- sa capacité à s'affirmer et à composer avec cette situation (sans se soumettre ni contre-attaquer, deux réactions inefficaces) ;
- ses aptitudes sociales et sa confiance en sa capacité à bâtir de saines relations ;
- ses forces personnelles.

Les enfants et les jeunes victimes d'intimidation ont souvent du mal à s'affirmer et à se défendre. Pour les aider à pratiquer l'affirmation de soi, les enseignants peuvent avoir recours aux jeux de rôle ; ils peuvent aussi leur donner simplement l'exemple.

Bien souvent, les enfants et les jeunes victimes d'intimidation manquent d'estime de soi. Pour y remédier, on peut les encourager à participer à leurs activités préférées ou encore des activités qui mettront en lumière leurs talents personnels en présence de leurs pairs (par ex. : nommer cet enfant au poste de leader, dans le cadre d'une activité en classe).

Un élève témoin d'intimidation aura besoin d'étayage pour:

1. S'affirmer et dire à l'élève intimidateur de cesser.
2. Soutenir l'élève victime d'intimidation.
3. Signaler tout cas d'intimidation à un adulte de confiance.
4. S'éloigner des lieux, ne pas demeurer sur place à observer la scène.

Soutenir l'enfant ou le jeune témoin d'actes d'intimidation

Dans 85% des cas, les pairs sont présents lorsqu'il y a intimidation. Leurs réactions contribuent à aggraver la situation ou à y mettre fin. La grande majorité des jeunes témoins d'intimidation sont d'avis que cette expérience est désagréable mais une toute petite minorité d'entre eux, des élèves ayant une certaine popularité bien souvent, auront le courage d'intervenir. Les enfants et les jeunes témoins d'intimidation peuvent bénéficier d'un accompagnement pour devenir des « témoins actifs » en apprenant :

- comment leur comportement contribue à aggraver le phénomène de l'intimidation (ex. : attention, renforcement, joindre le groupe des intimidateurs, ignorer les difficultés de l'enfant ou du jeune victime d'intimidation) ;
- l'importance de signaler tout cas d'intimidation lorsque la sécurité de l'enfant est en cause ;
- les différentes stratégies : quoi dire, quoi faire pour mettre fin aux actes d'intimidation et soutenir les élèves les plus vulnérables.

Nous devons tous apporter des solutions relationnelles pour contrer l'intimidation

Tous les adultes qui gravitent autour des enfants et des jeunes jouent un rôle essentiel et doivent soutenir leur développement en matière de saines relations et de responsabilité sociale et citoyenne. Apprendre à vivre avec les autres et à établir de saines relations est tout aussi important que d'apprendre à lire et à compter. Pour que ces élèves soient préparés à devenir nos partenaires, nos parents, nos employés et nos leaders de demain, ils doivent apprendre dès aujourd'hui à établir des relations saines et solides.

RÉFÉRENCES

¹ Bruner, J. S. (1971) *The Relevance of Education*, New York: Norton.

² Vygotsky, L. S. (1986). *Thought and language* (ed.). Cambridge, MA: The MIT Press.

³ Pepler, D., Craig, W., Connolly, J., Yuile, A., McMaster, L., & Jiang, D. (2006). A developmental perspective on bullying. *Aggressive Behavior*, 32,

Stratégies d'information: Étayer et accompagner un enfant ou un jeune intimidateur



Le rôle de l'enseignant n'est pas de poser un diagnostic mais de composer avec les événements qui se déroulent sous ses yeux.

«L'intimidation est un problème relationnel qui demande une solution relationnelle.»
Comment traduire cette pensée en action quand vient le temps d'intervenir auprès d'un enfant ou d'un jeune qui fait de l'intimidation?

Quels sont les besoins de l'enfant intimidateur ?

On note un manque d'aptitudes relationnelles, de compréhension et d'orientation positive chez l'enfant intimidateur. La principale question à se poser est la suivante: *Quels sont les besoins à combler, chez cet enfant, pour l'inciter à établir des relations positives avec les autres?* Chaque enfant est unique. Les intimidateurs n'agissent pas tous ainsi pour les mêmes raisons. Apprenez donc à connaître cet enfant pour bien saisir la nature de son problème. Vous découvrirez quels sont ses talents et il vous sera plus facile ensuite de l'étayer et de l'accompagner dans cette direction.

Tous les enfants qui font de l'intimidation ont besoin de comprendre en quoi ce comportement est inacceptable et ce qu'on attend d'eux. Mais chacun de ces enfants possède ses forces et ses faiblesses. Voici donc la question de vous devez vous poser face à l'enfant intimidateur : *Quels sont les habiletés relationnelles et les éléments de compréhension qui lui manquent ou dont il ne fait pas usage?* Si vous ne pouvez répondre, posez-lui la question avec ouverture d'esprit, sans le juger et en des termes adaptés à son âge pour l'aider à s'ouvrir et à vous informer simplement, sans être hostile ou sur la défensive. Supposons que vous apercevez un jeune faire preuve d'agressivité envers un autre enfant, demandez à ce jeune de vous décrire ce que l'enfant agressé ressent, selon lui. Le défi, c'est que vous ne l'interrogez pas sur ce qui vient de se produire mais sur ce qu'il vient de faire ou sur sa façon d'agir. Vous l'invitez ultimement à se confier à vous.

Voici une liste des habiletés potentielles et des éléments de compréhension que l'enfant intimidateur se doit d'acquérir – libre à vous d'y faire des ajouts, au besoin. Toutefois, il est important de prendre en considération le contexte et les facteurs pertinents, de même que l'âge de l'enfant.

- Habiletés sociales
- Habiletés en communication
- Résolution de problèmes d'ordre social
- Maîtrise émotionnelle et comportementale
- Empathie et perspective
- Attitudes et compréhension du sens moraux
- Conduite et comportements
- Différenciation entre taquinerie amusante et intimidation
- Résistance face à la pression des pairs
- Engagement scolaire
- Leadership positif

Exemple: Questions cibles pour identifier les habiletés sociales

Les conflits interpersonnels, les disputes, le rejet et l'exclusion sont monnaie courante. Ces expériences font partie de la vie sociale des enfants et des jeunes. Tous les enfants doivent apprendre à composer en pareilles situations afin de développer des habiletés sociales. On doit leur enseigner différentes stratégies comme : apprendre à faire des compromis, céder, gagner et perdre avec élégance, partager, attendre son tour. Les questions suivantes vous aideront à découvrir les habiletés sociales que l'enfant maîtrise.

1. Il n'est pas toujours facile de bien s'entendre avec les autres. D'après toi, comment t'y prends-tu lorsque tu réussis à bien t'entendre avec les autres?
 2. Qu'est-ce qui est difficile, pour toi, lorsque tu cherches à bien t'entendre avec les autres?
 3. Comment t'y prends-tu pour t'intégrer dans un jeu ?
 4. Si tu vois un groupe d'amis en train de jouer ensemble, comment t'y prends-tu pour te joindre à eux ?
 5. Quand tu as un problème ou que tu n'es pas d'accord avec un ami, que fais-tu ?
 6. Quand tu as un problème ou que tu n'es pas d'accord avec un adulte, que fais-tu ?
-

Exemple: Questions cibles pour mesurer la capacité de résoudre des problèmes d'ordre social

Les enfants intimidateurs ont tendance à voir la violence d'un bon œil et s'attendent à obtenir ce qu'ils désirent en ayant recours à la violence. Ils sont donc plus enclins à employer l'agression pour résoudre leurs problèmes. Les questions suivantes vous feront découvrir de quelle façon ils pensent pouvoir résoudre leurs problèmes d'ordre social.

1. Lorsque le comportement d'une personne t'agace, comment résous-tu ce problème ?
 2. Selon toi, cette stratégie réussira-t-elle à diminuer ton problème ou à l'aggraver ? (Le problème s'aggrave forcément si tu blesses quelqu'un.)
 3. Pourrais-tu résoudre ce problème autrement ?
-

Exemple: Questions cibles pour mesurer le degré de maîtrise émotionnelle et comportementale

Nos émotions contrôlent nos pensées, notre comportement, nos faits et gestes. Les enfants et les jeunes intimidateurs ont du mal à maîtriser leurs émotions, bien souvent la violence les stimule et les excite. Et plus ils sont excités, moins ils arrivent à être logiques et à maîtriser leur comportement. Les questions suivantes vous permettront de découvrir les émotions et les comportements de l'enfant qui intimide les autres :

1. Quelles sont les situations qui t'excitent vraiment à l'école?
2. Que fais-tu lorsque tu es excité?
3. Quelles sont les situations qui te frustrent ou te mettent en colère à l'école?
4. Que fais-tu lorsque tu es frustré ou en colère?
5. Que fais-tu pour te calmer, lorsque tu es frustré ou en colère?
6. Comment te sens-tu lorsque tu dis des méchancetés à quelqu'un?
7. Et pourquoi te sens-tu ainsi, d'après toi ?

Exemple: Questions cibles pour mesurer la capacité à composer avec les événements

Notre capacité à composer avec les événements parle de notre façon de répondre au stress et au conflit. Souvent, les enfants et les jeunes intimidateurs ont du mal à composer avec les aléas de la vie et réagissent de façon violente.

1. À quoi penses-tu lorsque les agissements d'une personne te mettent en colère ?
 2. À quoi penses-tu lorsque tu as le sentiment d'être mis à l'écart ou que personne ne fait attention à toi ?
 3. À quoi penses-tu pour te calmer lorsque tu es frustré ou en colère ?
 4. Comment te sentirais-tu si quelqu'un t'intimidait ? Ou que penses-tu que tu ressentirais ?
-

Exemple: Questions cibles pour mesurer le degré d'empathie et de perspective

Les questions suivantes vous aideront à découvrir si le jeune comprend quel l'impact l'intimidation peut avoir sur les enfants qui en sont victimes ou s'il reconnaît l'existence même de cet impact. On doit s'assurer que les enfants et les jeunes reconnaissent le droit de tous et chacun à vivre en sécurité et que blesser l'autre est mal et inacceptable (et ce, même si on ne se fait pas prendre sur le fait. Cette compréhension est l'une des premières étapes du développement moral). L'enfant sera moins sur la défensive si vous lui posez ces questions en termes généraux:

1. Qu'est-ce que tu éprouves et à quoi penses-tu lorsque tu vois quelqu'un se faire blesser ou être mis à l'écart par les autres ?
 2. Qu'est-ce que tu éprouves et à quoi penses-tu lorsque tu vois quelqu'un se faire intimider ?
 3. Qu'est-ce que tu éprouves et à quoi penses-tu lorsque tu vois quelqu'un pleurer ?
-

Exemple: Questions cibles pour identifier les attitudes et la compréhension du sens moral

Les questions suivantes vous feront découvrir dans quelle mesure l'enfant ou le jeune a acquis un sens moral. Depuis une décennie, la recherche montre que les enfants intimidateurs ont très souvent tendance à se *désengager moralement* ; lorsqu'ils analysent leur comportement et les conséquences qui en découlent, ils se justifient et rationalisent de manière à minimiser leur responsabilité personnelle. Les enfants intimidateurs ont souvent tendance à éprouver de l'orgueil ou de l'indifférence plutôt que de la honte et de la culpabilité face à leur comportement. Leur sens moral est défaillant.

1. Lorsque toi ou une personne blesse quelqu'un, est-ce un problème d'après toi ? Pourquoi ?
 2. Si tu fais partie d'un groupe d'enfants ou de jeunes qui intimident quelqu'un, dirais-tu que c'est *ton* problème ? Pourquoi ?
 3. Est-ce qu'il arrive, parfois, qu'une personne mérite de se faire intimider ? Pourquoi ?
-

Exemple: Questions cibles pour mesurer la capacité de différencier entre taquinerie amusante et intimidation

Même les adultes ont parfois du mal à faire la différence entre taquinerie amusante et intimidation. Quand un enfant parvient à faire cette différence, on peut se féliciter d'avoir franchi un grand pas qui saura sans doute l'aider à mettre fin à l'intimidation.

1. Comment sais-tu que la taquinerie n'est plus amusante et qu'elle devient blessante ?
2. Que fais-tu lorsque tu taquines quelqu'un et que tes blagues semblent le blesser ?
3. Comment sais-tu que tu es en train d'intimider l'autre ?
4. Comment fais-tu la différence entre une taquinerie amusante et de l'intimidation ?

Exemple: Questions cibles pour mesurer la capacité à résister à la pression des pairs

Les questions suivantes vous permettront de comprendre l'expérience que vit l'enfant devant la pression des pairs qui veulent le forcer à poser un geste contre son gré. Puisque les pairs jouent un rôle capital de renforcement, face à l'intimidation, il est souvent bien difficile pour un enfant ou un jeune de résister à cette pression et de ne pas rejoindre les rangs des intimidateurs parce que c'est une façon d'attirer l'attention et d'établir son statut. En posant ces questions, vous découvrirez si l'enfant est capable de résister à la forte pression exercée par ses pairs.

1. Si on te demandait de te joindre au groupe qui est en train d'intimider un jeune, que ferais-tu ? Pourquoi ?
 2. Si tes amis posaient des gestes répréhensibles (par exemple, aller à l'encontre du code de conduite de l'école), que ferais-tu? Pourquoi ?
 3. Si tes amis décidaient que tu dois intimider une personne, comment réagiras-tu ?
-

Exemple: Questions cibles pour mesurer le degré d'engagement scolaire

Les enfants et les jeunes qui se désintéressent de l'école et qui sont stressés ont souvent tendance à intimider les autres. Les questions suivantes vous permettront de mesurer leur intérêt pour l'école.

1. Aimes-tu venir à l'école?
 2. Quels sont les adultes, à l'école, qui s'intéressent à toi et qui te soutiennent ?
 3. Quelles sont les activités scolaires que tu apprécies le plus?
 4. Quelles sont tes matières préférées?
 5. Qu'est-ce qui te motiverait davantage à vouloir venir à l'école?
-

Exemple: Questions cibles pour identifier un leadership positif

Les enfants intimidateurs utilisent la violence afin d'obtenir du pouvoir. On peut les aider à devenir des leaders et à apprendre à utiliser leur pouvoir de façon positive ; ainsi, ils risquent moins d'intimider les autres dans le seul but d'obtenir du pouvoir.

1. Que signifie, pour toi, avoir du leadership à l'école ?
2. À l'école, quels sont tes rôles formels et informels de leader ?
3. Quels rôles de leader aimerais-tu assumer ?
4. Peux-tu me parler d'une expérience de leader que tu as vécue et qui tu as aimée ?

Références

Kaltiala-Heino, R., Rimpela, P. R., & Pampela, A. (2000). Bullying at school: An indicator of adolescents at risk for mental disorders. *Journal of Adolescence*, 23, 661-674.

Kumpulainen, K., & Rasanen, E. (2000). Children involved in bullying at elementary and school age: Their psychiatric symptoms and deviance in adolescence. *Child Abuse & Neglect*, 24, 1567-1577.

Kumpulainen, K., Räsänen, E. & Puura, K. (2001). Psychiatric Disorders and the Use of Mental Health Services Among Children Involved in Bullying. *Aggressive Behavior*, 27, 102-110.

Kumpulainen, K., Räsänen, E. & Puura, K. (2001). Psychiatric Disorders and the Use of Mental Health Services Among Children Involved in Bullying. *Aggressive Behavior*, 27, 102-110.

Olweus, D. (1993). *Bullying at school: What we know and what we can do*. Oxford, England: Blackwell Publishers.

Olweus, D. (1999). Sweden. In P. K. Smith, Y. Morita, Junger-Tas, D. Olweus, R. Catalano, & P. Slee (Eds.), *The nature of school bullying: A cross-national perspective* (pp. 7-27). London & New York: Routledge.

Sourander, A., Helstelä, L., Helenius, H. & Pina, J. (2000). Persistence of bullying from childhood to adolescence – a longitudinal 8-year follow-up study. *Child Abuse & neglect*, 24, (7), 871-881.

Les enfants intimidateurs sont tous différents

Chez les enfants et les jeunes intimidateurs, certains ont acquis des habiletés sociales et une compréhension hors du commun. Ces jeunes sont difficiles à repérer et à atteindre. Leur principale motivation est de devenir populaire parmi les pairs et ils sont prêts à tout (même à intimider les autres) pour y arriver. La recherche montre que, lorsque ces enfants doués font de l'intimidation, ils *gagnent en popularité*. Ils ont besoin de notre aide pour apprendre à utiliser leurs habiletés relationnelles et leur pouvoir personnel à bon escient dans le but d'obtenir cette reconnaissance tant désirée.

La recherche s'est intéressée aux conséquences à long terme de l'intimidation; on a découvert que lorsque les enfants intimidateurs atteindront l'âge adulte, ils seront plus à risque de présenter de l'hyperactivité et d'extérioriser certains comportements (Kumpulainen & Rasanen, 2000), qu'une fois adultes ils ont souvent des comportements antisociaux (Kaltiala-Heino et al.; Olweus, 1999) et joignent les rangs de la délinquance et de la criminalité (Olweus, 1993). Ces enfants, ces jeunes et leur famille ont peut-être grand besoin d'un soutien intensif de la part des services communautaires. De plus, les enfants qui font de l'intimidation sont peut-être aux prises avec de graves problèmes familiaux ou troubles mentaux. Soyez vigilants. Voyez si l'enfant intimidateur rencontre des difficultés à la maison et voyez de quelle façon il compose avec le stress lorsqu'il est à la maison, à l'école et avec ses pairs. Dans une étude finlandaise, Kumpulainen et ses collègues ont découvert que près de 70% des élèves intimidateurs souffrent de troubles psychiatriques comparativement à un taux de 21% chez les élèves non impliqués dans la problématique de l'intimidation. Parmi les enfants intimidateurs, on note que le trouble le plus fréquent est celui du déficit de l'attention (29%), suivi d'un trouble du comportement/de l'opposition et de la dépression (12,5% dans chacun des cas), suivi de la somatisation (8%), de l'anxiété (4%) et autres (4%). Sourander et ses collègues (2000) ont mené une recherche portant sur les *antécédents* de l'intimidation et de la victimisation. Ils ont établi un lien étroit entre un taux élevé de signalements volontaires de dépression chez un enfant de huit ans et l'implication de cet enfant dans le rôle d'intimidateur *et* de victime d'intimidation huit ans plus tard. On peut donc en conclure que, chez certains enfants à tout le moins, le fait d'avoir des problèmes de maladie mentale à un très bas âge peut les conduire, plus tard, à vivre l'expérience de l'intimidation à titre d'intimidateurs et/ou de victimes d'intimidation.

Stratégies d'information: Étayer et accompagner un enfant ou une jeune victime d'intimidation



«L'intimidation est un problème relationnel qui demande une solution relationnelle.»
Comment traduire cette pensée en action quand vient le temps d'intervenir auprès d'un enfant ou d'un jeune qui est victime d'intimidation ?

Quels sont les besoins de l'enfant victime d'intimidation ?

L'enfant victime d'intimidation ne se sent pas en sécurité et c'est là notre première préoccupation. Nous devons faire tout en notre pouvoir pour nous assurer qu'on respecte le droit des enfants à vivre en sécurité et à évoluer dans un milieu scolaire bienveillant. La sécurité des élèves à l'école repose sur différents éléments liés aux politiques du conseil scolaire, aux plans de sécurité de l'école et au climat scolaire. Nous aborderons ici différents thèmes pour vous aider à déterminer dans quelle mesure vous parvenez, effectivement, à créer une école saine et sécuritaire.

La sécurité repose sur le signalement des cas d'intimidation

Même si nous recommandons fortement aux enfants et aux jeunes victimes d'intimidation d'en faire le signalement, ils ont souvent peur et honte de se confier. Les questions suivantes vous indiqueront dans quelle mesure les élèves de votre école peuvent, dans le contexte actuel, signaler un cas d'intimidation en toute sécurité.

1. Avez-vous mis en place des procédures formelles qui permettent à l'enfant ou au jeune de signaler un cas d'intimidation en toute confiance (par ex. assignation d'un membre du personnel responsable de traiter les signalements de cas d'intimidation, « boîte à lettres » permettant de faire un signalement dans l'anonymat, formulaire «Signalement d'un cas d'intimidation à l'école» destiné aux élèves).
2. Avez-vous mis en place des procédures informelles qui permettent à l'enfant ou au jeune de signaler un cas d'intimidation (par ex. : les élèves connaissent un adulte de confiance à qui se confier à l'école) ?
3. Le personnel scolaire a-t-il reçu une formation et acquis les compétences voulues pour répondre adéquatement aux signalements faits par les élèves (par ex. écoute active, non jugement, apaiser les sentiments de honte, reconnaître le droit de l'enfant à vivre en sécurité) ?
4. Le plan de prévention de l'intimidation adopté par l'école et les politiques du conseil scolaire font-ils une description détaillée des étapes à suivre pour faire le signalement d'un cas d'intimidation ?
5. A-t-on informé tous les membres de la communauté scolaire (enfants, jeunes, parents, personnel scolaire, membres actifs issus de la collectivité) de la procédure à suivre pour faire le signalement d'un cas d'intimidation ?
6. Lorsque les membres du personnel sont informés d'un cas d'intimidation à traiter, ont-ils le sentiment de pouvoir résoudre ce problème ?
7. Les élèves et le personnel scolaire ont-ils conscience que l'école passe à l'action, après avoir reçu le signalement d'un cas d'intimidation ?

Résoudre les cas d'intimidation

Lorsqu'un cas d'intimidation fut signalé et traité avec succès, on doit ensuite s'assurer d'y mettre un terme. Le seul moyen de savoir si l'agresseur a réellement mis fin à toute forme d'intimidation est de faire un suivi serré auprès de l'enfant qui en est victime. Les questions suivantes vous donneront une bonne idée du contexte qui prévaut et des moyens à utiliser pour assurer la sécurité de l'élève qui est venu se confier à vous.

1. Le plan de prévention de l'intimidation adopté par l'école et les politiques du conseil scolaire font-ils une description détaillée des étapes à suivre pour surveiller et contrôler les comportements des enfants intimidateurs?
2. Le plan de prévention de l'intimidation adopté par l'école et les politiques du conseil scolaire font-ils une description détaillée des étapes à suivre lors d'un suivi auprès des enfants victimes d'intimidation ?
3. A-t-on mis en place une procédure pour repérer les actes d'intimidation à l'école ?
4. A-t-on informé tous les membres de la communauté scolaire (enfants, jeunes, parents, personnel scolaire, membres actifs issus de la collectivité) de la procédure à suivre lorsqu'on traite un cas d'intimidation?
5. Lorsque les membres du personnel sont informés d'un cas d'intimidation à traiter, ont-ils confiance de pouvoir intervenir adéquatement auprès des enfants ou des jeunes concernés?

Le climat qui prévaut au sein d'une école sécuritaire et tolérante

Une école sécuritaire et tolérante est un milieu d'apprentissage bienveillant où les membres de la communauté scolaire évoluent dans un climat sain et interagissent entre eux de manière positive. Une école où prévaut un climat sain invite au respect, à la tolérance et à l'inclusion, des attitudes qui ont le mérite de prévenir l'intimidation entre les élèves. Les questions suivantes vous permettront de mesurer si, dans l'ensemble, le climat qui prévaut au sein de votre école en fait un lieu sécuritaire.

1. Avez-vous organisé des activités scolaires visant à promouvoir de saines relations et un sentiment de sécurité au sein de votre école?
2. Avez-vous organisé des activités scolaires ayant pour seul objectif la prévention de l'intimidation ?
3. Est-ce que tous les membres de la communauté scolaire font des efforts concertés dans le but de promouvoir de saines relations et de prévenir l'intimidation ?

Créer un plan de sécurité pour les élèves victimes d'intimidation

Il est important de mettre en œuvre un plan de sécurité pour mettre fin à l'intimidation, pour assurer la sécurité des élèves victimes d'intimidation et pour que ces derniers aient réellement le sentiment d'être en sécurité à l'école. Le plan de sécurité ne vise pas seulement l'absence d'intimidation, il a aussi pour objectif d'instaurer un sentiment de sécurité chez tous les élèves. Un plan de sécurité éveille un sentiment de confiance chez les enfants et les jeunes et leur donne l'assurance que les adultes agissent pour régler leurs problèmes d'intimidation et qu'ils sont en sécurité (voir nos stratégies d'intervention : Étayage et accompagnement auprès d'un enfant ou d'une jeune victime d'intimidation- mettre en œuvre un plan de sécurité)

Créer un plan de sécurité pour les élèves victimes d'intimidation (suite...)

Les questions suivantes vous aideront à mesurer la qualité de votre plan de sécurité destiné aux enfants et aux jeunes victimes d'intimidation.

1. Quelles sont les procédures à suivre, actuellement dans votre école, pour établir un plan de sécurité destiné aux enfants et aux jeunes victimes d'intimidation?
2. Qui est la personne responsable de superviser ce plan de sécurité?
3. Dans ce plan de sécurité, a-t-on prévu de soutenir l'enfant à long terme pour l'aider à développer ses qualités relationnelles et à établir de saines relations?
4. Dans ce plan de sécurité, a-t-on prévu offrir de la formation sur l'art de traiter les cas d'intimidation dès qu'ils se présentent?
5. Dans ce plan de sécurité, décrit-on la procédure à suivre lorsqu'un enfant victime d'intimidation désire signaler que les actes d'intimidation perdurent malgré tout?
6. Dans les politiques pour la prévention de l'intimidation adoptées par l'école, décrit-on les procédures à suivre pour instaurer un plan de sécurité et en assurer le suivi ?
7. Les membres de la communauté scolaire ont-ils tous été informés de ces procédures?

Exemples de stratégies d'intervention - Étayer un enfant ou un jeune intimidateur



Nos interventions auprès d'un enfant intimidateur visent à lui faire comprendre en quoi l'intimidation est un comportement inacceptable et qu'est-ce qu'on attend de lui. La majorité de ces jeunes ont besoin d'une aide soutenue pour développer leurs habiletés relationnelles, trop souvent défailantes chez eux.

Lorsqu'on intervient auprès des enfants intimidateurs, différentes approches nous permettent de planifier et d'appliquer la discipline progressive. Lorsqu'il y a intimidation, les conséquences développent les habiletés relationnelles de l'enfant. On doit évidemment choisir des enseignements et des conséquences qui répondent aux besoins spécifiques de l'enfant. On peut cibler des apprentissages précis comme :

- Développer des habiletés sociales
- Savoir composer avec les événements
- Maîtriser ses émotions et son comportement
- Apprendre la résolution de problèmes par des solutions alternatives
- Différencier taquinerie amusante et intimidation
- Résister à la pression exercée par les pairs
- Acquérir de l'empathie et de la perspective
- Changer d'attitudes et acquérir un sens moral
- Exercer un leadership positif

Nous vous proposons plus bas des exemples de stratégies qui reposent sur des conséquences éducatives. Ces dernières doivent être mises en œuvre de concert avec les stratégies pour une architecture sociale. (Voir Architecture sociale pour l'enfant intimidateur.)

Stratégies pour développer des habiletés sociales

Certains enfants et jeunes n'ont pas les habiletés sociales minimales pour interagir avec les autres avec succès – entrer dans le jeu, partager un jouet, négocier devant une difficulté. Si l'enfant n'accuse pas trop de retard dans sa capacité à entrer en relation, peut-être résoudra-t-il ce problème après quelques rencontres où il apprendrait à interagir avec succès auprès de ses pairs grâce à des jeux de rôle et des scénarios appropriés.

Si l'enfant ne parvient pas à acquérir ces habiletés relationnelles par le biais de ces conséquences éducatives immédiates et régulières, il aura sans doute besoin d'une formation plus formelle pour l'aider à développer ses habiletés sociales, à maîtriser ses émotions et son comportement et à acquérir les connaissances sociales voulues pour son âge. Pour ce genre d'apprentissage, notons le programme basé sur des données probantes SNAP ou *Stop Now and Plan*¹ (SNAP[®]), créé par le Child Development Institute de Toronto, en Ontario.

Stratégies pour apprendre à composer avec les événements

Savoir composer avec les événements, c'est savoir utiliser ses talents et habiletés pour relever les défis de la vie. Si l'enfant ne peut maîtriser ses émotions ni réfléchir calmement à la situation, il risque d'éprouver des émotions difficiles à contrôler comme la colère, l'anxiété et la tristesse. Grâce aux jeux de rôle, vous pouvez lui apprendre à s'arrêter, à réfléchir et à envisager différentes solutions pour résoudre son problème – il suffit parfois de verbaliser ses émotions ou de s'éloigner un moment, le temps de retrouver son calme, pour ensuite revenir et faire face à la situation.

Stratégies pour maîtriser ses émotions et son comportement

La capacité à maîtriser ses émotions et son comportement est un préalable à la réussite scolaire et sociale. Certains enfants qui intimident leurs pairs sont parfaitement maîtres d'eux-mêmes et jouissent d'une certaine popularité. Par contre, d'autres jeunes intimidateurs n'ont pas développé ces précieuses habiletés parce qu'ils n'ont pas eu la chance de les vivre au sein de leur famille. Un lieu où on en fait habituellement l'acquisition dans notre plus tendre enfance. Notre but est d'aider l'enfant à retrouver son calme pour qu'il puisse réfléchir à son problème et aux moyens de le résoudre. Quand l'enfant reconnaît les sensations physiques de l'excitation et du calme, il peut apprendre à s'arrêter lorsqu'il est surexcité et à utiliser une méthode de détente (comme prendre une profonde respiration ou compter jusqu'à 10) pour se calmer avant de réagir. Si un enfant est incapable d'intégrer rapidement ces habiletés, on peut lui recommander de suivre le programme SNAP[®], mentionné plus haut.

Stratégies pour apprendre la résolution de problèmes à choix multiples

Dès qu'ils sont confrontés à un problème, certains enfants optent rapidement pour une solution violente surtout s'ils sont impulsifs et ne savent pas maîtriser leurs émotions et leur comportement. Ces enfants ont doublement besoin de notre aide. D'abord, ils doivent apprendre à se calmer pour pouvoir réfléchir à ce problème, ensuite ils doivent apprendre à trouver et à évaluer différentes solutions pour le résoudre. Une méthode d'apprentissage consiste à présenter à ces enfants un problème hypothétique, de les inviter à y réfléchir, à proposer différentes solutions et à les examiner soigneusement pour déterminer si elles risquent de régler ou d'envenimer la situation. Aidez-les à comprendre que, dès qu'une personne est blessée, les choses ne peuvent que s'envenimer.

Stratégies pour différencier taquinerie amusante et intimidation

Certains enfants intimidateurs sont réellement convaincus qu'ils ne font que rigoler et taquiner l'autre et que leurs faits et gestes ne sont pas de l'intimidation. (Pour avoir une définition de ces deux comportements voir notre ressource : Différence entre taquinerie et intimidation.) Les enfants qui en sont victimes cherchent souvent à cacher leur détresse. C'est la raison pour laquelle, certains jeunes n'ont pas conscience de l'impact de leurs agissements. On peut aider l'enfant à faire la différence entre taquinerie amusante (qui ne blesse personne) et intimidation en utilisant le scénario d'une histoire, d'un film ou d'une émission de télé (voir nos ressources plus bas). On demande alors à l'enfant d'analyser la situation et de faire la différence entre taquinerie et intimidation à partir de cet exemple. Si l'enfant a vécu une expérience personnelle de ce genre, on peut l'inviter à rédiger son témoignage et à faire une présentation devant ses camarades de classe ou d'autres jeunes et ainsi, il aide d'autres enfants à faire la différence entre taquinerie et intimidation et à comprendre pourquoi l'intimidation est un problème qui mérite d'être pris au sérieux.

Stratégies pour résister à la pression exercée par les pairs

Selon la recherche, les jeunes intimidateurs ont du mal à dire «non» aux pairs qui ont des comportements déviants et qui les incitent à rejoindre leur rangs, par exemple lorsqu'ils font l'école buissonnière, fument ou intimident les autres. Souvent, ces jeunes intimidateurs aiment attirer l'attention et se sentir acceptés et valorisés par les pairs. C'est précisément ce qu'ils obtiennent en participant à ces activités déviantes. Ils doivent apprendre à différencier le bien du mal et à résister à la pression exercée par les pairs. En discutant avec eux des moyens d'y parvenir, vous leur enseignerez des stratégies pour éviter de tomber dans ce piège (par exemple: dire qu'ils sont occupés, qu'ils ont rendez-vous, qu'ils doivent rentrer tôt à la maison). Toutefois, ils sauront résister à la pression des pairs uniquement après avoir acquis certaines habiletés relationnelles, y compris un certain sens moral, la conviction d'être valorisés par autrui et un sentiment d'appartenance à l'école.

Stratégies pour acquérir de l'empathie et de la perspective

Pour que les enfants aient du succès dans leurs relations interpersonnelles, ils doivent apprendre à se mettre à la place de l'autre afin de bien saisir ce qu'il pense et ressent. C'est ce qu'on appelle avoir de la perspective. De plus, ils doivent apprendre à ressentir les émotions de l'autre et à sympathiser avec lui; c'est ce qu'on appelle avoir de l'empathie. Ce sont deux habiletés incompatibles avec l'intimidation. On connaît une foule d'histoires ayant pour thème l'intimidation (l'une des plus populaires est sans doute celle d'Harry Potter). On peut faire la promotion de ces habiletés en invitant l'enfant à lire un passage d'une de ces histoires, traitant d'intimidation, pour ensuite discuter du personnage, de ses émotions et de ses réactions avec un enseignant ou un conseiller. Cette discussion peut vous amener à examiner avec l'enfant les sentiments qu'il éprouverait, en pareilles circonstances.

Stratégies pour changer d'attitudes et retrouver un sens moral

Chez les enfants intimidateurs, nombreux sont ceux qui ont «perdu tout sens moral». Autrement dit, ils ne songent jamais à ce qui est bien ou mal, ils peuvent blesser une personne sans sourciller et sans en assumer la responsabilité. Ce problème moral devient une évidence, en situation d'intimidation, et se déploie souvent au sein du groupe des pairs. Le sens moral s'acquiert habituellement au cours de la petite enfance, dans le nid familial. Si l'enfant n'a pas eu la chance d'acquérir cette habileté dans son milieu familial, l'école aura la lourde tâche de lui transmettre ces leçons et de l'aider à se construire un sens moral par l'acquisition de connaissances et d'orientations sociales essentielles. Mais les enfants accepteront de faire ces difficiles apprentissages à la condition de sentir qu'on s'intéresse réellement à eux et à leur bien-être (voir plus bas le passage portant sur les relations). À cet égard, il existe deux méthodes d'intervention similaires. Les deux considèrent que l'intimidation est un problème collectif et incitent les enfants et les jeunes à devenir responsables du mieux-être des gens qui les entourent. Ces deux approches sont:

1. *The Support Group Method*² (autrefois appelée No Blame Approach)
2. *The Shared Concern Method*³

Ces deux approches reposent essentiellement sur les prémices voulant que les enfants et les jeunes doivent apprendre (a) comment établir de saines relations, (b) qu'ils ont le droit à l'inclusion et à la sécurité et (c) comment vivre en harmonie avec les autres, à l'école. Notre outil s'accompagne de modèles de scénarios illustrant la mise en pratique de ces deux approches.

Stratégies pour exercer un leadership positif

Les enfants et les jeunes qui intimident les autres agissent ainsi pour faire la démonstration de leur pouvoir social. Autrement dit, ils cherchent la reconnaissance et ont peut-être un talent naturel de grand leader. Ils utilisent leur pouvoir de façon négative en s'adonnant à de l'intimidation. Ces enfants peuvent apprendre à faire bon usage de ce pouvoir grâce à de l'accompagnement, aux conseils et aux occasions que des adultes bienveillants peuvent leur offrir. Ces derniers découvriront combien il est gratifiant d'être un leader positif dans un domaine où ils peuvent partager leur talents (que ce soit en théâtre, en musique, en technologie, en sports). On peut provoquer cette occasion en donnant à l'enfant une conséquence qui consiste à assister, par exemple, un membre du personnel scolaire ou à venir en aide à un plus jeune.

Recourir à une aide professionnelle

Quand un élève semble incapable de respecter son entourage à l'école malgré tous les efforts déployés pour lui venir en aide par le biais de la discipline progressive, il est souvent préférable de le confier aux soins d'une aide professionnelle issue de la collectivité et ce, tant pour le bien-être de l'enfant que de sa famille. Il est donc essentiel que les écoles établissent des partenariats avec les organismes communautaires de leur collectivité pour être en mesure de référer, avec délicatesse et efficacité, un enfant qui est aux prises avec un problème relationnel.

Ressources

Livres, films et émissions de télévision

1. Chrysanthemum (by: Kevin Henkes)
2. Hooway for Wodney Wat (by: Helen Lester)
3. Stand up for Yourself and Your Friends (by: Patti Kelley Criswell)
4. Harry Potter Series (by: J. K. Rowling)
5. Blubber (by: Judy Blume)
6. When You Reach Me (by: Rebecca Stead)
7. Loser (by: Jerry Spinelli)
8. Bridge to Terabithia (by: Katherine Paterson)
9. Diary of a Wimpy Kid (by: Jeff Kinney)
10. Jake Drake: Bully Buster (by: Andrew Clements)
11. Speak (by: Laurie Halse Anderson)
12. Totally Joe (by: James Howe)
13. Dear Bully (by: Megan Kelley Hall)

Références

- ¹ Community Knowledge Centre: Child Development Institute. (2011). *Stop Now and Plan* (SNAP®). Retrieved from, <http://ckc.tcf.ca/org/child-development-institute#vignette1>.
- ² Robinson, G., & Maines, B. (2008). *Bullying: A complete guide to the support group method*. London: Sage.
- ³ Pikas, A. (1989). The common concern method for the treatment of mobbing. In E. Roland & E. Munthe (Eds.), *Bullying: An international perspective*. London: Fulton.

Stratégies d'intervention : Étayer et accompagner un enfant ou une jeune victime d'intimidation



« *L'intimidation est un problème relationnel qui demande une solution relationnelle.* » Comment traduire cette pensée en action quand vient le temps d'intervenir auprès d'un enfant ou d'un jeune qui est victime d'intimidation ?

L'enfant victime d'intimidation a besoin avant tout, d'être protégé

L'enfant victime d'intimidation ne se sent pas en sécurité et c'est là notre première préoccupation. Nous devons faire tout en notre pouvoir pour nous assurer qu'on respecte le droit des enfants à vivre en sécurité et à évoluer dans un milieu scolaire bienveillant. Voici les étapes à suivre pour protéger l'enfant victime d'intimidation.

Créer un environnement sécuritaire qui incite l'enfant à dénoncer l'intimidation

Même si nous recommandons fortement aux enfants et aux jeunes victimes d'intimidation d'en faire le signalement, ils ont souvent peur et honte de se confier. En fait, moins de la moitié d'entre eux en parleront à un adulte de confiance. Voici des stratégies visant à créer un climat de confiance et de sécurité pour inciter ces jeunes victimes d'intimidation à faire un signaler l'intimidation dans votre école.

1. Remerciez l'enfant ou le jeune de venir se confier à vous et d'avoir le courage de faire ce signalement. Écoutez-le avec intérêt et compassion, aidez-le à raconter son expérience dans le détail en faisant de l'écoute active.
2. Apaisez son sentiment de honte en lui expliquant, en termes respectueux, que tous les enfants et les jeunes ont le droit de vivre en sécurité et qu'un enfant qui se fait intimider n'est pas en sécurité. Dites-lui que c'est votre responsabilité de voir à mettre un terme à ces actes d'intimidation et que vous vous engagez à le faire.
3. Laissez l'enfant vous raconter de quelle manière il se fait intimider, écoutez-le sans le juger tout en montrant de l'empathie devant sa souffrance.
4. Insistez sur le droit des enfants et des jeunes à vivre en sécurité à l'école, dites-lui que c'est la responsabilité de la direction et des enseignants d'assurer la sécurité de tous les élèves de l'école.
5. Ayez une attitude positive, dites à l'enfant que vous veillerez sur lui et que vous l'aidez à mettre fin à ces actes d'intimidation.

Intervenir pour mettre fin aux actes d'intimidation

Les interventions pour mettre fin à l'intimidation ciblent avant tout les jeunes intimidateurs plutôt que ceux qui en sont victimes. (Quand notre attention porte, avant tout, sur les enfants victimes d'intimidation, notre intervention est souvent interprétée comme une façon de « blâmer l'élève qui se fait intimider ».) Consultez notre outil - Architecture sociale, stratégies d'intervention pour fins d'étayage auprès d'un enfant intimidateur. Quoiqu'il en soit, les enfants victimes d'intimidation ont tout autant besoin d'accompagnement et de soutien relationnel.

Le seul moyen de vérifier si les actes d'intimidation ont réellement cessé, c'est de faire un suivi rigoureux auprès de l'enfant qui en est victime. Rencontrez-le régulièrement. Voici l'exemple d'un suivi rigoureux et efficace :

- i. Première semaine : à tous les jours.
- ii. Deuxième semaine : aux deux jours.
- iii. Troisième semaine si les actes d'intimidation ont cessé – une fois.

Posez les questions suivantes pour prendre le pouls de la situation :

1. Comment ça va à l'école, depuis notre dernière rencontre ?
2. Est-ce qu'on t'a intimidé ?
3. Est-ce qu'on t'a fait des difficultés pour avoir signalé ce cas d'intimidation ?
4. As-tu des amis à l'école ou des jeunes sur qui tu peux compter pour te sentir plus en sécurité ?

Si l'enfant est toujours victime d'intimidation à la fin de cette période de suivi, vous devez renforcer vos stratégies d'intervention auprès des intimidateurs pour que cesse toute forme d'intimidation.

Mettre en œuvre un plan de sécurité

Quand un enfant ou une jeune victime d'intimidation rapporte un cas, on doit aussitôt mettre en œuvre un plan de sécurité pour le protéger à l'école, en ayant recours aux stratégies suivantes.

1. Identifiez avec l'enfant où et quand se produisent ces actes d'intimidation. Ces incidents ont-ils lieu en classe, entre les cours, au repas du midi, dans la cour d'école, sur le chemin de l'école entre la maison et l'école ou dans le cyberspace ?
2. Jumelez vos efforts à ceux de l'enfant, de même qu'à ceux de ses parents ou tuteurs, afin de mettre en place un plan de sécurité à l'école, pendant le trajet entre la maison et l'école et dans le cyberspace.
3. Discutez de la possibilité de jumeler l'enfant à des personnes pouvant veiller sur lui et sur sa sécurité. Il peut s'agir de ses parents ou tuteurs, de ses pairs qui l'accompagnent pour faire le trajet entre l'école et la maison et de ses pairs qui veillent sur lui à l'école.
4. L'enfant victime d'intimidation est souvent isolé parce que marginalisé par ses pairs. Pouvoir compter sur un ami est une forme de protection contre l'intimidation. Les jeunes victimes d'intimidation ont souvent besoin de notre aide pour apprendre à nouer des amitiés et, ainsi, se protéger de l'intimidation à l'école et ailleurs. (Voir nos stratégies d'intervention relationnelle auprès des enfants victimes d'intimidation.)

Mettre en œuvre un plan de sécurité (suite...)

On peut mettre en place un plan de sécurité contre la cyberintimidation. Dans la section cyberintimidation de son site internet, Habilomédias/MediaSmarts¹ (<http://www.habilomedias.ca>), offre d'excellents conseils à ce sujet. Voici leurs recommandations lorsqu'un jeune fait l'objet de cyberintimidation :

1. STOP	Quitte immédiatement l'environnement ou l'activité en ligne où a lieu l'intimidation (bavardoir, forum, jeux, messagerie instantanée, etc.)
2. BLOQUE	Bloque les messages de courriel ou de messagerie instantanée de la personne qui te harcèle constamment. N'Y RÉPONDS JAMAIS.
3. SAUVEGARDE	Sauvegarde, noter tout message de harcèlement et fais-le parvenir à ton fournisseur de services Internet (Yahoo, Hotmail, etc.). La plupart des fournisseurs de services ont des politiques de sanctions appropriées à l'égard des utilisateurs qui se livrent au harcèlement sur leur serveur.
4. DÉNONCE	Parles-en à un adulte en qui tu as confiance; alerte également la police quand l'intimidation inclut des menaces physiques.

Quels sont les autres besoins de l'enfant victime d'intimidation ?

Il arrive que l'enfant victime d'intimidation rencontre des difficultés affectives ou sociales qui sont la résultante des comportements abusifs de ses pairs. Chaque enfant est unique. Et chaque enfant victime de ces abus le sera pour des raisons qui lui sont propres. Toutefois personne ne mérite de se faire intimider. Pour bien identifier le soutien dont l'enfant victime d'intimidation a besoin, nous devons d'abord déterminer s'il rencontre des difficultés particulières au plan relationnel. Voir notre outil Architecture sociale, stratégies auprès de l'enfant victime d'intimidation.

Construire l'aide et le soutien

Une fois que l'enfant victime d'intimidation se sent en sécurité, il peut collaborer avec des adultes de confiance pour se reconstruire, développer sa confiance, ses talents et ses compétences et s'assurer ainsi que ne plus être victime d'intimidation. Le terme « étayage » fait appel à tous les moyens utilisés par les adultes pour anticiper les besoins à combler, chez l'enfant, et soutenir son apprentissage. Grâce à cette forme d'accompagnement, l'enfant connaît un peu plus de succès. Il fait un pas de plus et gravit un autre échelon, ce qu'il n'aurait pu faire sans aide. Le personnel scolaire, de même que les parents et tuteurs, peuvent étayer un enfant victime d'intimidation en l'aidant à relever les défis qu'il rencontre sur son chemin.

Savoir composer avec les événements et être en sécurité. Quand un enfant victime d'intimidation ne sait comment réagir, on peut lui enseigner des stratégies qui lui apprendront à composer avec les événements de la vie. Les jeux de rôle et la résolution de problèmes à choix multiples se prêtent bien à ce genre d'apprentissage. Certains de ces jeunes vivent une grande détresse et on le comprend (pleurs, violentes crises, etc.) Malheureusement, ces réactions peuvent aggraver leur cas en jetant de l'huile sur le feu et faire perdurer ces actes d'intimidation. On peut donc les accompagner et les encourager à réagir plutôt comme suit, dans la mesure du possible :

- maîtriser leurs émotions (ex.: prendre une grande respiration, compter jusqu'à 10) ;
- essayer de quitter les lieux (ex.: s'éloigner, dire qu'il a rendez-vous) ;
- demander l'aide d'un adulte ou d'un pair.

Construire l'aide et le soutien (suite...)

Il est essentiel que les enfants et les jeunes puissent identifier au moins un adulte de confiance, à l'école, à qui ils pourront se confier et qui saura régler les problèmes d'intimidation qu'ils risquent de rencontrer à l'école. Cet adulte de confiance peut inviter les jeunes victimes d'intimidation à tenir un journal de bord dans lequel ils pourront noter (a) ce qu'ils ont vécu, (b) les noms des personnes impliquées (y compris ceux qui sont témoins de l'incident) et finalement (c) l'endroit où ces actes d'intimidation se produisent. Ce journal de bord fournit des renseignements essentiels sur la situation et permet au personnel scolaire de veiller sur ces élèves et de les protéger.

Habiletés relationnelles. Chez les enfants victimes d'intimidation, certains ont du mal à nouer des amitiés et maintenir des relations sans doute parce qu'ils n'ont pas eu l'occasion, dans la petite enfance, de développer ces habiletés au sein de relations saines avec leurs pairs. Nous devons réellement nous soucier des enfants qui vivent dans un tel isolement parce que le besoin d'appartenance est fondamental chez l'être humain. Invitez l'enfant à vous parler de ses activités avec ses pairs, à l'école comme ailleurs, demandez-lui de vous dire où et quand elles ont lieu...ainsi, vous en saurez plus sur son intégration sociale et ses expériences avec ses pairs. Ces conversations vous aideront également à connaître ses habiletés relationnelles et ses défis. Interrogez-le, sans porter de jugement, sur ses difficultés relationnelles et sa façon de les résoudre. Soyez vigilant. Voyez si l'enfant éprouve des difficultés à la maison et tâchez de découvrir comment il gère le stress vécu à la maison, à l'école ou avec ses pairs. Il faut savoir que l'absentéisme et les troubles d'apprentissage sont plus fréquents chez les élèves stressés et qui se désintéressent de l'école. Voir notre outil - Architecture sociale, stratégies auprès de l'enfant intimidateur.

Soutenir les enfants vivant avec un handicap ou une « différence »

Certains jeunes se font intimider parce qu'ils vivent avec un handicap ou une « différence ». Bien souvent, ils sont marginalisés par leurs pairs et ne peuvent compter sur des amis pour leur venir en aide. Quand ils sont victimes d'intimidation, ces enfants se sentent piégés parce qu'ils ne peuvent changer ou devenir autre. Mais ils ne devraient pas avoir à changer ou être autrement pour vivre en sécurité. C'est donc à l'école de sensibiliser les pairs de ces enfants pour assurer leur sécurité et leur inclusion en tout temps au sein de l'école. Cette sensibilisation doit se faire par l'étayage et le coaching auprès des pairs et des camarades de classe, de concert avec un plan de soutien offert à l'enfant victime d'intimidation.

Selon le modèle social d'une personne vivant avec un handicap, le contexte physique et social de l'individu est d'une importance capitale puisqu'il détermine dans quelle mesure cette personne sera défavorisée par son handicap. On peut donc affirmer que chez ces enfants, les interactions avec les membres de la famille, de l'école, du groupe de pairs et de la collectivité marquent leurs expériences liées à leur handicap. Notre intervention vise à promouvoir des relations positives chez ces enfants vulnérables en aidant leurs pairs à comprendre leur situation et à les inclure au sein du groupe. Voici quelques stratégies d'intervention auprès des pairs :

- approfondir la compréhension du handicap ou de la différence (ex. : qu'est-ce que l'autisme, quelles sont les forces de cet enfant, quels sont ses défis) ;
- aider les pairs à voir de quelle façon ils peuvent aider l'enfant à mieux interagir et à se sentir inclus ;
- aider les pairs à reconnaître que, par certains agissements, ils pourraient rendre les choses plus difficiles pour cet enfant ;
- prendre des dispositions stratégiques pour éviter que les enfants victimes d'intimidation ne se retrouvent isolés et s'assurer qu'ils se sentent inclus (sujet développé sous le thème architecture sociale, boîte à outils).

Soutenir les enfants vivant avec un handicap ou une différence (suite...)

À l'instar de tout enfant ou jeune victime d'intimidation, l'élève vivant avec un handicap ou une différence et qui fait l'objet d'intimidation aura besoin de notre aide pour apprendre à composer avec le comportement abusif de ses pairs. Nous pouvons étayer et accompagner ces enfants afin de les aider à :

- Développer des stratégies visant à favoriser le retour au calme ;
- ignorer la provocation ;
- identifier et rejoindre les personnes bienveillantes parmi le groupe de pairs ;
- apprendre à communiquer avec assurance ;
- signaler à un adulte de confiance toute forme d'intimidation.

Lorsque vous intervenez auprès d'un enfant victime d'intimidation, il est très important de lui dire qu'il ne mérite pas un tel traitement, que ce n'est pas sa faute et qu'il a le parfaitement le droit d'être en sécurité à l'école. Et dites-lui que vous allez vous assurer que se sente en sécurité et que vous l'aidez à mettre fin à l'intimidation.

Modèle de scénario – Intervention individuelle auprès d'un enfant ou d'un jeune intimidateur



Il ne faut surtout pas oublier que tous les enfants et les jeunes qui intimident les autres sont différents et que chaque cas d'intimidation est unique. Pour avoir une discussion efficace avec l'élève intimidateur, il est essentiel d'utiliser une approche ou une stratégie adaptée à chaque situation. Consultez notre dossier **Stratégies d'information – Étayer et accompagner un enfant ou un jeune intimidateur** et inspirez-vous du cadre de travail suggéré afin de bien saisir la réalité de cet enfant et de déterminer quels sont les talents qu'on peut soutenir, les besoins à combler pour qu'il cesse de s'adonner à l'intimidation.

Le modèle de scénario qui suit repose sur les faits suivants :

Vous venez de découvrir qu'un élève de 13 ans, Sam, intimide un autre élève de l'école, Jérémie. Les deux, empruntent le même autobus scolaire pour l'aller-retour entre la maison et l'école. Les actes d'intimidation sous forme verbale durent depuis plusieurs mois. La plupart du temps, ils se produisent à l'arrêt d'autobus mais se répètent, à l'occasion pendant la récréation et dans le corridor attenant aux casiers des élèves. Souvent, d'autres élèves assistent à la scène. Inquiets, les parents du garçon victime d'intimidation ont finalement signalé ce cas à la direction parce que leur fils refusait de retourner à l'école.

En discutant avec les enseignants de Sam, vous avez appris que cet élève est particulièrement doué, très populaire et se comporte habituellement bien en classe. L'une de ses enseignantes a toutefois remarqué que Sam peut parfois se montrer très cynique, quand les élèves prennent la parole en classe, et qu'elle a dû lui rappeler d'écouter et de respecter les autres lorsqu'ils s'expriment.

Votre but est d'aider Sam à cesser toute forme d'intimidation

1) en lui apprenant :

- à comprendre les répercussions de son comportement sur Jérémie et sur les élèves témoins de ses actes d'intimidation (développer une meilleure perspective) et à éprouver de l'empathie envers Jérémie (si possible) ;
- à faire la différence entre taquinerie amusante et intimidation ;
- à adopter une nouvelle attitude, à la fois plus responsable et plus morale ;
- à exprimer son leadership différemment et de manière positive ;

2) et en :

- appliquant à Sam ce qui a été prévu dans sa pyramide d'intervention avec les objectifs visés (ci-haut) ;
- l'informant que toute nouvelle tentative d'intimidation de sa part sera suivie de près et entraînera automatiquement des conséquences plus sérieuses.

Pour atteindre ces objectifs, vous devez absolument avoir une attitude chaleureuse et empreinte de respect lorsque vous discutez avec Sam, tout en insistant sur le fait que son comportement est inacceptable et va à l'encontre du code de conduite adopté par l'école. Il est important de démontrer un réel intérêt pour Sam et de lui poser des questions qui sauront le motiver et l'amener à une meilleure compréhension.

Modèle de scénario

Directeur: Sam, j'ai demandé à te voir parce que j'ai reçu un appel des parents de Jérémie. Ils m'ont dit que Jérémie ne veut plus venir à l'école parce que depuis le mois d'octobre, tu ne cesses de l'intimider. Et toi, qu'est-ce que tu en dis ?

Sam: Oh, on se taquine, c'est tout. Je ne l'ai jamais touché ou blessé de quelque manière que ce soit, je vous le jure ! J'aime bien m'amuser avec lui, vous savez, faire des pitreries en attendant l'arrivée de l'autobus scolaire. Autour de nous, tout le monde aime ça et rigole.

Directeur: Bien, tu me dis qu'il n'y a pas eu de violence physique et c'est aussi ce qu'affirme Jérémie. J'entends bien ce que tu me dis et je te crois. Dis-moi, crois-tu que les mots peuvent faire aussi mal qu'une raclée à coups de poings ?

Sam: Oui, je sais que les mots peuvent blesser. Je sais cela mais, vraiment, on ne fait que se taquiner, on rigole, ça n'a rien de sérieux. Jérémie rigole aussi. Tout le monde rit. Et tout le monde donne des surnoms rigolos aux autres. Moi aussi, on me donne constamment des surnoms et je ne vais pas pleurer sous les jupes de ma mère pour autant.

Directeur: Donc, quand tout le monde rit, même Jérémie, tu crois que tout cela n'est que de la rigolade. C'est bien cela, Sam ?

Sam: Oui.

Directeur: Mais, la réalité, c'est que Jérémie ne veut plus venir à l'école. Pourquoi, selon toi ?

Sam: Je n'en ai pas la moindre idée.

Directeur: Et bien, j'en ai discuté avec Jérémie et ses parents. Comme je veux respecter leur vie privée, je choisirai mes mots avec soin. Jérémie m'a autorisé à te dire seulement ceci – il déteste prendre l'autobus scolaire parce qu'il se sent humilié et mal à l'aise. Il cherche aussi à l'éviter, à l'école, parce qu'il craint de se faire intimider par toi.

Sam: Et bien, je ne suis pas le seul à agir ainsi, tout le monde le fait. Et je peux vous affirmer que Jérémie fait de même, il rit et nous donne des surnoms.

Directeur: En effet, Jérémie dit qu'un grand nombre d'élèves joignent les rangs et participent à ces scènes d'intimidation. Mais il te voit comme une sorte de leader, celui que les autres élèves cherchent à avoir pour copain. Qu'est-ce que tu en penses ?

Sam: ... (pause). Je ne sais pas... (pause). OK, c'est un peu vrai, je pense que je suis populaire, d'une certaine façon...mais vraiment...Jérémie n'a jamais laissé voir que ça l'ennuyait. On ne peut pas parler d'intimidation, ici. Ce n'est pas de l'intimidation parce que, je vous l'ai dit, je n'ai jamais frappé ce gars.

Directeur: Tu sembles surpris.

Sam: Ouais, je vous l'ai dit, Jérémie rigole lui aussi.

Directeur: Tu sais, je comprends que les garçons aiment se taquiner entre eux. En fait, même les hommes de mon âge aiment bien se donner des surnoms et se taquiner. Ça se fait entre amis et ça veut dire « Hé, nous sommes de bons amis, suffisamment proches pour rire de nos petits travers en toute amitié ». Alors, dirais-tu que toi et Jérémie êtes de bons amis ?

Sam: Non, vraiment pas...

Directeur: Donc, vous n'êtes pas des amis. Pourtant, Jérémie rigole quand tu te moques de lui et que lui donne des surnoms. Comment expliques-tu cela ?

Sam: (pause) Je ne sais pas.

Directeur: Tu veux savoir ce que j'en pense ? Je pense que Jérémie rigole, ou il fait comme si de rien n'était, parce qu'il y a habituellement plusieurs élèves qui assistent à la scène. S'il laissait voir ses sentiments, ce serait encore plus gênant. Alors il sauve la face. Est-ce que tu comprends ce que je veux dire ?

Sam: (Oui, d'un hochement de tête)

Directeur: As-tu le sentiment, parfois, de devoir sauver la face devant des jeunes de ton âge ?

Sam: Tout le monde le fait...c'est la vie.

Directeur: C'est vrai que la vie est parfois difficile, surtout pour les jeunes. Et c'est épuisant de porter toujours un masque pour cacher ses sentiments, surtout en présence de gens que l'on côtoie jour après jour. C'est épuisant et décourageant. Voyons maintenant de quelle manière nous pouvons résoudre ce problème. Voyons comment mettre fin à l'intimidation pour que Jérémie se sente en sécurité et comment t'aider à bien utiliser ton talent afin pour que tu apprennes à t'amuser et à faire rigoler les autres mais sans jamais blesser personne.

Ressources

Modèle de scénario : Intervention individuelle auprès d'un enfant ou d'une jeune victime d'intimidation



Chaque cas d'intimidation est unique et les enfants et les jeunes se font intimider pour une foule de raisons. Ils se font intimider soit parce qu'ils sont isolés et peu enclins à se défendre, soit qu'ils sont perçus comme étant différents ou affublés d'un trait jugé inacceptable. Bien souvent, on se trouve en présence de dynamiques complexes, entre pairs, qui encourage et fait perdurer une situation d'intimidation. Avant d'intervenir, prenez soin de comprendre quel en fut l'élément déclencheur et quelle est la nature de la relation entre les intimidateurs et l'enfant ou le jeune qui en est victime. Vous devez mettre cette information en contexte en reconstituant l'historique de la situation et en déterminant quels sont les besoins particuliers de l'enfant victime d'intimidation. Tous les enfants et les jeunes victimes d'intimidation ont besoin d'être protégés et plusieurs auront besoin d'un soutien à plus long terme pour s'assurer que ces actes d'intimidation ont bel et bien cessé.

Modèle de scénario

Scénario

Voici le scénario ayant inspiré le dialogue qui suit. Julie est une élève de sixième année qui fréquente la même école depuis la maternelle. Cette année, sa titulaire Madame Baptiste a remarqué dès les premiers jours de la rentrée que Julie semblait très isolée dans sa classe. Une semaine plus tard, après avoir assisté à une conférence sur l'intimidation présentée par des élèves d'une école secondaire voisine, Julie s'est approchée de l'enseignante pour lui confier que « toutes les filles de la classe la traitait avec méchanceté ».

Julie refusait de fournir des noms ou des détails et Madame Baptiste n'a pas insisté. Julie lui a révélé que parmi ces filles, certaines l'avaient « toujours » traitée avec méchanceté mais d'autres, qui étaient ses amies par le passé, avaient joint les rangs et lui faisaient maintenant la vie dure. Madame Baptiste a remercié Julie d'avoir eu le courage de venir se confier à elle et de signaler ce cas d'intimidation. L'enseignante a demandé à Julie si ses parents étaient au courant de la situation. Julie lui a répondu qu'elle leur en avait parlé et qu'elle s'efforçait de suivre leurs conseils qui consistent à ignorer les actes d'intimidation et se faire de nouvelles amies. Mais la situation s'envenimait de jour en jour.

L'enseignante a expliqué à Julie que le plan scolaire l'obligeait à informer le directeur de l'école de la situation; le directeur communiquerait ensuite avec ses parents. L'enseignante a insisté sur le fait que Julie avait le droit de se sentir en sécurité à l'école. Ensemble, elles allaient concevoir un plan pour que Julie se sente en sécurité dans son école. Madame Baptiste lui a aussi annoncé qu'elle avait déjà planifié, pour les jours à venir, une série de discussions en classe sur le thème de l'intimidation. L'enseignante a dit à Julie qu'elle révélerait à toute la classe avoir déjà reçu un signalement d'intimidation au sein de la classe et que cette situation inacceptable devait cesser. Finalement, madame Baptiste lui a dit qu'au cours de ces discussions, elle insisterait sur le fait que nous avons tous la responsabilité de veiller les uns sur les autres dans la classe, de nous affirmer, de nous élever contre l'intimidation et de signaler tous les cas d'intimidation dont nous sommes témoins.

Ayant été mis au courant de la situation, le directeur de l'école a recueilli l'information suivante. Depuis toujours, Julie est une enfant timide. À son entrée à la maternelle, elle a mis un certain temps à s'ajuster au milieu scolaire et à apprivoiser son nouveau cadre d'apprentissage. Au début, elle préférait s'amuser seule mais petit à petit, elle a fait confiance à ses pairs. Dans ses bulletins scolaires, on dit d'elle qu'elle est une élève brillante, consciencieuse et talentueuse. Elle avait son groupe d'amis et tout semblait bien se passer pour Julie, jusqu'à cette année.

Le directeur de l'école a donc téléphoné aux parents de Julie qui ont aussitôt affirmé que Julie était si malheureuse à l'école qu'ils songeaient, eux aussi, à communiquer avec la direction pour en parler. Mais comme c'était la rentrée, ils avaient le sentiment qu'il était peut-être trop tôt, qu'ils devaient sans doute attendre encore un peu avant de faire intervenir l'école. Ils étaient heureux de voir la direction prendre cette initiative et se disaient impatients de travailler avec les adultes de l'école pour résoudre ce problème. Ils ont expliqué au directeur que Julie vivait mal l'absence de sa bonne amie Samantha, qui venait de déménager. En fait, Julie s'était fait du mauvais sang tout l'été parce qu'elle appréhendait son retour à l'école à l'automne.

Le directeur et l'enseignante se sont fixé des objectifs pour aider Julie. Ils en ont discuté avec elle au cours d'une rencontre :

1. souligner le courage et la force dont elle fait preuve en signalant être victime d'intimidation ;
2. l'aider à vaincre son angoisse liée au milieu scolaire ;
3. lui apprendre à s'affirmer avec assurance;
4. la jumeler à des camarades bienveillantes qui veilleront sur elle.

Administrateur: Julie, je veux d'abord te dire toute mon admiration parce que tu as eu le courage de venir parler de tes problèmes d'intimidation avec madame Baptiste. Je sais qu'il t'a fallu beaucoup de courage pour poser ce geste. Où as-tu trouvé la force de venir te confier?

Julie: (après une pause) Je pense que c'est en assistant à cette présentation quand une fille du secondaire nous a parlé de toute sa souffrance d'avoir été victime d'intimidation. Elle disait que les choses s'étaient envenimées parce qu'elle gardait tout cela secret. Je pense qu'elle m'a convaincue d'en parler...

Madame Baptiste: J'ai été très touchée en lisant le texte que tu as écrit dans ton journal au sujet de cette présentation. Tu as un véritable talent d'écrivain et j'ai été impressionnée par la profondeur de tes réflexions sur les sentiments de cette jeune femme.

Julie: Merci.

Administrateur: Nous sommes vraiment heureux, madame Baptiste et moi, que tu aies eu le courage de venir nous confier tes problèmes d'intimidation. Tous les élèves de cette école ont le droit d'apprendre dans un milieu sécuritaire et bienveillant. Aucun élève ne devrait avoir le sentiment d'être seul à se défendre contre l'intimidation. Nous avons le devoir et la responsabilité de vous venir en aide. Mais pour pouvoir vous aider, nous devons être mis au courant de la situation. Tu as bien fait d'en parler à madame Baptiste, Julie !

Julie: Merci.

Administrateur: Je sais que depuis cette présentation, chaque jour madame Baptiste prend de tes nouvelles et vérifie auprès de toi si tout va bien...tu dis que depuis cette présentation, on ne t'a plus intimidée. C'est bien vrai ?

Julie: C'est vrai pour le moment.

Administrateur: On dirait que tu ne crois pas qu'on puisse mettre fin à l'intimidation ?

Julie: Je ne sais pas. Je vis cela depuis si longtemps...

Administrateur: Je suis désolé de l'apprendre. Ce fut sans doute très pénible...

Julie: Ouais...très pénible.

Madame Baptiste: Ta mère me disait que Samantha te manque beaucoup. La vie à l'école doit être bien différente pour toi, maintenant qu'elle n'est plus là.

Julie: C'est sûr. Quand Sam était là, elle me défendait lorsque les jeunes étaient méchants envers moi, elle leur disait de se taire ou elle tournait la situation en blague. C'est vrai que leurs comportements me blessaient mais je pouvais me dire « ok, je ne m'en fais pas, j'ai d'autres amies » et je n'y pensais presque plus.

Madame Baptiste: Les choses sont différentes maintenant que Sam n'est plus là. As-tu l'impression que tu n'as plus d'amis, maintenant ?

Julie: Personne ne m'aime...

Madame Baptiste: Julie, tu te souviens de notre discussion en classe ? Certains élèves nous ont partagé leurs sentiments et j'ai eu l'impression que plusieurs d'entre eux étaient compatissants...Et toi, qu'en penses-tu ?

Julie: Ils ont peut-être l'air bienveillant en votre présence mais vous ne savez pas comment les choses se passent, en votre absence.

Administrateur: Nous comprenons Julie. Nous savons que lorsque les jeunes se rassemblent et qu'il n'y a pas d'adultes autour, il leur arrive parfois de poser des gestes malveillants, de faire des méchancetés, des choses qu'ils regretteront ensuite. C'est ici que nous intervenons, je veux dire nous les adultes. Nous sommes ici pour rappeler aux jeunes que faire de l'intimidation, c'est dépassé les limites de l'acceptable, et que nous ne tolérerons aucun cas d'intimidation. Je sais que madame Baptiste fait de gros efforts pour instaurer un climat positif, dans sa classe de sixième année, et en faire un milieu propice à l'apprentissage pour tous les élèves. Mais supposons que les choses dérapent, que pourrais-tu faire selon toi ?

Julie: Je ne sais pas.

Administrateur: Eh bien !, tu pourrais faire quelques essais. Déjà, tu as pris l'initiative de venir nous en parler et tu sais maintenant que nous sommes avec toi, nous sommes là pour toi. Tu peux aussi compter sur l'aide de tes parents. Nous sommes tous là pour toi, tu peux nous signaler toute forme d'intimidation ; il est important de nous révéler le nom des personnes qui t'ont intimidée et de nous dire ce qu'elles ont fait. Sachant cela, je serai en mesure d'intervenir auprès de ces filles qui t'intimident et d'en informer leurs parents. Nous prenons la situation très au sérieux. Vois-tu, si ces filles continuent à t'intimider, c'est qu'elles ont réellement un problème et que les adultes doivent intervenir. Ou...si ça se reproduit, tu pourrais dire à celles qui t'intimident « Hé, c'est de l'intimidation et je n'accepte pas cela. Si tu n'arrêtes pas maintenant, je fais un signalement. »

Julie: Et bien...je ne crois pas, je veux dire...je ne crois pas être capable de leur dire cela.

Administrateur: Selon toi, que pourrait-il se passer si tu le disais?

Madame Baptiste: Tu sais Julie, j'ai l'impression que les filles t'écouteront.

Julie: Je ne crois pas, non.

Administrateur: Je comprends. C'est vrai que ce n'est pas facile à dire...Alors, si tu ne te sens pas la force de leur dire d'arrêter, tu pourrais simplement t'éloigner d'elles et venir nous en parler, à nous ou à tes parents. Mais prends le temps d'y réfléchir...Songes-y, vois comment tu pourrais t'affirmer devant elles, et comment tu pourrais aussi t'affirmer et prendre la défense d'autres jeunes qui se font intimider...parce que tu es très éloquente. Tu t'exprimes très bien, tu pourrais transmettre un message clair et il serait entendu. Je sais que bientôt, lorsque tu seras prête, tu pourras faire entendre ta voix et te défendre, défendre la cause de ce qui est juste. Mais en attendant, nous serons toujours là pour toi.

Julie: D'accord...

Madame Baptiste: La semaine prochaine, j'assignerai de nouvelles places aux élèves de la classe pour créer des groupes d'apprentissage. J'ai pensé te jumeler à Susan, Mokena, Jérémie, Hasan et Brendan. Dis-moi, ça te convient? Ou est-ce que tu préfères travailler avec d'autres élèves ?

Julie: Hum, non... ça va. Ces jeunes sont... enfin je pense qu'ils sont ok.

Madame Baptiste: Pour notre premier projet d'apprentissage des langues, je formerai des groupes de deux. J'ai pensé t'assigner comme partenaire Susan. J'ai pensé que vous formeriez une bonne équipe toutes les deux. Qu'en penses-tu ?

Julie: OK, oui, Susan est gentille je crois...et puis elle est tranquille. Mais je la connais à peine.

Madame Baptiste: Parfait ! Je pense que Susan est une personne très attentionnée et que tu aimeras la côtoyer et la connaître. C'est le but du projet, après tout. Tu en sauras davantage la semaine prochaine.

Administrateur: Julie, si je résume, tous les jours madame Baptiste prendra de tes nouvelles et vérifiera si tout va bien. Et sache qu'à tout moment, tu peux venir me voir et discuter. Ma porte est toujours ouverte pour toi.

Architecture sociale : Soutenir les dynamiques positives entre pairs



L'architecture sociale organise les regroupements sociaux chez les élèves.

Quel regard adopter pour résoudre les problèmes liés à l'intimidation ?

Pour bien saisir le phénomène de l'intimidation et y répondre adéquatement, nous devons adopter un «double» point de vue, comme les deux lentilles d'une paire de lunettes. Lorsque nous examinons la situation d'un seul point de vue et donc nous ne percevons que les besoins individuels des élèves aux prises avec l'intimidation et ce, quel que soit leur rôle :

- agresseur
- victime
- témoin

Ce regard unilatéral nous prive d'une compréhension approfondie du phénomène de l'intimidation. En ajoutant un second point de vue, un peu comme la deuxième lentille d'une lunette, nous élargissons notre vision. Elle englobe les relations entre les élèves, ce qui nous permet de prendre en compte les dynamiques sociales au sein des groupes de pairs et le rôle que les adultes jouent au cœur des expériences vécues par les jeunes. En jumelant ces deux points de vue, nous obtenons une perspective plus large du phénomène de l'intimidation. En résumé, cette démarche permet une compréhension approfondie des questions les plus complexes et nous permet finalement d'identifier les différentes approches à utiliser pour résoudre les problèmes liés à l'intimidation. Dans cette section, nous verrons comment soutenir des dynamiques positives et réduire la prévalence de l'intimidation entre pairs.

Pourquoi se soucier de la dynamique entre pairs ?

Pour répondre adéquatement aux dynamiques de l'intimidation, les *adultes* doivent étudier les dynamiques sociales et les relations au sein des groupes d'élèves. Les dynamiques sociales peuvent faire basculer les interactions qui prendront une direction positive ou négative¹. Or, les dynamiques négatives entre pairs est au centre de la problématique de l'intimidation. Les intimidateurs ont des ami-e-s qui font aussi de l'intimidation et tous s'encouragent mutuellement à être violents^{2,3}. Pour contrecarrer ces procédés naturels entre pairs, les adultes doivent porter une attention particulière à la qualité des interactions entre pairs et prendre la responsabilité d'intervenir au besoin. Si l'enseignant examine de près les relations qui se tissent entre les élèves au sein d'un groupe, il peut veiller à ce que tous soient inclus et que la formation d'un groupe ne devienne pas un terrain fertile où prolifèrent les comportements indésirables. Autrement dit les éducateurs doivent, dans la mesure du possible, tenter de créer des groupes de pairs dont la composition favorise les échanges positifs et freine les interactions négatives. On nomme cette pratique « l'architecture sociale ».

ÉLÉMENTS-CLÉS

1. Surveillez les dynamiques de groupes à l'intérieur comme à l'extérieur de la classe.
2. Dans la classe, prenez la responsabilité de former vous-même les groupes et de créer les dynamiques pouvant en émerger.
3. Dirigez activement la formation formelle et informelle de groupes d'élèves pour éviter l'exclusion ou la marginalisation.
4. Prenez les devants et structurez les groupes d'élèves pour y intégrer une certaine diversité et provoquer des échanges enrichissants qui favoriseront les comportements positifs.

Qu'est-ce que l'architecture sociale ?

Une intervention en architecture sociale consiste à organiser les groupements sociaux des élèves. Lorsqu'un enseignant assigne un projet de groupes par exemple, il invite les élèves à constituer leurs propres groupes. Il laisse donc les groupes se former naturellement. Cette approche conduit inévitablement à la marginalisation sociale des plus vulnérables (par exemple, les élèves ayant une difficulté d'apprentissage ou ceux dont le français est une langue seconde). Généralement, on voit se former des groupes homogènes suivant le principe qui se ressemblent s'assemblent (par exemple, les plus doués ou studieux ensemble ou les plus indisciplinés) alors que les autres, qui ont le malheur d'être différents restent à l'écart. Ils vivent l'humiliation de ne pas avoir été choisis et sont forcés de s'unir pour former un groupe. L'architecture sociale ne permet pas que des élèves intimidateurs forment un groupe de travail dans la classe. Réunir des amis qui s'encouragent mutuellement à faire de l'intimidation est le comportement que nous cherchons justement à contrer. Grâce à cette approche, l'enseignant peut avoir recours à une stratégie planifiée ou laisser le hasard créer des groupes équilibrés dans lesquels tous les élèves de sa classe sont inclus et respectés.

Lorsqu'un enseignant prend la responsabilité de former des groupes de pairs et de créer des dynamiques, il offre à ses élèves l'occasion d'interagir positivement avec une multitude de personnes différentes parmi leurs pairs. Cette organisation structurelle permet de promouvoir les habiletés sociales, l'empathie et la responsabilité sociale chez tous les élèves dans un contexte naturel. L'enseignant peut aussi recourir à l'architecture sociale pour rassembler des élèves qui ont été choisis pour agir comme mentors ou soutiens auprès d'autres élèves de la classe ou de l'école. Il est important de noter qu'éventuellement, les élèves devront pouvoir former leurs propres groupes de manière autonome mais ils auront d'abord besoin de notre soutien pour apprendre comment y parvenir de façon positive et inclusive. C'est à nous de leur fournir l'occasion de l'apprendre et de le pratiquer le plus souvent possible.

Quand l'architecture sociale devient stratégie

Pour illustrer un cas d'architecture sociale, voici la stratégie employée par monsieur B. qui enseigne les sciences dans une école secondaire.

Parmi ses élèves, Monsieur B. savait reconnaître ceux qui servaient de « piliers » dans sa classe (et se comportaient « brillamment »). Ces élèves faisaient leurs devoirs, écoutaient attentivement le cours et menaient leurs expériences scientifiques de façon responsable. Ils suivaient toujours ses directives et ses enseignements avec intérêt. Monsieur B. reconnaissait également ses élèves les plus indisciplinés. Ceux que l'on appellerait ici, les « bougies d'allumage ». Ils occupaient généralement les places situées au fond de la salle, embêtaient les autres élèves, ridiculisaient les expériences scientifiques. Enseigner les « bougies d'allumage » était une tâche ardue. La stratégie de monsieur B. fut de disséminer des « piliers » un peu partout dans la classe pour soutenir l'apprentissage. Il plaça stratégiquement un « pilier » entre deux « bougies d'allumage » et parvint ainsi à optimiser les capacités d'apprentissage dans sa classe.

Monsieur B. avait observé les dynamiques entre pairs et entreprit de modifier régulièrement l'emplacement des élèves dans la classe, à quelques semaines d'intervalle. Bien souvent, les élèves se plaignaient de devoir encore changer de place. Mais monsieur B. demeurait imperturbable, il assignait de nouvelles places aux élèves et débutait son cours. Ainsi, tous les élèves ont bénéficié de l'attention que cet enseignant portait aux dynamiques entre pairs et de sa capacité à utiliser cette information pour faciliter leur apprentissage.

Quand l'architecture sociale devient stratégie (suite...)

RÉFÉRENCES

¹Dodge, K. A., Dishion, T. J., & Lansford, J. E. (2006). *Deviant peer influence in programs for youth: Problems and solutions*. NY: The Guilford Press.

²O'Connell, P., Pepler, D., & Craig, W. (1999). Peer involvement in bullying: Insights and challenges for intervention. *Journal of Adolescence*, 22, 437–452.

³Pepler, D., Craig, W., Jiang, D., & Connolly, J. (2008b). The development of bullying and considerations for intervention. *International Journal of Adolescent Mental Health*, 20, 3-9.

Lorsqu'on doit intervenir auprès d'enfants ou de jeunes qui s'obstinent à intimider un tiers, l'architecture sociale peut s'avérer utile. Ces jeunes s'unissent dans le seul but d'intimider un enfant ou un jeune et de le rendre malheureux. Plus ils le font souvent, plus ils cherchent à créer une cohésion au sein du groupe. Si ces jeunes persistent à faire de l'intimidation malgré les mesures disciplinaires comme l'étaillage et l'accompagnement, la direction de l'école ou l'enseignant peut décider de les priver du privilège de se tenir ensemble pendant la récréation ou à l'heure du midi. À cet âge, ils veulent avant tout se retrouver entre amis et c'est souvent la seule raison qui les incite à venir à l'école, jour après jour. Quand un groupe de jeunes fait constamment de l'intimidation et rend un enfant malheureux, on se doit d'intervenir. On doit séparer ces jeunes pendant les temps libres et ce, jusqu'à ce qu'ils puissent se montrer inclusifs et respectueux envers l'enfant qu'ils ont agressé. Dans un cas semblable, une stratégie en architecture sociale pourrait se traduire comme suit : 1) assigner à chaque jeune intimidateur un lieu où passer ses temps libres (ex. au bureau central, au bureau des conseillers) dans le but de les séparer et 2) leur donner des activités éducatives (ex. lire un article décrivant la souffrance d'une victime d'intimidation). Ces activités doivent amener ces jeunes à comprendre le mal qu'ils font, lorsqu'ils intimident une personne, et à modifier leur comportement en se montrant inclusifs et respectueux envers les autres.

Le but de l'architecture sociale n'est pas d'inciter les enfants et les jeunes à devenir amis. Son objectif est de faire en sorte que chaque enfant et chaque jeune soit inclus, toléré, respecté et en sécurité dans son école. Par le biais de cette approche, nous voulons offrir aux enfants et aux jeunes la chance d'acquérir et de mettre en pratique des habiletés qui leur permettront de vivre des relations plus saines et inclusives. Nous optimisons ainsi l'apprentissage de tous les élèves en veillant non seulement sur leur développement socio-affectif mais aussi sur leurs résultats académiques.

Comprendre l'architecture sociale: Stratégies destinées à l'enfant ou au jeune intimidateur



« *L'intimidation est un problème relationnel qui demande une solution relationnelle.* »
Comment traduire cette pensée en action quand vient le temps d'identifier la nature des relations sociales de l'enfant intimidateur ?

Quels sont les besoins de l'enfant intimidateur ?

L'enfant apprend comment vivre en relation avec les autres par le biais des relations qu'il établit à la maison, avec ses pairs, à l'école et au sein de sa collectivité. Les enfants qui font de l'intimidation n'ont jamais appris la leçon fondamentale que blesser l'autre, est mal et inacceptable. Bien souvent, on leur a plutôt appris à user de leur pouvoir et de violence pour contrôler les autres et attirer l'attention. Ces enfants ont rarement eu l'occasion de faire l'expérience de relations positives. Lorsqu'on développe une stratégie d'intervention destinée à un enfant intimidateur, il faut examiner l'ensemble de ses relations pour déterminer en quoi ces dernières peuvent modeler et renforcer son comportement violent. Ceci étant, on doit tenir compte de l'âge et des habiletés de l'enfant.

Il est aussi important d'aider l'enfant intimidateur à développer ses habiletés relationnelles (voir: Stratégies d'information: Étayer et encadrer un enfant ou un jeune intimidateur) que d'identifier la nature de ses relations interpersonnelles.

Offrir à l'enfant de saines relations, c'est l'aider à :

- développer un sentiment de sécurité et de la stabilité
- combler ses besoins fondamentaux
- développer un sentiment d'appartenance et de l'estime de soi
- trouver le soutien nécessaire pour acquérir les habiletés de vie
- reconnaître et adresser le stress.

Nous pouvons donner aux enfants la chance de nouer de saines relations et ce, dans tous les milieux où ils vivent, apprennent et jouent. Tout au long de l'enfance ou de l'adolescence, le développement physique, cognitif, affectif et social de l'enfant se construit de minute en minute, au fil des multiples interactions et relations interpersonnelles qui jalonnent sa vie. Voici une liste partielle des relations ou des milieux de vie pouvant influencer l'enfant intimidateur :

- la famille (parents ou tuteurs, frères et sœurs, famille élargie)
- les pairs
- l'école (enseignants, personnel scolaire, direction)
- la collectivité

« Aux yeux des jeunes, le monde est un milieu relationnel et chaque relation a un impact sur presque tous les aspects de leur développement. »

(NSCDC, 2004, p.1).

Liens: Curriculum

Ministère de l'Éducation de l'Ontario : *Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants* (2010)

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/c/urriculum/elementary/kinder.html>

Ministère de l'Éducation de l'Ontario : *Le curriculum de l'Ontario de la 1^{ère} à la 8^{ème} année, Éducation physique et santé, version provisoire, 2010* (révisé)

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/c/urriculum/elementary/health.html>

Ministère de l'Éducation de l'Ontario : *Le curriculum de l'Ontario : Secondaire. Éducation physique et santé*

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/c/urriculum/secondary/health.html>

Ministère de l'Éducation de l'Ontario : *Le curriculum de l'Ontario Études sociales de la 1^{ère} à la 6^{ème} année. Histoire et géographie 7^{ème} et 8^{ème} année* (2004).

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/c/urriculum/elementary/sstudies18curr.pdf>

Ministère de l'Éducation de l'Ontario : *Le curriculum de l'Ontario, de la 9^{ème} à la 12^{ème} année Sciences humaines et sociales*, (1999 & 2000).

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/c/urriculum/secondary/sstudies.html>

Exemples: Questions cibles pour identifier la nature des relations familiales

Quand un enfant grandit au sein d'une famille qui l'aime et le guide tout en lui offrant un cadre bien délimité favorisant son développement, il acquiert une maîtrise de soi ainsi que des habiletés et des connaissances sociales et apprend à relever les défis de la vie. Des qualités qui lui sont essentielles pour son bon développement et sa capacité à établir de saines relations. Par contre, l'enfant qui évolue au sein d'une famille où les relations sont tendues, instables et sources de stress aura souvent du mal à acquérir des habiletés prosociales fondamentales et connaîtra des problèmes affectifs (ex. : dépression) et comportementaux (ex. : violence).

Par exemple, la violence vécue pendant l'enfance laisse des traces et souvent se perpétue dans les relations futures de l'enfant. Les enfants qui ont grandi au sein d'une famille dysfonctionnelle réagissent souvent mal au stress. Il est donc important de prendre en compte les relations familiales de l'enfant intimidateur et d'inviter les membres de sa famille à le soutenir dans sa démarche. On peut penser à des stratégies visant à faire participer les parents ou tuteurs dans tout programme de prévention de l'intimidation prônant une *Approche à l'échelle de l'école*.

Les questions suivantes alimenteront votre réflexion, vous permettront d'identifier les défis propres à cette famille et la meilleure approche pour travailler de concert avec les parents ou tuteurs afin de soutenir l'enfant intimidateur.

1. Cette famille vit-elle un stress important (par ex. chômage, problèmes de santé) qui l'empêche de soutenir l'apprentissage de l'enfant ?
2. Les parents ou tuteurs sont-ils en contact avec un membre du personnel de l'école ?
3. Constatez-vous un obstacle pour communiquer ou collaborer avec les parents ou tuteurs (ex. langue, milieu culturel, emploi) ?

Ressources

Classroom Dynamics:
Creating a Supportive
Learning Environment:
<http://www.edugains.ca/newsite/math2/classroomdynamics.html>

[En anglais seulement]

PREVNet:
<http://prevnet.ca/fr>

D'un stade à l'autre. Une ressource sur le développement des jeunes. Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse de l'Ontario.
http://www.children.gov.on.ca/htdocs/French/topics/youthopportunities/steppingstones/youth_policy.aspx

Cadre d'apprentissage des jeunes enfants. Ministère de l'Éducation de l'Ontario.
<http://www.edu.gov.on.ca/gardedenfants/oelf/index.html>

Exemples: Questions cibles pour identifier la nature des relations entre l'enfant et ses pairs

Les relations avec les pairs jouent un rôle important pour le bien-être et le développement de l'enfant parce qu'elles lui offrent des occasions uniques de grandir qu'il ne saurait trouver dans ses relations avec les adultes. L'enfant qui fait de l'intimidation a un défi à relever qui est celui d'être tenu à l'écart par ses pairs qui font la promotion de relations prosociales. L'intimidateur cherche la compagnie de pairs qui encouragent la violence et incitent aux comportements antisociaux.

Les enfants et les jeunes qui s'adonnent intensivement à l'intimidation tout au long de leurs études primaires et secondaires s'associent à d'autres élèves qui ont le même comportement (Pepler et al., 2008). Mais les enfants intimidateurs sont tous différents. Certains ont acquis des habiletés relationnelles et un statut social. Ces jeunes sont difficiles à repérer et à atteindre. Leur principale motivation est de devenir populaire parmi les pairs et pour cela, sont prêts à tout (même à intimider les autres) pour y parvenir.

La recherche montre que, lorsque ces enfants doués font de l'intimidation, ils *gagnent en popularité*. Ces derniers ont besoin de notre aide pour apprendre à utiliser leurs habiletés relationnelles et leur pouvoir personnel à bon escient dans le but d'obtenir cette reconnaissance tant désirée. Les questions suivantes vous aideront à examiner les relations que l'enfant intimidateur entretient avec ses pairs.

1. Cet enfant/ce jeune a-t-il des amis à l'école ? Si oui, qui sont-ils ?
2. Cet enfant/ce jeune appartient-il à un groupe de pairs ? Si oui, ce groupe est-il composé de jeunes ayant des habiletés prosociales ou plutôt de jeunes intimidateurs ?
3. Cet enfant/ce jeune cherche-t-il à attirer l'attention de ses pairs en s'adonnant à l'intimidation, à la violence ou en se donnant en spectacle ?
4. Cet enfant/ce jeune exerce-t-il son pouvoir de façon négatif ou positif sur son groupe de pairs ?
5. Cet enfant/ce jeune s'adonne-t-il à des activités, à l'école, dans le but d'être perçu comme un jeune prosocial ou un leader positif ?

Exemples: Questions cibles pour identifier la nature de la relation entre l'enfant et l'école

L'école joue un rôle de premier plan dans la vie des enfants et des jeunes, surtout en matière de développement et d'apprentissage. Le bien-être de l'élève repose sur la qualité des relations qu'il entretient avec ses pairs et avec les adultes en milieu scolaire. L'élève qui développe un lien d'appartenance a le sentiment d'avoir de l'importance, que l'école est son milieu de vie et que les adultes qui œuvrent au sein de son école le connaissent et se soucient de son bien-être. Lorsque l'école offre un milieu d'apprentissage sécuritaire, inclusif et accueillant à l'élève, ce dernier s'attache à son milieu scolaire. On note une meilleure santé mentale chez les élèves qui sont attachés à leur milieu scolaire, en comparaison aux élèves qui n'ont aucun lien semblable. Vivre de saines relations à l'école peut devenir un élément protecteur. L'élève qui aime l'école sera plus enclin à y demeurer et cherchera moins à nouer des relations fondées sur la violence. Il aura une meilleure attitude que l'élève qui n'est nullement attaché à son milieu scolaire. Les enfants et les jeunes qui ont connu des expériences négatives à l'école, qui ne sentent pas soutenus, pas en sécurité, ni attachés à leur milieu scolaire sont plus à risque d'emprunter la voie de comportements déviants comme l'intimidation.

Les questions suivantes vous aideront à examiner les relations que l'enfant intimidateur entretient avec son milieu scolaire.

1. Cet enfant/ce jeune a-t-il des relations positives avec un ou plusieurs adultes au sein de l'école (ex. enseignant, coach, administration, personnel scolaire ?
2. Cet enfant/ce jeune a-t-il l'occasion de participer à des activités à l'école ?
3. Parmi ces activités, lesquelles lui permettent de développer ses habiletés, de créer des liens et d'exercer un leadership positif ?

Exemples: Questions cibles pour identifier la nature des relations entre l'enfant et sa collectivité

Les groupes communautaires, ou l'ensemble des milieux de vie et d'apprentissage de l'enfant peuvent aussi aider l'enfant à acquérir un sentiment de sécurité et d'appartenance. Tout comme l'école, les groupes communautaires contribuent au bon développement de l'enfant à condition que ce dernier puisse y établir de saines relations. Par contre, l'enfant qui évolue au sein de groupes communautaires de piètre qualité, dans un climat négatif, violent et stressant, risque de rencontrer des problèmes de santé (Pickett, Janssen, & Rosu, 2011).

"Every student is entitled to learn in a safe, caring environment free from violence and harassment." [The Ontario Curriculum, Healthy Relationships Section, 2010]

Références

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. Le curriculum de l'Ontario de la 1^{ière} à la 8^{ème} année, Éducation physique et santé, version provisoire, 2010 (révisé)
<http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/elementary/health.html>

The National Scientific Council on the Developing Child (NSCDC). 2004.
<http://developingchild.harvard.edu/activities/council/>

Pickett, W., Jansen, I., Rosu, A. (2011). La santé des jeunes Canadiens: un accent sur la santé mentale : Quartiers. Agence de la santé publique du Canada.

<http://www.phac-aspc.gc.ca/hpps/dca-dea/publications/hbsc-mental-mentale/neighborhoods-quartiers-fra.php>

Pepler, D., Craig, W., Jiang, D., & Connolly, J. (2008.) The development of bullying and considerations for intervention. *International Journal of Adolescent Mental Health*, 20, 3-9.

Exemples: Questions cibles pour identifier la nature des relations de l'enfant avec sa collectivité (suite...)

Les questions suivantes vous aideront à examiner les relations que l'enfant intimidateur entretient avec l'ensemble de sa collectivité.

1. Votre école a-t-elle établi des partenariats avec certains groupes ou organismes communautaires pour soutenir les enfants et les jeunes intimidateurs ? Si oui, quels sont-ils ?
2. Quelles sont vos activités communautaires qui offrent aux enfants et aux jeunes l'occasion de développer leurs habiletés, de faire des rencontres positives avec leurs pairs, de développer du leadership positif (ex. les Scouts, les Guides, des équipes sportives) ?
3. Qui sont les leaders adultes de la collectivité pouvant agir comme mentors et soutenir les enfants et les jeunes intimidateurs de votre école. Quelles autres ressources communautaires pourraient offrir du soutien aux enfants et aux jeunes intimidateurs ?

Les enfants intimidateurs sont tous différents

Lorsque vous aurez saisi :

- a) le contexte, la nature des liens relationnels de l'enfant, les différents aspects de ses forces et de ses besoins relationnels,
- b) ses forces et ses besoins individuels,

vous serez mieux outillés, mieux informés et en mesure de créer un plan de soutien et d'intervention adapté et efficace.

Architecture sociale - Stratégies d'information pour un enfant ou un jeune victime d'intimidation



« L'intimidation est un problème relationnel qui demande une solution relationnelle. »

Comment traduire cette pensée en action quand vient le temps de soutenir l'enfant ou le jeune qui est victime d'intimidation ? Quelles sont les solutions relationnelles capables de protéger et d'inclure ces enfants qui vivent en marge de leurs groupes sociaux ?

Quels sont les besoins de l'enfant victime d'intimidation ?

La première préoccupation d'un enfant victime d'intimidation est qu'il se sent seul, en insécurité et exclus des relations pouvant lui offrir une certaine protection. Notre devoir est de faire tout en notre pouvoir pour nous assurer qu'on respecte le droit des enfants à vivre en sécurité et à évoluer dans un milieu scolaire accueillant. La sécurité des élèves à l'école repose sur différents éléments liés aux politiques du conseil scolaire, aux plans de sécurité de l'école et au climat scolaire. L'enfant ou le jeune victime d'intimidation doit être entouré de relations saines et protectrices. Par conséquent, il est important de veiller à la qualité de ses relations personnelles. De plus, certains auront besoin de développer leurs habiletés relationnelles (voir notre outil *Stratégies d'information : Étayer et encadrer un enfant ou un jeune victime d'intimidation*). Le National Scientific Council on the Developing Child¹ affirme que les enfants ou jeunes, découvrent leur monde par le biais des rapports, relations avec autrui et que ces relations, affectent virtuellement tous les aspects de leur développement. [Traduction libre de " *Young children experience their world as an environment of relationships, and these relationships affect virtually all aspects of their development,*"] (p.1).

Offrir à l'enfant de saines relations, c'est l'aider à :

- développer un sentiment de sécurité et de la stabilité
- combler ses besoins fondamentaux
- développer un sentiment d'appartenance et de l'estime de soi
- trouver le soutien nécessaire pour acquérir les habiletés de vie
- reconnaître et adresser le stress

Nous pouvons donner aux enfants la chance de nouer de saines relations et ce, dans tous les milieux où ils vivent, apprennent et jouent. Tout au long de l'enfance ou de l'adolescence, le développement physique, cognitif, affectif et social de l'enfant se construit de minute en minute, au fil des multiples interactions et relations interpersonnelles qui jalonnent sa vie. Voici une liste partielle des relations ou des milieux de vie pouvant influencer l'enfant intimidateur :

- la famille (parents ou tuteurs, frères et sœurs, famille élargie)
- les pairs
- l'école (enseignants, personnel scolaire, direction)

L'enfant victime d'intimidation a besoin de:

- Sécurité
- Stabilité
- Se sentir valorisé
- Faire partie de sa communauté scolaire
- Soutien
- Protection

Exemples: Questions cibles pour identifier la nature des relations familiales

La dynamique familiale n'est pas toujours la même chez les enfants et les jeunes victimes d'intimidation. Ce qui est important, c'est de déterminer si l'enfant victime d'intimidation grandit au sein d'une famille qui l'aime et le guide tout en lui offrant un cadre qui favorise son développement, qui lui permet d'acquérir une maîtrise de soi, des habiletés et des connaissances sociales et qui lui apprend à relever les défis de la vie. Des qualités essentielles à son bon développement et à sa capacité à établir de saines relations. Lorsque l'enfant grandit au sein d'une famille rongée par le stress, il vit ce stress de maintes façons. Il peut avoir du mal à maîtriser son comportement et ses émotions ou à développer ses habiletés relationnelles. Il est donc important de prendre en compte les relations familiales de l'enfant victime d'intimidation et d'inviter les membres de sa famille à le soutenir dans sa démarche. Une stratégie efficace dans tout programme de prévention de l'intimidation prônant une *Approche à l'échelle de l'école*, doit inclure et faire participer les parents ou tuteurs parce que leur participation est essentielle lorsqu'on veut résoudre la problématique de l'intimidation.

Les questions suivantes alimenteront votre réflexion, elles vous permettront d'identifier les défis propres à cette famille et la meilleure approche pour travailler de concert avec les parents ou tuteurs afin de soutenir l'enfant victime d'intimidation.

- Cette famille vit-elle un stress important (par ex. chômage, problèmes de santé) qui l'empêche de soutenir l'apprentissage de l'enfant à l'école ?
 - Les parents ou tuteurs sont-ils en contact avec un membre du personnel de l'école ?
 - Les parents ou tuteurs sont-ils disposés ou capables de collaborer au plan de sécurité mit de l'avant pour leur enfant victime d'intimidation ?
 - Constatez-vous un obstacle pour communiquer ou collaborer avec les parents ou tuteurs (ex. langue, emploi) ?
-

Exemples: Questions cibles pour identifier la nature des relations entre l'enfant et ses pairs

Les relations avec les pairs jouent un rôle important pour le bien-être et le développement de l'enfant parce qu'elles lui offrent des occasions uniques de grandir, occasions qu'il ne saurait trouver dans ses relations avec les adultes. Auprès de ses pairs, l'enfant victime d'intimidation doit relever un défi de taille: la dynamique entre pairs contribue à l'isoler graduellement. Il finit par être marginalisé et mis à l'écart des pairs ayant un comportement prosocial et pouvant lui offrir l'inclusion et la protection dont il a besoin pour se défendre contre l'intimidation. Les questions suivantes vous aideront à examiner les relations que l'enfant victime d'intimidation entretient avec ses pairs.

1. Y a-t-il cohésion au sein de la classe de cet enfant ou de ce jeune ? Dans l'ensemble, ses camarades de classe ont-ils tendance à veiller les uns sur les autres et à protéger leurs pairs s'ils sont victimes d'intimidation...ou est-ce le chacun pour soi ?
2. Cet enfant/ce jeune a-t-il des amis à l'école ?
3. Cet enfant/ce jeune se retrouve-t-il souvent seul pendant la récréation ou à l'heure du repas du midi ? Est-il le dernier à être choisi lorsque vous formez des équipes de travail ou des groupes en classe ?
4. Cet enfant/ce jeune appartient-il à un groupe de pairs ? Si oui, ce groupe est-il composé de jeunes ayant des habiletés prosociales ou plutôt de jeunes intimidateurs ?
5. Cet enfant/ce jeune s'adonne-t-il à des activités qui donnent l'occasion de se lier d'amitié avec des pairs partageant les mêmes intérêts ou qui lui permettent de participer et de s'intégrer à la vie de sa communauté scolaire ?

Exemples: Questions cibles pour identifier la nature de la relation entre l'enfant et l'école

L'école joue un rôle de premier plan dans la vie des enfants et des jeunes, surtout en matière de développement et d'apprentissage. Le bien-être de l'élève repose sur la qualité des relations qu'il entretient avec ses pairs et avec les adultes en milieu scolaire. L'élève qui développe un lien d'appartenance a le sentiment d'avoir de l'importance, que l'école est son milieu de vie et que les adultes qui œuvrent au sein de son école le connaissent et se soucient de son bien-être. Lorsque l'école offre à l'élève un milieu d'apprentissage sécuritaire, inclusif et accueillant, ce dernier s'attache à son milieu scolaire. On note une meilleure santé mentale chez les élèves qui sont attachés à leur milieu scolaire, en comparaison aux élèves qui n'ont aucun lien semblable. Vivre de saines relations à l'école peut devenir un élément protecteur. L'élève qui aime l'école sera plus enclin à y demeurer et cherchera moins à nouer des relations fondées sur la violence. De plus, il sera en meilleure santé que l'élève qui n'est nullement attaché à son milieu scolaire. Les enfants et les jeunes qui ont des expériences négatives à l'école, qui ne sentent ni soutenus, ni en sécurité, ni attachés à leur milieu scolaire sont plus à risque de s'absenter graduellement de l'école. La victimisation et le sentiment d'insécurité vécus à l'école sont les principales raisons de l'absentéisme et du décrochage scolaire. Les questions suivantes vous aideront à examiner les relations que l'enfant victime d'intimidation entretient avec son milieu scolaire.

1. Cet enfant/ce jeune a-t-il des relations positives avec un ou plusieurs adultes au sein de l'école ?
2. Cet enfant/ce jeune a-t-il l'occasion de participer à des activités à l'école ?
3. Parmi ces activités, lesquelles lui permettent de développer ses habiletés, de créer des liens, de se faire valoir et de se faire bonne réputation auprès des pairs?

Exemples: Questions cibles pour identifier la nature des relations entre l'enfant et sa collectivité

Les groupes communautaires, ou l'ensemble des milieux de vie et d'apprentissage de l'enfant, peuvent l'aider à acquérir un sentiment de sécurité et d'appartenance. Tout comme l'école, ces organismes contribuent au bon développement de l'enfant à la condition que ce dernier puisse y établir de saines relations. Par contre, l'enfant qui évolue au sein de groupes communautaires de piètre qualité, dans un climat négatif, violent et stressant, risque de rencontrer des problèmes de santé². Les questions suivantes vous aideront à examiner les relations que l'enfant victime d'intimidation entretient avec l'ensemble de sa collectivité.

1. Votre école peut-elle établir des partenariats avec des groupes ou organismes communautaires afin de soutenir les enfants et les jeunes victimes d'intimidation et de les aider à vivre l'inclusion dans le cadre d'activités positives avec des pairs ?
2. Existe-t-il des activités communautaires offrant aux enfants et aux jeunes victimes d'intimidation l'occasion de développer leurs habiletés, de faire des rencontres positives avec leurs pairs, de développer leur leadership positif (ex. les Scouts, les Guides, des équipes sportives) ?
3. Sauriez-vous identifier des leaders adultes issus de la collectivité, pouvant agir comme mentors et soutenir les enfants et les jeunes victimes d'intimidation tout en leur offrant l'occasion de vivre une expérience positive au sein de la communauté ?

RÉFÉRENCES

¹National Scientific Council on the Developing Child (NSCDC). 2004. *Young children develop in an environment of relationships: Working paper 1*. Harvard University: Centre on the Developing Child. http://developingchild.harvard.edu/index.php/resources/reports_and_working_papers/working_papers/wp1/

² Pickett, W., Jansen, I., Rosu, A. (2011). La santé des jeunes Canadiens: un accent sur la santé mentale : Quartiers. Agence de la santé publique du Canada. <http://www.phac-aspc.gc.ca/hp-bd/dca-dea/publications/hbsc-mental->

Les enfants victimes d'intimidation sont tous différents

Lorsque vous aurez saisi le contexte et la nature des liens relationnels de l'enfant, les différents aspects de ses forces et de ses besoins relationnels mais aussi ses forces et ses besoins individuels, vous serez mieux outillés, mieux informés et en mesure de créer une stratégie d'intervention visant à promouvoir la sécurité, l'inclusion et la tolérance pour tous les enfants et les jeunes qui vivent en marge de la communauté scolaire.

Architecture sociale: Stratégies d'intervention pour un enfant ou un jeune intimidateur



« *L'intimidation est un problème relationnel qui demande une solution relationnelle.* »

Lorsqu'on cherche des solutions relationnelles pour aider l'enfant ou le jeune intimidateur, nous devons nous poser la question suivante: Qu'est-ce qui peut faire pour améliorer les relations de l'enfant au sein de sa famille, du groupe des pairs, de l'école et de la collectivité et réduire les risques d'intimidation et promouvoir des interactions positives chez cet enfant qui intimide les autres ?

Nous portons une attention particulière aux relations de l'enfant parce qu'il ne peut développer ses habiletés relationnelles qu'en faisant l'expérience de relations saines et positives à la maison, à l'école, entre amis et au sein de sa communauté.

Qu'est-ce que l'architecture sociale ?

L'expression *architecture sociale* est un terme développé et qui fait référence aux adultes qui procèdent à la composition de groupes d'enfants et de jeunes avec l'intention d'inclure tout le monde et d'éviter la prolifération de comportements négatifs au sein de ces groupes. De plus, les adultes peuvent avoir recours à l'architecture sociale pour organiser des groupes d'enfants ou de jeunes qui ont été sélectionnés pour agir comme mentors ou soutiens auprès d'élèves de la classe ou de l'école.

Pourquoi avons-nous besoin d'architecture sociale ?

La recherche montre que chez les enfants et les jeunes, les dynamiques sociales au sein du groupe de pairs peuvent faire basculer les interactions dans un sens positif ou négatif¹. Dans un rapport sur les politiques sociales, Dodge et ses collègues¹ affirment qu'on ne doit pas réunir des enfants perturbés dans une même classe car cette pratique est une forme d'architecture sociale inefficace. Ainsi regroupés, ces jeunes aux prises avec les mêmes problèmes comportementaux se lient d'amitié et on peut créer par la même occasion, un contexte propice aux comportements agressifs puisque ces pairs approuvent et alimentent cette violence. Ces dynamiques entre pairs minent les efforts visant à enseigner aux enfants et aux jeunes des habiletés socio-affectives positives.

La recherche portant sur les enfants intimidateurs montre que ces derniers s'associent à des amis qui partagent leur vision des choses afin de s'encourager mutuellement à poursuivre l'intimidation^{2,3}. Dans le but de contrecarrer ces dynamiques naturelles entre pairs, les adultes qui œuvrent auprès des enfants et des jeunes doivent porter une attention particulière à la qualité des relations qui se développent dans le groupe des pairs et intervenir au besoin.

Architecture sociale

Les adultes procèdent à la composition de groupes d'enfants ou de jeunes avec l'intention de promouvoir entre eux des relations, des comportements et des échanges positifs.

Architecture sociale et stratégies d'intervention pour enfants ou jeunes intimidateurs

Éléments clés

Soyez proactif quand vient le temps de former des groupes.

Invitez des enfants et des jeunes à devenir mentors auprès de leurs pairs.

Adoptez une méthode fondée sur des preuves probantes pour changer ou renforcer les comportements entre pairs.

Ayez recours à la pratique de la réhabilitation.

Trouvez un enseignant mentor pour aider un enfant intimidateur.

Collaborez avec les parents ou tuteurs afin de transmettre à l'enfant des messages cohérents, à la maison comme à l'école.

Les membres du personnel scolaire et les adultes œuvrant auprès des enfants doivent prendre conscience de la manière dont les groupes de pairs se forment, quels sont les enfants inclus et ceux qui sont mis à l'écart. Au fur et à mesure que les dynamiques de groupes se déploient, certains enfants ou jeunes deviennent de plus en plus influents et cherchent d'exercer leur pouvoir en contrôlant et en intimidant les autres. Durant ce processus, certains seront marginalisés et exclus et risqueront d'être victimes d'intimidation. L'architecture sociale vise à prévenir l'émergence de ces dynamiques négatives parmi les pairs. Dans cette section, nous présentons les stratégies qui ont cours en architecture sociale pour résoudre les problèmes des enfants et des jeunes intimidateurs.

Composer des groupes d'enfants ou de jeunes de manière à prévenir l'intimidation

Lorsqu'un enseignant propose un projet de groupes ou un jeu de compétition, bien souvent il invite les élèves à constituer leurs propres groupes. En procédant ainsi, l'adulte laisse se déployer la formation naturelle des groupes de pairs. Les groupes homogènes émergeront suivant le principe du qui se ressemblent s'assemblent. Les enfants ou jeunes qui encouragent l'intimidation se regrouperont ensemble et ce déploiement risque d'amplifier le fléau ou rendre plus difficile la lutte contre l'intimidation. L'architecture sociale demande que les enseignants et autres membres du personnel scolaire (par exemple, les entraîneurs) prennent en compte la dynamique des groupes de pairs et organisent les groupes de manière à promouvoir des échanges positifs entre pairs et à réduire les risques d'intimidation. Grâce à cette approche, l'enseignant ou le personnel scolaire peut avoir recours à une stratégie planifiée pour créer des groupes équilibrés en prenant soin de répartir équitablement dans tous les groupes les enfants et les jeunes intimidateurs et ceux qui les encouragent. Ainsi, tous les élèves se sentent inclus, en sécurité et aptes à participer pleinement à l'activité éducative.

Mentorat entre pairs afin de prévenir l'intimidation et de promouvoir de saines relations

Les recherches ont démontré que lorsque nous avons recours au mentorat entre pairs, les enfants et les jeunes s'identifient plus facilement au message qui leur est transmis et l'endossent en passant à l'action. Il existe plusieurs programmes conçus pour former des jeunes à devenir mentors auprès de leurs pairs. Ceux-ci s'engagent dans un processus qui favorise et renforce la résolution pacifique de conflits interpersonnels. Soutenus par les enseignants, ces enfants aident leurs pairs à résoudre leurs problèmes et contribuent ainsi à améliorer la qualité des relations et, à une plus grande échelle, à assainir le climat scolaire⁴. De plus, les enseignants peuvent inviter ces jeunes mentors à offrir des ateliers dans le but de transmettre leur message et d'inciter leurs pairs à changer de comportement en matière d'intimidation et de harcèlement. En Ontario le programme RISE forme les pairs à contribuer à apporter un changement important dans leur milieu en s'engageant à devenir des modèles à suivre, à défendre les codes de conduite et à devenir des conseillers recherchés auprès des adolescents⁵.

Changement de comportement chez les pairs et renforcement pour contrer l'intimidation

Les actes d'intimidation sont presque toujours perpétrés devant témoins ; les pairs qui observent la scène font partie du problème et doivent également faire partie de la solution. Il existe deux approches documentées qui encouragent les pairs à trouver des solutions relationnelles pour résoudre les problèmes liés à l'intimidation.

La méthode « Groupe de soutien » [Traduction libre de *Support Group Method*] créée par Barbara Maines et George Robinson, fut à évoluer au fil des ans. Maines et Robinson reconnaissent que l'intimidation se produit au sein du groupe des pairs. Ce qui a pour effet d'encourager et de renforcer les comportements de l'enfant intimidateur. Selon la méthode, on ne cherche pas à jeter le blâme ni à trouver un coupable mais plutôt à confronter le groupe d'enfants ou de jeunes impliqués dans la problématique de l'intimidation, y compris les témoins. Le but de l'exercice est de trouver une solution au problème et ensuite de présenter au personnel scolaire un rapport faisant état de la solution préconisée. Comme ce processus n'est pas de tout repos, il est préférable que les éducateurs lisent, s'informent sur le sujet et pratiquent cette méthode avant de l'utiliser dans le cadre d'une intervention auprès d'enfants et de jeunes qui sont aux prises avec l'intimidation. Pour en savoir un peu plus sur cette méthode, consultez le plus récent ouvrage des auteurs : Robinson, G. & Maines, B. (2008). *Bullying: A Complete Guide to the Support Group Method*. London: Sage Publications⁶.

Une deuxième approche visant à traiter les problèmes liés à l'intimidation est la méthode « *des intérêts communs* » [Traduction libre de *The Method of Shared Concern*] créée par un psychologue Suisse, Anatole Pikas. Selon Pikas, l'intimidation est un processus collectif où le groupe des pairs rationalise, voit l'intimidation comme un comportement acceptable et deviennent insensibles à la souffrance de l'enfant qui se fait intimider. La méthode « *des intérêts communs* » repose sur le principe suivant : si j'ai un problème et que j'en parle à des personnes pouvant me venir en aide, ce problème peut être résolu. Dans le cas qui nous occupe, il s'agit d'intervenir auprès d'enfants ou de jeunes aux prises avec un problème d'intimidation en discutant ouvertement de la situation avec eux. Le but de cette approche est d'aider les personnes impliquées à s'exprimer sur le sujet, à s'affirmer individuellement et à faire preuve d'empathie pour l'enfant qui se fait intimider. L'enseignant ou le conseiller qui utilise cette méthode doit en principe demeurer neutre et ne pas utiliser un ton ou des arguments accusateurs ou punitifs. La méthode « *des intérêts communs* » convient aux élèves de niveau primaire, intermédiaire et secondaire. À l'instar de la méthode « Groupe de soutien », nous vous conseillons de pratiquer d'abord la méthode « *des intérêts communs* » avec des collègues, sous forme de jeux de rôle, avant de l'employer dans le cadre d'une intervention auprès de vos élèves. On trouve une description de cette méthode dans un ouvrage publié récemment : Rigby, K. (2011). *The Method of Shared Concern: A Positive Approach to Bullying in Schools*. Camberwell, Australia. ACER Press⁷.

Stratégies invitant les pairs à trouver une solution relationnelle

1. La méthode « Groupe de soutien »⁶
2. La méthode « des intérêts communs »⁷

RÉFÉRENCES

¹Dodge, A., Dishion, T J., & Lansford, J. E. (2006). *Deviant peer influences in programs for youth*. New York: The Guilford press.

²O'Connell, P., Pepler, D., & Craig, W. (1999). Peer involvement in bullying: insights and challenges for intervention. *Journal of Adolescence*, 22, 437-452.

³Pepler, D., Craig, W., Jiang, D., & Connolly, J. (2008). The development of bullying and considerations for intervention. *International Journal of Adolescent Mental Health*, 20, 3-9.

⁴Bowen, R., & Holtom, D. (2009). *Analysis of non-responses. A survey into prevalence and incidence of bullying in Wales*. People and Work Unit.

⁵Josephson, W., Connolly, J., Simkins-Strong, E., & Weiser, J. (2009). Preventing adolescent dating aggression: Why it's an issue and what to do about it. In D. Pepler & W. Craig (Eds.), *Use Up for Respectful Relationships: Prevent Bullying*. PREVNet Series, Volume 2. Kingston, Canada: PREVNet Inc.

⁶Robinson, G. & Maines, B (2008) *Bullying: A Complete Guide to the Support Group Method*. London: Sage Publications

⁷Rigby, Ken (2011). *The Method of Shared Concern: A Positive Approach to Bullying in Schools*. Camberwell, Australia. ACER Press.

⁸Morrison, B. (2007). *Restoring safer school communities*. Sydney: Federation Press.

La pratique de la réhabilitation

On peut considérer la pratique de la réhabilitation comme une stratégie d'architecture sociale parce que cette approche réunit toutes les personnes impliquées ou touchées, de près ou de loin, par un comportement blessant qui s'est produit au sein de la communauté⁸. Ces personnes se réunissent dans le but de réparer le lien ; elles établissent un dialogue respectueux pour qu'émergent une meilleure compréhension, de l'empathie, un sens des responsabilités ainsi que le désir de trouver le moyen de réparer les torts. Lorsqu'on fait appel à la réhabilitation pour traiter un cas d'intimidation, les principaux participants sont l'enfant intimidateur et l'enfant victime d'intimidation; ces deux enfants sont soutenus tout au long du processus de la réparation par d'autres membres de la communauté scolaire (ex. parents, enseignants, pairs). Le personnel scolaire devra suivre une formation sur cette approche qu'on appelle « la réhabilitation » même si elle fut précédemment utilisée pour résoudre des problèmes liés à l'intimidation et pour aider l'enfant ou le jeune intimidateur à reconnaître ses torts et en assumer la responsabilité. Cette approche nous permet de soutenir l'enfant, de veiller à son développement et à son adaptation sociale plutôt que de le punir. Autrement dit, la pratique de la réparation apporte une solution relationnelle à ce problème relationnel qu'est l'intimidation.

L'enseignant, un mentor

L'enseignant peut devenir un véritable mentor auprès des enfants perturbés et leur offrir cette « solution relationnelle » dont les jeunes intimidateurs ont tant besoin. Si un enseignant est disposé à travailler avec cet enfant, et que ce dernier lui fait confiance, de multiples bienfaits peuvent découler de cette relation : sécurité, encadrement, soutien, engagement significatif, sentiment de valorisation et d'appartenance au milieu scolaire. Au cours de brèves rencontres régulières, l'enfant et son mentor discutent des problèmes actuels de l'élève et tentent de les résoudre. Cette approche contribue au développement des habiletés de l'enfant et à une meilleure compréhension, elle permet d'éviter que les choses ne s'enveniment. La recherche montre que la présence d'un seul adulte bienveillant peut faire une grande différence dans la vie d'un enfant perturbé, modifier son parcours et le rediriger vers une vie plus saine.

La participation active des parents ou tuteurs

Bien souvent, l'enfant qui intimide ses pairs à l'école fait également de l'intimidation à la maison. Cet enfant a donc besoin de solutions relationnelles qui s'appliquent à la maison et à l'école. Les parents ont parfois besoin d'aide pour reconnaître les problèmes comportementaux de leur enfant et apprendre à collaborer avec le personnel scolaire pour que l'enfant reçoive des messages cohérents et le soutien nécessaire, à la maison comme à l'école. Si nous aidons cet enfant à développer ses habiletés socio-affectives et à établir des relations saines et respectueuses, il progressera tout au long de son parcours scolaire et de sa vie adulte. Il se sent plus en sécurité et devient un adulte plus productif et plus heureux.

Architecture sociale – Stratégies d'intervention pour un enfant ou un jeune victime d'intimidation



« *L'intimidation est un problème relationnel qui demande une solution relationnelle.* »

Comment traduire cette pensée en action quand vient le temps d'aider un enfant ou un jeune qui est victime d'intimidation ? Comment faire basculer la dynamique au sein du groupe des pairs de sorte que les enfants et les jeunes victimes d'intimidation soit non seulement protégés par leurs pairs, mais vivent également avec eux des relations positives et mettent ainsi un terme à l'intimidation ?

Qu'est-ce que l'architecture sociale ?

L'expression *architecture sociale* fait référence à des adultes qui procèdent à la composition de groupes d'enfants et de jeunes avec l'intention de voir à l'inclusion de tous et d'éviter la prolifération de comportements négatifs au sein de ces groupes. La recherche montre que chez les enfants et les jeunes, les dynamiques sociales au sein du groupe de pairs peuvent faire basculer les interactions dans un sens positif ou négatif et même conduire à l'intimidation¹. En portant une attention particulière à ces dynamiques sociales et à la composition de ces groupes, les adultes peuvent agir sur la nature des échanges entre ces enfants ou ces jeunes. De plus, les adultes peuvent avoir recours à l'architecture sociale pour organiser des groupes d'enfants ou de jeunes qui ont été sélectionnés pour agir comme mentors ou soutiens auprès d'élèves de la classe ou de l'école.

Architecture sociale

Des adultes procèdent à la composition de groupes d'enfants ou de jeunes avec l'intention de promouvoir entre eux des relations, des comportements et des échanges positifs.

Pourquoi avons-nous besoin d'architecture sociale ?

Nous devons offrir des « solutions relationnelles » aux enfants et aux jeunes victimes d'intimidation pour nous assurer qu'ils se sont bien intégrés à l'école et participent aux activités communautaires. La dynamique qui prévaut au sein des groupes de pairs marginalise naturellement et progressivement les enfants victimes d'intimidation. Non seulement ces enfants souffrent de la honte mais ils ont de surcroît du mal à établir et maintenir des liens amicaux. Ils n'ont peut-être pas eu la chance de développer de fortes aptitudes sociales, leur identité et leur autonomie. Pour surmonter ces difficultés sociales, les enfants victimes d'intimidation ont besoin de vivre des relations positives avec les pairs et développer ainsi un réel sentiment d'inclusion et de valorisation. Cette expérience leur apportera, au final, un meilleur estime de soi.

Les membres du personnel scolaire et toutes les personnes concernées doivent prendre conscience de la manière dont les groupes se forment, quels sont les enfants inclus et ceux qui sont mis à l'écart. Les dynamiques de groupe se déploient et au fil du temps, certains enfants seront marginalisés et exclus. Ces derniers risquent davantage d'être victimes d'intimidation de la part des enfants ayant acquis pouvoir et popularité. L'architecture sociale vise à prévenir l'émergence de ces dynamiques négatives parmi les pairs. Dans cette section, nous présentons les stratégies qui ont cours en architecture sociale pour résoudre les problèmes des enfants et des jeunes victimes d'intimidation de la part de leurs pairs.

Composer des groupes qui intègrent les enfants victimes d'intimidation

En ayant recours à l'architecture sociale, les adultes peuvent intervenir de maintes façons et voir à la composition des groupes de pairs et à la dynamique qui s'installe entre les enfants ou les jeunes. L'architecture sociale vise à promouvoir des échanges positifs tout en réduisant les interactions négatives comme l'intimidation. Il est important de repérer l'enfant qui se trouve isolé ou victime d'intimidation et de l'intégrer à un groupe de soutien composé de pairs prosociaux et ce, dans le cadre des projets en classe, des cours d'éducation physique et d'autres activités.

Lorsqu'un enseignant propose un projet de groupes ou un jeu de compétition, bien souvent il invite les élèves à constituer leurs propres groupes. En procédant ainsi, l'adulte laisse se déployer la formation naturelle des groupes de pairs. Cette approche conduit inévitablement les plus vulnérables (par exemple, les élèves ayant une difficulté d'apprentissage ou qui sont moins sportifs) à vivre l'humiliation de ne pas avoir été choisis. On voit se former des groupes homogènes suivant le principe du qui se ressemblent s'assemblent (par exemple, les plus brillants ensemble ou les plus indisciplinés) alors que les autres, qui ont le malheur d'être différents, restent à l'écart. L'enseignant est alors forcé d'intégrer ces enfants marginalisés à des groupes où ils ne sont pas acceptés. Ils risquent alors d'être encore plus marginalisés et violentés. L'architecture sociale demande que les enseignants et autres membres du personnel scolaire (par exemple, les entraîneurs) surveillent les dynamiques au sein des groupes de pairs et procèdent à la composition des groupes dans le but de promouvoir des échanges positifs entre pairs. Grâce à cette approche, l'enseignant ou le personnel scolaire peut avoir recours à une stratégie planifiée pour créer des groupes équilibrés dans lesquels tous les élèves sont inclus, respectés et appelés à participer pleinement. Lorsqu'un adulte compose les groupes de pairs, il offre aux enfants l'occasion d'interagir positivement avec une multitude de personnes différentes parmi leurs pairs et contribue au développement de l'enfant, de ses habiletés sociales, de l'empathie, de la responsabilité sociale et de la citoyenneté.

En architecture sociale, une autre stratégie consiste à fournir à l'enfant victime d'intimidation des occasions de développer et de montrer aux autres ses champs de compétence. Si un enfant est doué pour les arts, la musique, le théâtre ou la technologie, l'enseignant peut l'aider à développer ce talent et à en faire la démonstration devant ses camarades de classe. L'enfant qui a besoin d'acquiescer de la confiance en soi et de nouer de nouvelles amitiés pourrait peut-être exercer son leadership dans le cadre d'activités ou de clubs scolaires.

L'enfant victime d'intimidation peut également gagner de la confiance en soi et participer à la vie active en faisant du mentorat auprès de plus jeunes élèves (ex. lecture, organisation de jeux). Les plus jeunes apprécient et admirent leurs aînés qui, de leur côté, mettent en pratique leurs habiletés sociales et gagnent en estime personnelle. Cette expérience contribue à les valoriser et leur procure un sentiment d'appartenance au sein de leur communauté scolaire.

La pratique de la réhabilitation

On peut considérer la pratique de la réhabilitation comme une stratégie d'architecture sociale parce que cette approche réunit toutes les personnes impliquées ou touchées, de près ou de loin, par un comportement blessant qui s'est produit au sein de la communauté². Ces personnes se réunissent dans le but de réparer les torts et le lien ; elles établissent un dialogue respectueux pour qu'émerge une meilleure compréhension, de l'empathie, un sens des responsabilités ainsi que le désir de trouver le moyen de réparer les torts. Lorsqu'on fait appel à la réhabilitation pour traiter un cas d'intimidation, les principaux participants sont l'enfant intimidateur et l'enfant victime d'intimidation. Ces deux enfants sont soutenus tout au long du processus de la réparation par d'autres membres de la communauté scolaire (ex. parents, enseignants, pairs). Ainsi, l'enfant victime d'intimidation se sent réellement soutenu par sa communauté. Le personnel scolaire devra suivre une formation sur cette approche qu'on appelle « la réhabilitation » même si elle fut précédemment utilisée pour résoudre des problèmes liés à l'intimidation. L'enfant victime d'intimidation a l'occasion de décrire le mal qu'on lui a fait, de chercher le soutien et la réparation dont il a besoin. Grâce à cette approche, ces enfants malmenés sont non seulement soutenus et protégés mais on reconnaît aussi leurs besoins affectifs et sociaux (voir Morrison², 2007 pour de plus amples informations). Autrement dit, la pratique de la réhabilitation apporte une solution relationnelle à ce problème relationnel qu'est l'intimidation.

Groupe de soutien des pairs réservé aux enfants victimes d'intimidation

Les enfants qui sont mis à l'écart ont parfois besoin d'un soutien constant et d'être entourés par des pairs aux habiletés prosociales. Les *cercles de soutien* illustrent bien cette stratégie d'architecture sociale; souvent, on les utilise pour faciliter l'intégration de jeunes plus vulnérables comme les enfants atteints d'autisme ou d'un handicap. Cette stratégie consiste à demander aux camarades de classe de se porter volontaires pour faire partie du *cercle de soutien*. Ils se réunissent régulièrement avec leur enseignant qui les guide sur la voie de la planification et du soutien. En procédant à la rotation des membres du *cercle de soutien*, tous les élèves de la classe auront la chance de participer (a) à l'inclusion et à la sécurité de l'enfant vulnérable et (b) à une formidable expérience d'apprentissage où on apprend à veiller les uns sur les autres. Le jumelage entre deux enfants est une autre approche qui favorise l'inclusion et le soutien constant. Enfin, libre à vous d'explorer d'autres stratégies d'inclusion comme faire partie d'un club scolaire ou participer à des activités sportives ou autres.

Susciter un changement de comportement chez les pairs afin de prévenir la victimisation

Les actes d'intimidation sont presque toujours perpétrés devant témoins. L'observation du phénomène de l'intimidation révèle que pendant un incident, 75 % des pairs qui en sont témoins observent l'enfant intimidateur ou se joignent à lui ou l'encouragent à poursuivre³. Ils font donc partie du problème qu'est l'intimidation. Et 25% des pairs observent l'enfant qui se fait intimider. Ces pairs prosociaux peuvent faire partie de la solution. Lorsqu'ils trouvent le courage d'intervenir, l'incident est clos en à peine 10 secondes dans 57% des cas⁴. Pour arriver à modifier le comportement des pairs au cours d'un épisode d'intimidation, l'enseignant doit se donner pour mission de susciter un changement de comportement chez les élèves. Les enfants doivent comprendre pourquoi l'intimidation est un comportement inacceptable et comment ils peuvent prévenir l'intimidation et intervenir pour y mettre fin. Nous devons leur enseigner que la confrontation n'est qu'une façon parmi d'autres de réagir devant des actes d'intimidation. Et s'ils ne se sentent pas suffisamment confiants ou en sécurité pour intervenir, on doit les encourager à rapporter l'incident à un adulte de confiance pour que ce dernier puisse intervenir efficacement. Le programme DIRE [*Demander de l'aide, Ignorer, Reculer, En parler*] est un programme canadien conçu pour changer les comportements des pairs dans le but de contrer l'intimidation. Il est offert gratuitement sur le site Internet (www.witsprogram.ca/dire).

Voici maintenant deux approches documentées et fondées sur des preuves probantes qui encouragent les pairs à comprendre la problématique de l'intimidation et à trouver des solutions relationnelles à ce problème.

1. La méthode « *Groupe de soutien* » [Traduction libre de Support Group Method]:

La méthode « Groupe de soutien », créée par Barbara Maines et George Robinson, a évolué au fil des ans. Maines et Robinson reconnaissent que l'intimidation se produit au sein du groupe des pairs, ce qui a pour effet d'encourager et de renforcer les comportements de l'enfant intimidateur. On ne cherche pas à jeter le blâme ni à trouver un coupable, dans cette approche, mais plutôt à confronter le groupe d'enfants ou de jeunes impliqués dans la problématique de l'intimidation, y compris les témoins ; le but de l'exercice est de trouver une solution au problème et de présenter au personnel scolaire un rapport faisant état de la solution préconisée.

Comme ce processus n'est pas de tout repos, il est préférable que les éducateurs lisent, s'informent sur le sujet et pratiquent cette méthode avant de l'utiliser dans le cadre d'une intervention auprès d'enfants et de jeunes qui sont aux prises avec l'intimidation. Pour en savoir un peu plus sur cette méthode, consultez le plus récent ouvrage des auteurs : Robinson, G. & Maines, B. (2008). *Bullying: A Complete Guide to the Support Group Method*. London: Sage Publications⁵.

La méthode « Groupe de soutien » comporte sept étapes :

- i. Discutez avec l'enfant victime d'intimidation. Conversez avec l'enfant qui est victime d'intimidation, voyez quels sont ses sentiments et qui sont les personnes impliquées dans cet incident.
- ii. Rencontrez le groupe. Rencontrez tous les enfants ou les jeunes impliqués (y compris les témoins et les ceux qui ont encouragé l'intimidateur à poursuivre).
- iii. Exposez le problème. Discutez des émotions et des sentiments de l'enfant qui se fait intimider. L'accent est mis sur les émotions, non sur les détails de l'incident.
- iv. Assumez la responsabilité de l'incident en groupe. Concentrez-vous sur ce que vous pouvez faire pour réparer les torts. L'accent est mis sur la résolution du problème, non sur le blâme.
- v. Identifiez des solutions. Chaque enfant ou jeune propose une action qu'elle ou il pourrait faire afin d'aider l'enfant victime d'intimidation à se sentir mieux. Passez un accord avec chacun d'eux sur la façon de mettre leur suggestion en application.
- vi. Confiez au groupe la responsabilité. À la fin de la rencontre, confiez au groupe la responsabilité de résoudre ce problème.
- vii. Rencontrez à nouveau les membres du groupe. Une semaine plus tard, rencontrez individuellement chaque membre du groupe afin de vérifier s'ils ont mis fin à l'intimidation et si l'enfant qui se faisait intimider se sent mieux.

Bien que les auteurs Robinson et Maines n'en fassent pas mention, le suivi (étape 7) peut se faire plus tôt si la gravité de la situation l'exige (soit un ou deux jours après l'étape 6). Si la problématique concerne un enfant qui est à la fois victime d'intimidation et intimidateur, vous devrez peut-être inverser votre stratégie – intervenez auprès de l'enfant victime d'intimidation pour l'aider à identifier le rôle qu'il ou elle joue dans cette problématique et à trouver des solutions pour qu'il ou elle se libère de ce problème d'intimidation.

2. La méthode « des intérêts communs » : [Traduction libre de Method of Shared Concern]

La méthode « des intérêts communs » est une approche créée par un psychologue Suisse, Anatole Pikas. Selon Pikas, l'intimidation est un processus collectif où le groupe des pairs rationalise et voit l'intimidation comme un comportement acceptable. Les pairs deviennent insensibles à la souffrance de l'enfant qui se fait intimider. La méthode « des intérêts communs » repose sur le principe suivant : si j'ai un problème et que j'en parle à des personnes pouvant me venir en aide, ce problème peut être résolu. Dans le cas qui nous occupe, il s'agit d'intervenir auprès d'enfants ou de jeunes aux prises avec un problème d'intimidation en discutant ouvertement de la situation avec eux. Le but de cette approche est d'aider les personnes impliquées à s'exprimer sur le sujet, à s'affirmer individuellement et à faire preuve d'empathie pour l'enfant qui se fait intimider. L'enseignant ou le conseiller qui utilise cette méthode doit en principe demeurer neutre et ne pas utiliser un ton ou des arguments accusateurs ou punitifs. La méthode « des intérêts communs » convient aux élèves de niveau primaire, intermédiaire et secondaire. À l'instar de la méthode « Groupe de soutien », nous vous conseillons de pratiquer d'abord la méthode « des intérêts communs » avec des collègues, sous forme de jeux de rôle, avant de l'employer dans le cadre d'une intervention auprès de vos élèves. On trouve une description de cette méthode dans un ouvrage publié récemment : Rigby, K. (2011). *The Method of Shared Concern: A Positive Approach to Bullying in Schools*. Camberwell, Australia. ACER Press.⁶

Les étapes de la méthode « des intérêts communs » :

1. Cueillette d'information
 - Qui sont les élèves qui jouent un rôle clé au sein du groupe des enfants /jeunes impliqués dans ce problème d'intimidation (souvent jusqu'à 6-8 enfants/jeunes) ?
 - L'enfant victime d'intimidation tient-il uniquement le rôle de victime ou est-il à impliqué à la fois comme victime et intimidateur ?
2. Premières rencontres
 - Interrogez chaque membre du groupe individuellement, pendant 5 minutes.
 - Interrogez d'abord le « leader » du groupe, suivi immédiatement par les autres membres du groupe et finalement l'enfant/jeune victime d'intimidation. Les enfants/jeunes ne doivent pas être prévenus à l'avance de la tenue de ces rencontres.
 - Suggestion de scénario pour cette première rencontre ⁷:
 - « J'ai su que tu as fait du mal à _____ (nom de l'enfant) _____. Que s'est-il passé ? »
 - Si l'enfant nie tout, poursuivre en disant:
 - « Oui, mais on a fait du mal à _____. Que s'est-il passé ? »
 - Clore la première partie de l'entretien en disant (après que l'enfant ait reconnu qu'il y a un problème):
 - « D'accord, j'aimerais savoir de quelle façon tu peux aider _____, en pareille situation. »
 - L'interviewer doit avoir la patience d'attendre. Si la solution que l'enfant propose n'est pas réaliste, demandez-lui :
 - « Et que se passerait-il si tu faisais cela ? »
 - S'il ne peut fournir de solution valable, faites-lui une suggestion :
 - « Et si tu demandais à _____ de venir s'asseoir à tes côtés ? »
 - Lorsque vous aurez obtenu une entente pour mettre de l'avant au moins une stratégie réaliste, dites:
 - « Parfait, essaie cela pendant une semaine. Nous verrons ensuite comment les choses progressent. Au revoir ! »
3. Rencontres individuelles de suivi
 - Une semaine plus tard, faire un suivi auprès de chaque élève en rencontre individuelle. Au besoin, mettre l'accent sur la résolution du problème.
4. Rencontre de groupe
 - Quand l'étape 3 est franchie avec succès, réunir tout le groupe afin de procéder à une dernière rencontre. L'objectif est de s'assurer que le changement de comportement sera maintenu à long terme, qu'on a mis fin à l'intimidation et qu'on peut réintégrer le groupe.

Prévoyez d'autres plans afin de pouvoir intervenir à nouveau si un enfant/ jeune persiste à faire de l'intimidation (par exemple, la pyramide d'intervention de l'école.

RÉFÉRENCES

¹Dodge, A., Dishion, T J., & Lansford, J. E. (2006). *Deviant peer influences in programs for youth*. New York: The Guilford press.

²Morrison, B. (2007). *Restoring safer school communities*. Sydney: Federation Press.

³Craig, W., & Pepler, D. (1997). Observations of bullying and victimization in the schoolyard. *Canadian Journal of School Psychology, 2*, 41-60.

⁴Hawkins, D. L., Pepler, D., & Craig, W. M. (2001). Peer interventions in playground bullying. *Social Development, 10*, 512-527.

⁵Robinson, G. & Maines, B. (2008). *Bullying: A Complete Guide to the Support Group Method*. London: Sage Publications.

⁶Rigby, K. (2011). *The Method of Shared Concern: A Positive Approach to Bullying in Schools*. Camberwell, Australia. ACER Press.

⁷Sharpe, S., Cowie, H., & Smith, P. (Eds). (2002). *Tackling Bullying in Your School: A Practical Handbook for Teachers*. London: Routledge.

L'enseignant, un mentor

L'enseignant peut devenir un véritable mentor auprès des enfants et des jeunes victimes d'intimidation. Si un enfant veut collaborer avec son enseignant et lui fait confiance, de multiples bienfaits peuvent découler de cette relation à savoir : sécurité, accompagnement, soutien, engagement significatif, sentiment d'appartenance au milieu scolaire. Au cours de brèves rencontres régulières, l'enfant et son mentor discutent des problèmes actuels de l'élève et tentent de les résoudre. Cette approche contribue entre autres, au développement des habiletés de l'enfant, à une meilleure compréhension, à promouvoir son intégration et permet d'éviter que les choses ne s'enveniment. La recherche montre que la présence d'un seul adulte bienveillant peut faire une grande différence dans la vie d'un enfant vulnérable.

La participation active des parents ou tuteurs

Lorsqu'un enfant ou un jeune est victime d'intimidation, ses parents craignent pour sa sécurité et son bien-être à l'école et dans la collectivité. Il est donc important de collaborer avec les parents afin d'élaborer un plan de sécurité pour soutenir le développement de l'enfant, ses habiletés, promouvoir et son intégration sociale à l'école et dans le voisinage. On doit savoir communiquer ouvertement avec les parents de l'enfant qui se fait intimider afin de bâtir un lien de confiance et être en mesure de surveiller la situation et de résoudre ce problème. Quand les parents ont le sentiment d'être bien informés et d'être écoutés lorsqu'ils expriment leurs inquiétudes au sujet de la sécurité de leur enfant, l'intervention visant à résoudre ce problème d'intimidation donne de meilleurs résultats.

Recourir à une aide professionnelle

Certains enfants ou jeunes victimes d'intimidation ont de graves problèmes de santé mentale, un cas qui ne relève pas des compétences de l'école. Dans ces conditions, il est souvent préférable de confier l'enfant aux soins d'une aide professionnelle issue de la collectivité et ce, pour son bien-être et celui de sa famille. Il est donc essentiel que les écoles établissent des partenariats avec les organismes communautaires du quartier pour être en mesure de référer, avec délicatesse et efficacité, un enfant qui est aux prises avec un problème relationnel.

Identifier les enfants et les jeunes à risque



Comment identifier les élèves aux prises avec l'intimidation ?

Il faut identifier sans tarder les enfants et les jeunes aux prises avec l'intimidation, que ce soit comme intimidateurs ou victimes, pour leur apporter rapidement notre soutien. L'implication d'un jeune peut prendre différents chemins et, comme dans toute autre forme d'apprentissage, le soutien dont il aura besoin varie selon les circonstances et la gravité du problème.

Il peut être utile de répartir les enfants en trois catégories de risques, selon la gravité de leur implication à titre d'intimidateurs ou de victimes d'intimidation :

1. Groupe 1: Enfants représentant peu de risques, rarement impliqués que ce soit comme intimidateurs ou victimes d'intimidation (environ 75% à 80%) ;
2. Groupe 2: Enfants représentant un risque modéré, impliqués à l'occasion (environ 10% à 15%) ;
3. Groupe 3: Enfants représentant un risque élevé et souvent impliqués (plus de deux fois semaine) ou qui sont impliqués sérieusement et régulièrement depuis longtemps (environ 5% à 10% des élèves).

Quelles questions devons-nous poser pour identifier les enfants et les jeunes aux prises avec l'intimidation à divers degrés ?

Il y a, en réalité, quatre grandes questions que la direction de l'école, les enseignants, les parents ou tuteurs et les autres adultes concernés peuvent poser pour connaître la gravité de la situation d'un enfant aux prises avec l'intimidation, que ce soit comme intimidateur ou victime. Les réponses obtenues nous indiquent dans quelle mesure l'enfant est impliqué dans le rôle d'intimidateur ou de victime d'intimidation. Plus son taux d'implication est élevé dans ces quatre indicateurs, plus il est à risque comme on peut le voir dans le graphique plus bas.

1. À quelle fréquence cet enfant est-il impliqué dans des actes d'intimidation, que ce soit comme intimidateur, victime d'intimidation ou les deux ?

Plus les épisodes d'intimidation sont fréquents chez l'enfant intimidateur ou victime d'intimidation, plus il aura des difficultés sociales et psychologiques à surmonter ; et plus les interventions devront s'intensifier. Quand la fréquence des épisodes est élevée (une fois semaine ou plus), nous devons intervenir immédiatement et nous assurer que ces actes d'intimidation ne se répètent pas. Notre intervention auprès des enfants qui intimident les autres doit comporter des conséquences éducatives appropriées et elles doivent être mises en application immédiatement, avec constance et supervisées de près.

«Je veux en discuter avec des adultes mais personne ne veut réellement en parler ou écouter.»

Quelles questions devons-nous poser pour identifier les enfants et les jeunes aux prises avec l'intimidation à divers degrés ? (suite...)

Questions-clés

Quatre questions-clés à poser :

À quelle fréquence ?

Depuis quand ?

En quels lieux ou dans quelles relations ?

Quel en est l'impact ?

2. Depuis quand cet enfant est-il impliqué dans des actes d'intimidation, que ce soit comme intimidateur, victime ou les deux ?

Les enfants ayant vécu l'intimidation sur une longue période, soit comme intimidateurs ou victimes, font plus souvent partie des gens qui risquent fort d'avoir des problèmes. Ils auront besoin d'une intervention particulièrement intensive. Ces enfants dont l'expérience globale de l'intimidation a perduré ont eu largement le temps d'intégrer ce comportement et les problèmes qui y sont associés. Si leur implication est chronique, il est probable qu'ils auront besoin d'aide pour surmonter leurs difficultés.

3. En quels lieux ou dans quelles relations interpersonnelles cet enfant est-il impliqué dans des actes d'intimidation soit comme intimidateur, victime ou les deux ?

L'intimidation peut se produire en tous lieux. Aux dires des élèves, l'intimidation se fait surtout dans les endroits les moins surveillés de l'école comme le terrain de jeux, les corridors, les toilettes, les vestiaires et dans les autobus scolaires. Les actes d'intimidation se produisent également au sein de la collectivité (par exemple, chemin faisant entre la maison et l'école, dans les équipes sportives, au centre commercial et dans les centres communautaires). On pratique aussi l'intimidation par le biais d'outils électroniques : le téléphone cellulaire, les sites de réseaux sociaux et les sites Internet. Et pour finir, l'intimidation se produit aussi à la maison, entre frères et sœurs.

L'intimidation peut se glisser dans nos relations interpersonnelles (par exemple : entre amis ou amies du même sexe, dans nos amitiés entre garçons et filles, dans nos relations amoureuses). Chez l'enfant intimidateur ou victime d'intimidation, plus la prévalence est élevée (le nombre de relations et de contextes touchés par l'intimidation) et plus il est à risques. On doit évaluer où et dans quelles relations ces enfants (intimidateurs ou victimes) vivent de l'intimidation pour être en mesure de cibler une stratégie d'intervention efficace. Quand l'intimidation s'est propagée dans une multitude de lieux et de relations, l'intervention sera proportionnellement intense.

4. Quel est l'impact de l'intimidation sur l'enfant qui en est victime ?

L'intimidation est toujours un comportement abusif mais son intensité, le type d'agression et son impact varient. On peut difficilement comparer l'impact de diverses formes d'agression, par exemple entre se faire frapper physiquement et être l'objet d'une rumeur. Les enfants et les jeunes affirment que l'intimidation sociale est tout aussi blessante que l'intimidation physique. On peut mesurer la gravité des actes d'intimidation en évaluant la détresse qu'elle engendre chez l'enfant qui en est victime. Quand un enfant est constamment aux prises avec des problèmes d'intimidation, il en subit les conséquences au plan académique, social, physique et mental. Plus la situation est grave ou blessante pour la victime, plus elle comptera parmi les enfants à risque élevé. Les interventions et le soutien doivent être choisis en fonction des facteurs mitigés (Voir Politique/Program 145) ainsi que de la gravité des actes posés et des blessures causées par l'intimidation.

Quel type d'intervention choisir auprès d'enfants et de jeunes aux prises avec l'intimidation à divers degrés ?

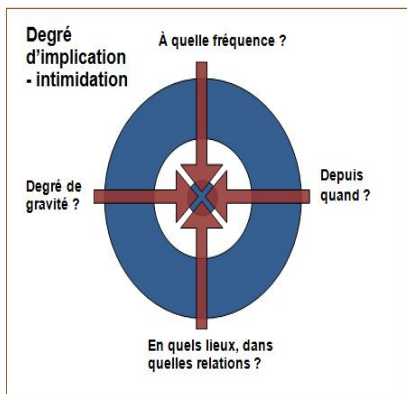


Illustration 1: Intensité de l'intervention fondée sur la gravité du risque encouru

1. Dans cette illustration, le cercle extérieur représente les enfants présentant un faible risque puisqu'ils sont rarement impliqués dans des actes d'intimidation, soit comme intimidateurs ou victimes. Les risques associés aux problèmes de l'intimidation sont donc faibles au sein de ce groupe. Chez la majorité des enfants nullement impliqués dans des actes d'intimidation, une intervention générale sera habituellement suffisante (par exemple, une seule formation pour l'ensemble de la classe). Ces interventions éducatives visent à sensibiliser les élèves à l'intimidation, au rôle que le témoin joue et à identifier les moyens que ce dernier peut prendre pour s'affirmer et défendre les élèves victimes d'intimidation. En général, ces initiatives faisant la promotion de saines relations suffisent à approfondir la compréhension du problème de l'intimidation et à inculquer des comportements sociaux positifs (prosociaux) chez ces enfants et ces jeunes déjà bien intégrés.
2. Le cercle médian représente les enfants et les jeunes temporairement impliqués dans des actes d'intimidation, soit comme intimidateurs ou victimes, et qui font face à certaines difficultés au cours de la même période. Ces jeunes lancent parfois des signes qui nous indiquent le risque éventuel de s'engager sur la voie de l'intimidation, soit comme intimidateurs ou victimes. Quand un jeune est souvent ou temporairement impliqué dans des actes d'intimidation, on doit privilégier une intervention ciblée et immédiate, précisément conçue pour traiter les problèmes relationnels avec les pairs et pour éviter qu'ils ne perdurent.

Intimidateur. Les enfants et les jeunes qui commencent à intimider les autres ont besoin d'être éduqués. Une aide individuelle pourrait répondre à leurs besoins, développer leurs habiletés et leurs forces en divers domaines comme la résolution de problèmes, l'empathie, le sens moral, le leadership positif. Il est parfois utile de les séparer des camarades qui les incitent à faire de l'intimidation et de les jumeler à des élèves ayant un comportement prosocial.

Victime d'intimidation. Les enfants et les jeunes qui commencent à se faire intimider par leurs pairs ont, avant tout, besoin d'être protégés contre ce genre d'abus. Une aide visant à développer les habiletés comme: savoir composer avec les événements, s'affirmer, maîtriser leurs émotions serait bénéfique. Ils auront également besoin d'aide pour entrer en relations avec des enfants ayant un comportement prosocial et pour se forger de nouvelles amitiés, d'autant qu'avoir ne serait qu'un seul ami est un facteur de protection contre l'intimidation.

Quel type d'intervention choisir auprès d'enfants et de jeunes aux prises avec l'intimidation à divers degrés ? (suite...)

3. Le cercle intérieur ou central représente les enfants et les jeunes ayant le plus haut taux d'implication, comme intimidateurs ou victimes d'intimidation, et le plus haut taux de problèmes affectifs, comportementaux et sociaux. Ces enfants ont grand besoin d'une intervention intensive car les relations houleuses entre pairs nous indiquent la présence d'une foule de problèmes actuels mais aussi à venir. L'école doit puiser à même ses propres ressources mais se tourner également vers des ressources communautaires disponibles pour aider ces enfants, ces jeunes et leur famille.

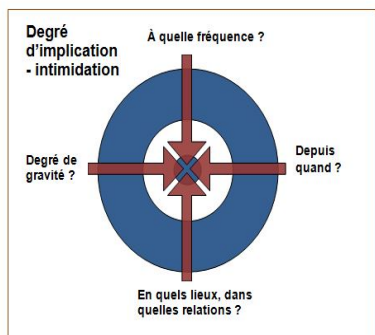


Illustration 1: Intensité de l'intervention fondée sur la gravité du risque encouru

RESSOURCES

Ministère de l'Éducation de l'Ontario : Discipline progressive et promotion d'un comportement positif chez les élèves. Note Politique/Programmes No. 145 :

<http://www.edu.gov.on.ca/extra/fre/ppm/145f.pdf>

Ministère de l'éducation de l'Ontario :

<http://www.edu.gov.on.ca/fr/safeschools/schools.html>

PREVNet:

<http://www.prevnet.ca>

Intimidateur. Chez les enfants et les jeunes qui intimident leurs pairs, on note un taux élevé de violence, de harcèlement sexuel, de violence dans les relations amoureuses et de délinquance. Notre intervention est essentielle si nous voulons ramener ces jeunes sur une voie plus saine. Ces interventions doivent cibler une meilleure compréhension, l'acquisition d'habiletés et la promotion de relations positives. Les enfants et les jeunes intimidateurs auront besoin d'un soutien particulier en certains domaines :

- développer l'empathie
- maîtriser ses émotions et son comportement
- changer d'attitudes et acquérir un sens moral
- améliorer ses habiletés sociales
- devenir un leader positif
- résoudre des problèmes, résister à la pression exercée par les pairs.

Victime d'intimidation. Chez les enfants et les jeunes constamment victimes d'intimidation, on note un taux élevé d'anxiété, de dépression et de problèmes de santé ; de plus, ils sont souvent piégés dans des relations troubles. Ces enfants perturbés ont besoin d'une intervention intensive qui doit cibler d'une part de graves difficultés d'adaptation au plan affectif, psychologique, physique, éducatif et social et d'autre part, des problèmes relationnels avec des groupes sociaux significatifs (comme la famille, les pairs, l'école et la collectivité). Mais avant tout, ces enfants et ces jeunes ont besoin d'être protégés et de vivre en sécurité à l'école – c'est leur droit le plus stricte. Enfin, ces enfants et ces jeunes peuvent bénéficier d'une intervention intensive en rencontres individuelles pour améliorer :

- leurs habiletés sociales ;
- leur capacité à composer avec l'intimidation (car la recherche montre que la contre-attaque n'est pas efficace) ;
- leurs relations avec les pairs.

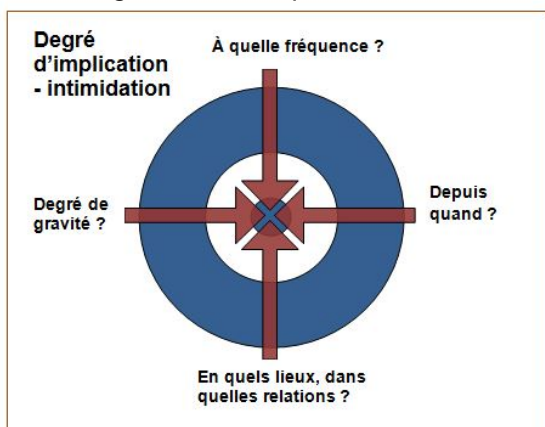
De plus, ils ont besoin de soutien pour développer leurs intérêts et leurs compétences, pour découvrir leurs talents et avoir l'occasion de devenir des leaders dans le cadre d'activités sociales et, du coup, cultiver une image de soi positive.

Outil pour l'identification et l'intervention en matière d'intimidation : Quel est le type d'intervention approprié ?

Identifier les enfants et les jeunes aux prises avec des problèmes d'intimidation, c'est la clé qui nous permet d'offrir un soutien rapide et efficace. Comme l'implication de l'enfant peut prendre différentes formes, le soutien offert varie tout autant selon les circonstances et la gravité de la situation. En optant pour une intervention fondée sur la gravité du risque encouru, nous mettrons fin à l'intimidation tout en faisant la promotion de saines relations.

Intensité des interventions destinées aux enfants intimidateurs ou victimes d'intimidation

Intensité de l'intervention fondée sur la gravité du risque encouru



- Groupe 1 (cercle extérieur): Faibles risques
- Groupe 2 (cercle médian): Risques modérés
- Groupe 3 (cercle intérieur): Risques élevés

Voici une description de l'intensité des interventions destinées tant à l'intimidateur qu'à la victime d'intimidation.

Faibles risques (Groupe 1)

Interventions pour l'ensemble de la classe, vise à sensibiliser les élèves au fléau de l'intimidation et au rôle qu'ils jouent à titre de témoins.

Éducation universelle et pratique de stratégies pour apprendre comment s'affirmer et prendre la défense des enfants et des jeunes victimes d'intimidation.

Risques modérés (Groupe 2)

Interventions ciblées et rapides conçues pour traiter et stopper ce problème de comportements entre pairs.

Peut nécessiter un soutien individuel pour construire la résilience, se renforcer et améliorer les habiletés relationnelles (ex. composer avec les événements, s'affirmer).

Risques élevés (Groupe 3)

Interventions intensives parfois accompagnées du soutien des services communautaires en santé mentale et/ou des organismes communautaires.

Soutien individuel pour des problèmes d'ordre affectif, psychologique, physique, éducatif et social liés aux habiletés relationnelles avec les pairs.

QUESTION CIBLE	Risques faibles (Groupe 1)	Risques modérés (Groupe 2)	Risques élevés (Groupe 3)
À quelle fréquence l'enfant est-il impliqué dans des actes d'intimidation, comme agresseur ou victime ?	Rarement impliqué (peut-être une ou deux fois au cours de sa vie scolaire)	Impliqué à l'occasion (une ou deux fois par trimestre)	Souvent impliqué (deux à trois fois par mois)
Depuis quand l'enfant est-il impliqué dans ce problème d'intimidation, comme agresseur ou victime ?	Implication ayant débuté récemment	Implication depuis le début de l'année scolaire	Implication depuis un an et plus
Dans combien d'endroits ces actes d'intimidation ont-ils eu lieu, que l'enfant soit agresseur ou victime ?	Dans un seul endroit (ex. la cour d'école)	Dans plus d'un endroit (ex. dans la classe, dans la cour d'école)	Dans plusieurs endroits et milieux (ex. à l'école, à la maison, au centre commercial)
En quoi l'intimidation a-t-elle affecté l'enfant qui en est victime ? (Santé physique/psychologique, rendement scolaire/vie sociale)	Impact mineur en peu de domaines	Impact modéré dans plus d'un domaine	Grave impact dans presque tous les domaines
Quel est le type d'intervention appropriée?	Générale auprès de tous les élèves de l'école	Intervention ciblée et rapide avec soutien individuel	Intervention intensive sans doute accompagnée de soutien communautaire

Choisir un programme de prévention de l'intimidation fondé sur des données probantes



La recherche démontre que le fait d'instaurer un programme de prévention de l'intimidation fondé sur des données probantes ou sur une information probante contribue à améliorer le climat de l'école et peut contribuer à réduire les incidents d'intimidation (Farrington & Ttofi, M., 2009; American Educational Research Association, 2013). Au cours de la dernière décennie, les programmes de prévention de l'intimidation se sont multipliés. Toutefois, tous ne sont pas fondés sur des données probantes ou fondés sur une information probante. L'intimidation est une problématique d'une grande complexité, qui repose sur différents facteurs liés à la personne, à la classe, au groupe de pairs, à l'enseignant, à la direction, à la famille et à la collectivité. Par conséquent, on ne saurait s'étonner d'apprendre que dans le cadre d'une méta-analyse internationale portant sur 30 programmes hautement documentés, on a découvert que le taux d'intimidation et de victimisation n'était réduit en moyenne que de 20 à 23% dans les écoles expérimentales, en comparaison aux écoles constituant les groupes de contrôle¹. Les programmes ayant le mieux réussi à réduire le taux d'intimidation sont des programmes universels centrés sur les enfants et les jeunes et qui ont été mis en place dans le cadre d'une approche à l'échelle de l'école.

Comment identifier le programme le plus efficace et le mieux adapté pour votre école et votre conseil scolaire ?

Différents programmes parviendront à réduire le taux d'intimidation à des degrés divers, selon l'école qui les adopte. La première étape consiste à choisir un programme fondé sur des données probantes ou sur des informations probantes ou d'opter pour une pratique novatrice. Un programme est fondé sur des données probantes, lorsqu'on a prouvé son efficacité à réduire le taux d'intimidation et de victimisation. Certains programmes sont *fondés sur une information probante*, c'est-à-dire qu'ils reposent sur une recherche rigoureuse et approfondie sans toutefois avoir atteint le plus haut niveau, soit la mention *fondé sur des données probantes*. Enfin, les pratiques prometteuses ont montré leur efficacité dans certains contextes et semblent prometteuses lorsqu'elles sont mises en application dans d'autres contextes. Pour identifier un programme appartenant à l'une ou l'autre de ces catégories, posez-vous cette question : *Est-ce que ce programme parvient réellement à réduire le taux d'intimidation et de victimisation ?* On compte une multitude de programmes sur le marché mais tous n'ont pas été évalués et tous ne sont pas efficaces. En fait, certains ont même un impact négatif.

Une révision des programmes faite en 2005 a révélé ce qui suit :

- 68% des programmes ont prouvé leur efficacité
- 7% des programmes n'avait aucune incidence sur le taux d'intimidation, et
- 15% des programmes ont aggravé le problème de l'intimidation
- 10% de programmes ont révélé des résultats mitigés (certains positifs et d'autres négatifs)².

Mettre en œuvre un programme de prévention de l'intimidation dans votre école demande du temps et des ressources. Il est donc important de miser sur des activités ayant prouvé leur efficacité tout en faisant attention à ne pas aggraver les cas d'intimidation dans votre école. Puisque l'efficacité d'un programme repose sur le climat scolaire (la qualité des relations entre les membres de la communauté scolaire) et sur la façon de le mettre en œuvre, on recommande d'évaluer d'abord ce programme pour vous assurer qu'il vous apportera les résultats souhaités.

Parmi les éléments clés d'un programme de prévention de l'intimidation fondé sur des données probantes ou sur une information probante, notons la capacité de reconnaître l'apport d'un membre de la communauté, champion de la prévention, respecté et bien enraciné.³

ÉLÉMENTS CLÉS

1. Choisir le programme le mieux adapté aux besoins de votre école. [Voir: Nos fiches-conseils et outils d'évaluation – Mener un sondage sur l'état de la situation.]
2. Choisir un programme en sachant que vous avez les ressources nécessaires pour l'instaurer tel qu'il a été conçu.
3. Choisir un programme en vous assurant qu'il est fondé sur des données probantes.
4. Consultez le Portail canadien des pratiques exemplaires pour vous aider à choisir le programme le mieux adapté aux besoins de votre école ou de votre conseil scolaire. Prenez soin de choisir un programme universel destiné à tous les enfants et les jeunes, et non seulement aux élèves intimidateurs et aux élèves victimes d'intimidation.
5. Intégrez ce programme à une approche à l'échelle de l'école afin de prévenir et de contrer l'intimidation.

Comment trouver des programmes fondés sur des données probantes ?

Bien souvent, les éducatrices et éducateurs chargés de choisir un programme manquent de temps et ont rarement accès à l'information nécessaire pour évaluer rapidement l'efficacité des programmes de prévention de l'intimidation. Pour nous simplifier la tâche lorsqu'on doit trouver un programme efficace, l'Agence de la santé publique du Canada a créé le Portail des pratiques exemplaires comprenant une rubrique Prévention de la violence.

On retrouve dans ce site des programmes issus du monde entier et répondant à une panoplie de sujets liés à la violence dont : l'intimidation, la violence dans les fréquentations amoureuses, les abus et la négligence envers l'enfant, les abus envers les aînés. On y présente au moins 80 programmes qui ont été vérifiés, approuvés et présentés sur ce portail parce que leur efficacité est fondée sur des données probantes. Tous ces programmes ont été revus, évalués et ont prouvé qu'ils réussissent effectivement à atteindre les objectifs visés et les changements souhaités. Autrement dit, les programmes présentés dans ce portail sont fondés sur des données probantes. Les programmes présentés sur ce site ont tous été évalués, sans exception.

On retrouve sur le site :

- Une base de données sur les programmes de prévention où on peut effectuer une recherche
- Des annotations détaillées au sujet des programmes
- Une description détaillée des preuves appuyant ces programmes.

La révision scientifique et continue de ces programmes se fait en partenariat avec PREVNet (Promouvoir de saines relations et éliminer la violence), un organisme canadien regroupant les chefs de file, des experts ainsi que les représentants faisant autorité en matière de prévention de la violence par la promotion de saines relations. Nous procédons constamment à la vérification et à l'ajout de nouveaux programmes.

Vous trouverez la liste des programmes de prévention de l'intimidation sous la rubrique Prévention de la violence à l'adresse: <http://cbpp-pcpe.phac-aspc.gc.ca/fr/>

RESSOURCES

Augimeri, L.K., Walsh, M., & Slater, N. (2011). Rolling out SNAP an evidence-based intervention: A summary of implementation, evaluation and research. *International Journal of Child, Youth and Family Studies*, 2.1: 162-184.

Le portail canadien des pratiques exemplaires, Agence de la santé du Canada: <http://cbpp-pcpe.phac-aspc.gc.ca/fr/>

La promotion des relations saines et l'élimination de la violence (PREVNet): <http://www.prevnet.ca/fr>

The screenshot shows the website interface for the Canadian Exemplary Practices Portal. The main heading is 'Page de catégorie : La prévention de la violence'. Below this, there is a list of articles and resources, each with a small icon representing the topic. The first article is 'Aggressors, Victims, and Bystanders: Thinking and Acting to Prevent Violence'. The second is 'Programme favorisant les compétences sociales et affectives chez les jeunes enfants'. The third is 'Alice Springs Indigenous Family Wellbeing Program (Programme de bien être des familles autochtones d'Alice Springs)'. The page also includes a search bar and navigation links for various categories like 'Maladies chroniques', 'Pratiques exemplaires', 'Ressources', etc.

Quels sont les éléments importants d'un programme ?

Une révision des meilleurs programmes fondés sur les données probantes, faites par Farrington et Ttofi¹, a mis en lumière les éléments associés à une baisse du taux d'intimidation et de victimisation. Ces éléments nous renvoient à une approche à l'échelle de l'école puisque le programme vise la participation des enfants, des jeunes, des enseignants, des leaders, du personnel scolaire, des pairs, des parents et de la communauté scolaire.

Parmi les éléments d'un programme associés à une réduction du taux d'intimidation, les plus importants sont :

- Les règlements dans la classe
- La gestion de la classe
- Une meilleure surveillance dans la cour d'école
- Des conférences à l'école
- Des approches disciplinaires
- Des occasions d'apprentissage pour les parents
- Des formations professionnelles pour les enseignants et le personnel scolaire
- Des rencontres d'information et de formation pour les parents

Parmi les éléments d'un programme associés à une baisse du taux de victimisation, les plus importants sont:

- Des vidéos et des jeux vidéo de réalité virtuelle pour sensibiliser les jeunes au phénomène de l'intimidation
- Des approches disciplinaires
- La sensibilisation auprès des pairs
- Le travail coopératif en groupe
- Des occasions d'apprentissage pour les parents

RÉFÉRENCES

¹Farrington, D. P. and Ttofi, M. M. (2009). *School-Based Programmes to Reduce Bullying and Victimization*. Campbell Systematic Reviews 2009:6 Retrieved from, www.crim.cam.ac.uk/people/academic_research/david_farrington/bullcamp.pdf

²Craig, W. M. & Pepler, D. J. (2004). *Developing competence in children 0 through 18*. Review for Nestlé Canada.

³Elliott, D.S., & Mihalic, S. (2004). Issues in disseminating and replicating effective prevention programs. *Prevention Science*, 5(1), 47–52. doi: 10.1023/B:PREV.0000013981.28071.52

⁴Cunningham, C.E., Vaillancourt, T., Rimas, H., Deal, K., Cunningham, L., Short, K., & Chen, Y. (2009). Modeling the bullying prevention program preferences of educators: A discrete choice conjoint experiment. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 37, 929–943. doi: 10.1007/s10802-009-9324-2

Des programmes novateurs riches et prometteurs

Développer un programme et franchir toutes les étapes énumérées plus bas sont importantes et nécessaires pour l'obtention de la mention programme « fondé sur des données probantes ». Mais souvent cela prend plusieurs années. Donc, certains programmes obtiennent la mention « fondés sur une information probante » lorsqu'ils reposent sur une recherche rigoureuse et approfondie sans toutefois avoir atteint le plus haut niveau de reconnaissance, soit la mention « fondés sur des données probantes ».

La planification d'un programme exige une révision de la littérature scientifique, la création d'une cadre théorique ou d'une grille d'analyse, la rédaction de guides associés à ce programme, des évaluations et de la recherche. Une grille d'analyse est un outil essentiel puisqu'il permet d'établir une relation entre la contribution du programme, les activités, le groupe cible, le rendement et les résultats escomptés.

La recherche et l'évaluation des résultats comportent une série d'étapes à franchir dont l'utilisation d'outils de mesures standardisées, la cueillette de données avant et après la tenue du programme, une comparaison entre les changements obtenus et ceux d'un groupe n'ayant pas bénéficié de ce programme, l'analyse des données et la découverte de résultats significatifs demeurés stables au moins un an après la tenue du programme. Pour que ce programme se mérite notre confiance, une équipe de recherche autre que celle ayant conçu ce programme doit à nouveau faire la preuve de son efficacité.

Lorsqu'on obtient des preuves préliminaires sur l'efficacité d'un programme ayant déjà obtenu la mention « fondé sur une information probante », on considère que ce programme est prometteur. On retrouve certains de ces programmes prometteurs sur la liste du Portail canadien des pratiques exemplaires.

Qu'est-ce qui s'avère inefficace en prévention de l'intimidation ?

Il y a de plus en plus de preuves sur ce qui s'avère efficace et inefficace en matière de prévention de l'intimidation. Voici à titre d'exemple, une liste d'approches en prévention de l'intimidation qui ont prouvé leur inefficacité à réduire le taux d'intimidation et de victimisation:

- Avoir recours à la tolérance zéro et à des mesures disciplinaires uniquement punitives
- Conseiller aux enfants victimes d'intimidation de contre-attaquer
- Croire que les enfants sauront régler d'eux-mêmes leurs problèmes d'intimidation
- Conseiller aux enfants d'éviter les médias sociaux pour ne pas faire l'expérience de la cyberintimidation
- Avoir recours à des personnes célèbres pour traiter de l'intimidation plutôt qu'à des experts en la matière
- Offrir une intervention ponctuelle et unique (ex. : un discours de motivation de 45 minutes)
- Limiter ses interventions à des rencontres individuelles auprès de l'enfant victime d'intimidation ou de l'enfant intimidateur. Tous les deux doivent être impliqués dans une démarche de prévention de l'intimidation
- Ignorer l'intimidation et les relations chez les adultes. Les adultes sont des modèles aux yeux des enfants.

TOUT COMPTE FAIT: Des programmes fondés sur des données probantes donneront, de toute évidence, les meilleurs résultats.

Questions cibles visant à choisir un programme fondé sur des données probantes



La prévention de l'intimidation se fait par le biais de programmes établis et de stratégies ponctuelles. Un programme de prévention de l'intimidation fondé sur des données probantes réfère à une gamme d'activités ayant fait la preuve de leur efficacité à réduire le taux d'intimidation et de victimisation. Il existe une panoplie de programmes sur le marché et il est souvent difficile de faire un choix parmi des programmes offerts par centaines sur Internet.

Tous les annonceurs de ces programmes affirment détenir la meilleure solution pour contrer l'intimidation mais, en réalité, à peine quelques-uns ont effectivement fait la preuve de leur efficacité. On détermine l'efficacité d'un programme à l'aide de statistiques, en démontrant que les résultats obtenus dans le cadre de ce programme sont réellement différents de ceux obtenus par chance – on obtient la preuve de cette différence 19 fois sur 20 lorsque ces résultats sont réellement attribuables à la tenue de ce programme. Nous retrouvons habituellement trois catégories de programmes :

Mode de sélection

On peut choisir un programme pour répondre aux besoins identifiés dans le cadre d'une évaluation menée par l'école.

Il est parfois utile d'inviter le comité pour une école sécuritaire et tolérante à faire ses recommandations, lorsqu'on s'apprête à choisir un programme.

Le conseil scolaire peut aussi vous aider à choisir le programme approprié.

La direction de l'école devrait inviter le personnel scolaire à participer au processus de sélection du programme pour que tous soient à l'aise de jouer le rôle qui leur revient lors de la mise en œuvre du programme.

1. Des programmes modèles de prévention de l'intimidation / Model Bullying Prevention Programs - ce sont les meilleurs parce qu'ils répondent aux normes d'efficacité les plus élevées (prouvé scientifiquement), dont l'évaluation est décrite dans une documentation publiée : elle démontre une réduction significative et stable du taux d'intimidation et de victimisation, une réduction des facteurs de risque associés à l'intimidation et/ou une diminution des facteurs de protection associés. En général, les résultats de ce programme ont été reproduits.
2. Des programmes fondés sur une information probante/Evidence Informed Programs - ils répondent aux normes scientifiques d'efficacité sans toutefois répondre aux normes rigoureuses des programmes modèles/model programs. On en reconnaît la valeur et on les recommande en précisant que les utilisateurs doivent les évaluer avec soin. Ces programmes font état de découvertes empiriques prometteuses (mais peut-être non constantes) à l'aide d'une grille conceptuelle fondée sur une information probante et d'un cadre d'évaluation limité (par exemple, pré-évaluation et post-évaluation).
3. Des programmes novateurs - ils évaluent de nouvelles approches et théories visant la prévention et l'intervention auprès de populations vulnérables. Fondés sur une grille théorique rigoureuse, ils font la démonstration de changements survenus dans le cadre d'une recherche limitée. On peut mettre en œuvre ces programmes qui doivent encore être soumis à la recherche pour en vérifier l'efficacité.

Les programmes fondés sur des données probantes ont prouvé leur efficacité comme suit :

1. Des conceptions quasi-expérimentales (ex. comparaison entre groupes) sans sélection aléatoire (comme une liste d'attente avec conception comparative).
2. Des conceptions quasi-expérimentales faites dans des conditions de comparaison similaires.
3. Au moins un essai randomisé contrôlé ou autre conception solide.
4. Des preuves convergentes de l'efficacité (les résultats positifs ayant été confirmés à maintes reprises dans le cadre de plusieurs études ou recherches).

Comment reconnaître un programme modèle ou fondé sur une information probante ?

Il n'est pas facile de prévenir et de réduire le taux d'intimidation parce que ce problème d'une grande complexité repose sur des facteurs associés à la personne, à la classe, au groupe de pairs, à l'enseignant, à la direction de l'école, à la famille et à la collectivité. Les programmes de prévention de l'intimidation les plus sérieux, fondés sur des données probantes et sur une information probante, parviennent à réduire le taux d'intimidation et de victimisation d'à peine 20 à 23 %¹. Pour traiter le problème de l'intimidation, vous devez recourir à toute une série d'approches de prévention et d'intervention, incluant un programme de prévention formel, des stratégies ponctuelles, des stratégies ciblées destinées aux personnes à risque d'être aux prises ou qui sont déjà aux prises avec un problème d'intimidation.

Une approche visant à prévenir et à contrer l'intimidation à l'école s'avère efficace lorsqu'elle comprend, à la fois, des programmes fondés sur des données probantes ou fondés sur une information probante ou des pratiques novatrices ayant démontré leur efficacité à réduire le taux d'intimidation – le tout combiné à une approche à l'échelle de l'école favorisant de saines relations.

Les questions suivantes vous aideront à identifier un programme de prévention de l'intimidation reconnu comme étant un modèle, ou éprouvé ou novateur et qui a toutes les chances de répondre aux besoins de votre école. Le premier tableau vous aide à identifier dans quelle mesure le programme est scientifiquement éprouvé. Le second tableau vous aide à identifier les éléments du programme qui sont fondés sur des données probantes. Le troisième tableau vous aide à identifier les éléments qui vous permettront de maintenir le programme.

Idéalement, le meilleur programme est un programme modèle. Les questions surlignées en vert vous aideront à identifier les programmes modèles ayant atteint le plus haut niveau de données probantes. Les questions surlignées en orange vous aideront à vérifier si le programme est fondé sur des données probantes ou s'il est novateur. Les questions surlignées en rouge NE FONT PAS ÉTAT de recherches rigoureuses prouvant l'efficacité du programme, il n'y a pas ou peu de données prouvant son efficacité et on ne devrait pas opter pour ce programme.

Vous devriez procéder à l'évaluation de tous les programmes en fonction des critères de votre école parce qu'en dépit des preuves garantissant leur efficacité, on peut obtenir des résultats différents à partir d'un même programme instauré dans différentes écoles. Votre but est de vous assurer que le programme choisi donnera les résultats escomptés et réduira le taux d'intimidation et de victimisation dans votre école. Finalement, n'oubliez pas qu'il faut du temps pour effectuer des changements ; il arrive parfois qu'on ne puisse constater les résultats positifs d'un programme au cours de la première année !

Questions cibles visant à choisir un programme de prévention de l'intimidation fondé sur des données probantes ou fondé sur une information probante

QUESTIONS CIBLES

	Fondé sur des données probantes	Fondé sur une information probante	Novateur
<p>Trouve-t-on plusieurs études menées par des chercheurs indépendants, non liés aux créateurs du programme, sous forme d'essais randomisés contrôlés (ERC : comparaison du programme mené dans des conditions contrôlées avec sélection aléatoire) ou sous forme de modèles chronologiques ininterrompus (MCI : comparaison pré-programme et post-programme fondée sur des mesures prises à maintes occasions avant et après le début du programme) prouvant l'efficacité de ce programme qui se déroule dans un ou plusieurs environnements réels ?</p>	<p>OUI</p> <p>Preuve probante</p>	<p>NON</p>	<p>NON</p>
<p>Trouve-t-on au moins une étude portant sur l'efficacité de ce programme et faite sous forme d'essais randomisés contrôlés (ERC) ou de modèles chronologiques ininterrompus (MCI) ?</p>	<p>OUI</p> <p>Preuve probante</p>	<p>NON</p>	<p>NON</p>
<p>Trouve-t-on une recherche faite sous forme de conception quasi-expérimentale (par exemple, comparaison entre des groupes d'élèves ayant suivi ce programme et d'autres groupes ne l'ayant pas suivi) sans sélection aléatoire ?</p>	<p>OUI</p> <p>Preuve partielle</p>	<p>OUI</p> <p>Preuve partielle</p>	<p>NON</p>
<p>Trouve-t-on une recherche faite sous forme de conception quasi-expérimentale dans des conditions de comparaison similaires (entre deux groupes similaires) ?</p>	<p>NON</p>	<p>OUI</p> <p>Preuve partielle</p>	<p>NON</p>
<p>Trouve-t-on une recherche évaluant l'efficacité de ce programme par le biais de pré-tests d'évaluation sans groupes de contrôle ou d'études de cas avec séries chronologiques (études de cas avec suivi à long terme) ou de méthodes qualitatives menées à long terme.</p>	<p>NON</p>	<p>OUI</p> <p>Preuve partielle</p>	<p>OUI</p> <p>Preuve partielle</p>

Identifier des programmes modèles ou fondés sur des données probantes

Les questions suivantes vous aideront à reconnaître un programme offrant uniquement une description de la recherche sur laquelle il repose – autrement dit, on ne détient aucune preuve de l'efficacité de ce programme. Par conséquent, si la seule information disponible pour évaluer ce programme se limite au type de données fournies sur cette page, ce programme **N'EST PAS** fondé sur des données probantes ou fondé sur une information probante !

QUESTION CIBLE

Fondé sur des données probantes

Fondé sur une information probante

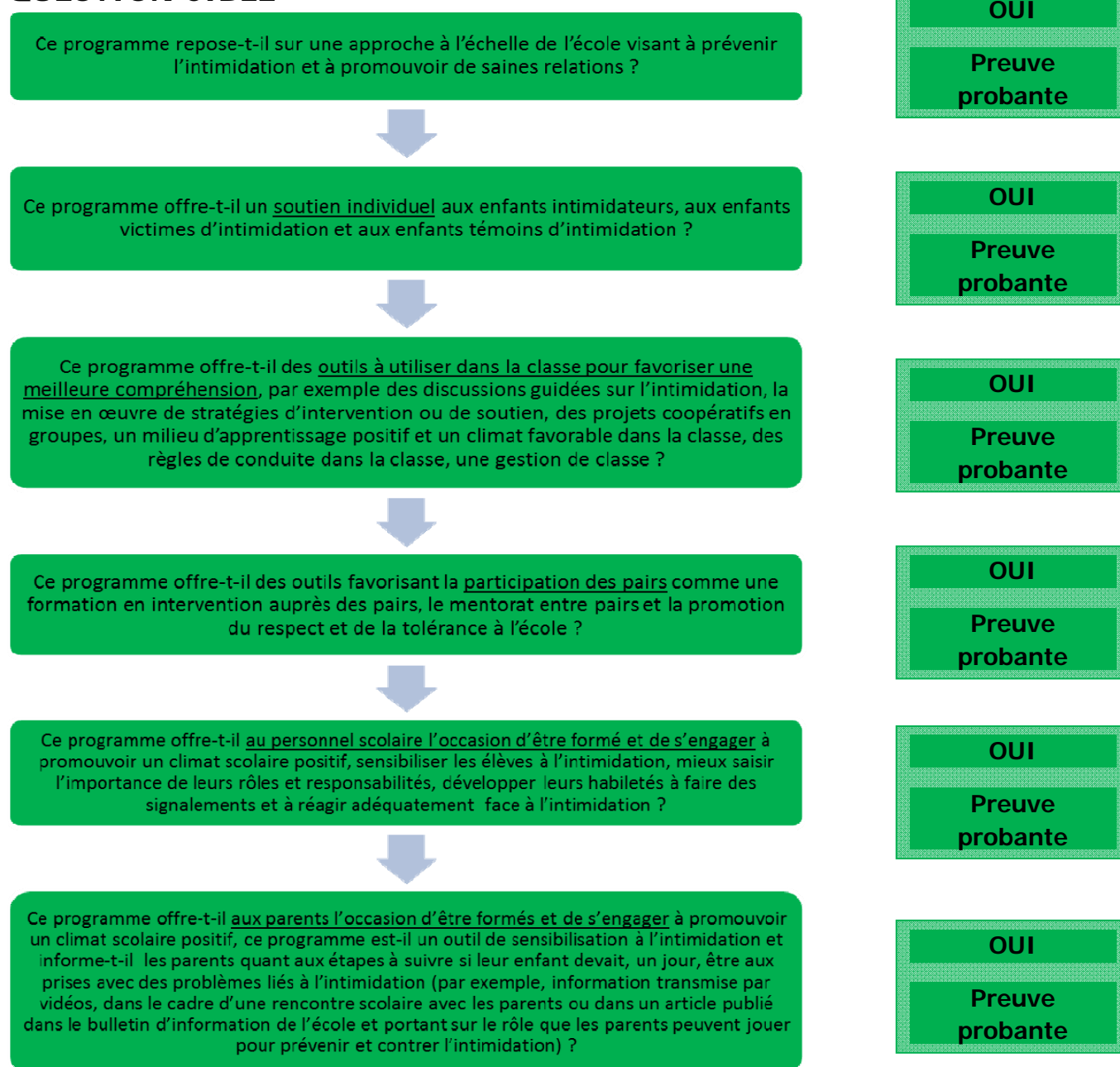
Novateur

<p>L'information décrivant l'efficacité de ce programme est-elle approuvée et sanctionnée (par exemple, par des organismes gouvernementaux, des organisations ou des groupes influents) ?</p>	<p>NON</p>	<p>NON</p>	<p>PEUT-ÊTRE</p>
<p>L'information décrivant l'efficacité de ce programme repose-t-elle sur des témoignages, des anecdotes ou des récits racontant le succès du programme ?</p>	<p>NON</p>	<p>NON</p>	<p>PEUT-ÊTRE</p>
<p>L'information décrivant l'efficacité de ce programme repose-t-elle sur le témoignage de clients (commentaires ou récits anecdotiques faits par des usagers du programme et soulignant tous les bienfaits qu'ils en tirent) ?</p>	<p>NON</p>	<p>NON</p>	<p>PEUT-ÊTRE</p>
<p>L'information décrivant l'efficacité de ce programme repose-t-elle sur l'évaluation de la satisfaction de la clientèle (par exemple, dans quelle mesure avez-vous aimé ce programme ?)</p>	<p>NON</p>	<p>NON</p>	<p>PEUT-ÊTRE</p>
<p>L'information décrivant l'efficacité de ce programme repose-t-elle sur des données portant sur le taux de participation, la description ou l'utilisation de ce programme (par exemple, le nombre de participants, le nombre d'élèves ayant complété le programme, des données démographiques) ?</p>	<p>NON</p>	<p>NON</p>	<p>PEUT-ÊTRE</p>

Comment savoir si le contenu du programme est fondé sur des données probantes ou fondé sur une information probante ?

La prochaine étape vise à vérifier si le contenu du programme est fondé sur des preuves scientifiques. Les questions qui suivent vous aideront à déterminer si le contenu du programme repose sur des éléments d'un programme efficace et fondé sur des données probantes ou sur une information probante. Si le programme s'inscrit dans une approche à l'échelle de l'école – c'est le genre de programme le plus éprouvé pour son efficacité – alors on devrait obtenir un « OUI » comme réponse à toutes les questions posées sur cette page. Si vous n'obtenez pas que des OUI pour toutes réponses, ce programme ne s'inscrit pas dans une approche à l'échelle de l'école !

QUESTION CIBLE



Comment reconnaître un programme qui saura se maintenir et produire des changements à long terme ?

Après avoir choisi et mis en œuvre un programme, il est essentiel de pouvoir le soutenir et le maintenir. Savoir implanter un programme tel qu'il fut conçu est un défi à relever. Un programme évalué donne de bons résultats en raison de sa conception. Si on modifie le programme, on risque de ne pas obtenir les mêmes bons résultats. Par conséquent, il est essentiel d'adhérer au programme et de demeurer fidèle au mode d'implantation de ce programme, au fil du temps (on parle parfois de fidélité au programme). Certains programmes offrent un soutien pour maintenir cette fidélité et assurer la longévité du programme !

Les questions suivantes vous aideront à identifier les programmes offrant du soutien pour en assurer la fidélité et la longévité. Plus vous obtenez de « OUI » aux questions posées, plus vous courez la chance de pouvoir maintenir ce programme et d'obtenir des changements à long-terme dans votre lutte contre l'intimidation.

QUESTION CIBLE

Ce programme est-il richement documenté, offrant un guide qui explique dans le détail les stratégies de prévention et d'intervention en matière d'intimidation ou les directives pour la mise en œuvre de ce programme ?

OUI

Ce programme offre-t-il les ressources nécessaires pour soutenir sa mise en œuvre ?

OUI

Ce programme offre-t-il une formation et la documentation nécessaire à cette formation ?

OUI

Ce programme est-il compatible avec la culture de votre école ?

OUI

Ce programme peut-il être implanté dans votre école, est-ce faisable ? Votre école a-t-elle les ressources nécessaires pour y parvenir ?

OUI

Mettre en œuvre un plan de prévention de l'intimidation à l'école



Les conseils scolaires et les écoles doivent adopter des politiques et plans de prévention de l'intimidation

Le conseil scolaire et l'école doivent adopter des politiques et des plans de prévention et d'intervention en matière d'intimidation pour que les efforts déployés en ce sens soient soutenus, concertés et efficaces. La politique du conseil scolaire établit les balises d'un programme de prévention de l'intimidation en créant :

- ✓ une définition de la problématique
- ✓ un énoncé sur l'importance de la situation
- ✓ des plans d'évaluation et de mise en œuvre

En Ontario, les conseils scolaires sont tenus:

- ✓ d'adopter des politiques en matière de prévention de l'intimidation (Politique/Programmes Note n° 144).
- ✓ de développer des plans de prévention de l'intimidation en phase avec les politiques du conseil scolaire. On peut consulter le document : Ministère de l'Éducation de l'Ontario; Plan type de prévention et d'intervention en matière d'intimidation sur le site:

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/curricul/prevent.html>

Les politiques du conseil scolaire et le plan de prévention de l'intimidation de l'école doivent reposer sur une recherche rigoureuse, probante et portant sur la prévention et l'intervention en matière d'intimidation. Les plans de l'école et les politiques du conseil scolaire ont pour objectif de créer un milieu propice à l'apprentissage des élèves et de contrer efficacement l'intimidation.

Enfin, on doit procéder régulièrement au suivi et l'évaluation de l'efficacité des plans et politiques de prévention et d'intervention mis en œuvre dans l'école.

Pour créer un plan scolaire exhaustif et fondé sur des données probantes, utilisez notre outil: *Liste de contrôle : plan et procédures de prévention de l'intimidation à l'école.*

Les représentants de la communauté scolaire participent à l'élaboration des plans de prévention de l'école

Le plan de prévention adopté par une école reflète les attentes, les comportements et le climat qui prévalent au sein de la communauté scolaire. Comme ce plan fait état des comportements et des attentes envers tous les membres de la communauté scolaire, il doit être élaboré en collaboration avec les membres de tous les groupes qui en font partie (la direction de l'école, les enseignants, le personnel scolaire, les enfants, les jeunes, les parents ou tuteurs, les partenaires communautaires).

La contribution de ces groupes permet d'élaborer un plan qui tient compte de tous les points de vue ainsi que des forces et des défis propres à cette communauté scolaire. Tous les représentants doivent se sentir à l'aise de participer pleinement à l'exercice et d'exprimer leur opinion. Lorsque tous les groupes de la communauté scolaire participent au processus de planification, on assiste à une prise de conscience commune devant l'importance de prévenir l'intimidation et de promouvoir la création d'un milieu scolaire sécuritaire, tolérant, respectueux et bienveillant.

ÉLÉMENTS CLÉS

Le plan scolaire doit comporter les éléments suivants:

1. Être représentatif de tous les groupes concernés
2. Fournir une définition claire de l'intimidation
3. Souligner l'importance de relations saines, incluant les droits et responsabilités
4. Stipuler les attentes et à qui, où et quand elles s'appliquent
5. Soutenir la formation professionnelle
6. Décrire avec précision les interventions
7. Décrire avec précision les réponses offertes aux élèves
8. Décrire avec précision les rôles et responsabilités du personnel scolaire
9. Identifier les stratégies et modes d'évaluation

Le plan de prévention de l'école doit clairement définir l'intimidation

L'intimidation est une relation complexe qui prend diverses formes et implique bien plus que les enfants qui intimident et ceux victimes d'intimidation. Une définition claire de l'intimidation est le fondement du plan scolaire. Elle doit permettre à tous les membres de la communauté scolaire de comprendre:

- ce qu'est l'intimidation
- que l'intimidation est en fait un déséquilibre des rapports de force (elle diffère ainsi, de la violence et de la taquinerie)
- les différentes formes que l'intimidation peut prendre
- les préjudices et la détresse qu'elle engendre
- les groupes d'enfants ou de jeunes qui sont particulièrement vulnérables et susceptibles de se faire intimider par leurs pairs.

Le plan de prévention de l'école doit souligner l'importance de saines relations, incluant les droits et les responsabilités de tous

Selon la recherche, il ne fait aucun doute que le bon développement des enfants et des jeunes repose sur de saines relations. La qualité du climat et des relations en milieu scolaire jouent un rôle déterminant sur la capacité d'apprentissage de l'enfant et sur son développement personnel. Les politiques et les plans scolaires doivent souligner l'importance d'établir de saines relations au sein de l'école et déterminer les attentes, à cet égard, envers tous les membres de la communauté scolaire. La direction et les enseignants sont tenus de veiller à la sécurité et au bien-être des enfants et des jeunes de l'école, comme sur leur éducation.

Un milieu d'apprentissage bienveillant est fondamental puisqu'il permet aux élèves d'adopter des comportements respectueux, de respecter les autres, leur sécurité physique et psychologique, et de développer un sentiment d'appartenance et de valorisation personnelle au sein de la communauté scolaire. (United Nations Convention on the Rights of the Child, Article 29, 1989)



Tous les membres de la communauté scolaire doivent être dûment informés et connaître le plan scolaire.

Le plan scolaire doit stipuler quelles sont les attentes et à qui, où et quand elles s'appliquent

Dans le plan scolaire visant à prévenir l'intimidation et à promouvoir de saines relations, on doit affirmer également que l'intimidation est un comportement inacceptable et que des mesures seront prises si un incident d'intimidation devait se produire au sein de l'école ou dans le cadre des activités scolaires, y compris :

- sur la propriété de l'école
- dans le cadre d'activités parascolaires
- dans les autobus scolaires
- lorsque cet incident nuit au climat de l'école.

Il est également important de préciser que l'intimidation est inacceptable, qu'il s'agisse d'intimidation directe ou indirecte, y compris de cyberintimidation et que tous les cas d'intimidation seront traités et suivis parce qu'elle risque de nuire à l'apprentissage des élèves et à leur bien-être en milieu scolaire.

Le plan scolaire doit aussi énoncer avec précision ; les rôles et les responsabilités de la directrice ou du directeur de l'école et de son adjointe ou adjoint, des enseignants, du personnel scolaire, des enfants, des jeunes, des parents ou tuteurs et des autres adultes membres de la communauté scolaire.

Le plan scolaire doit soutenir la formation professionnelle et la mise en œuvre

Le plan scolaire doit reposer sur des recherches probantes afin de s'assurer que les recommandations et stratégies émises soient des plus efficaces pour prévenir et intervenir en matière d'intimidation. Tous les membres de la communauté scolaire, en particulier les enfants et les jeunes, doivent être dûment informés et connaître le plan de prévention de l'intimidation de l'école. On peut, par exemple, publier ce plan dans l'agenda scolaire pour que tous les élèves et membres du personnel sachent :

- que l'intimidation est inacceptable
- quelles sont les procédures à suivre pour signaler un incident d'intimidation
- quelles sont les conséquences quand on pratique l'intimidation.

Le plan doit préciser quelles sont les procédures à suivre pour signaler un cas d'intimidation tout en préservant son anonymat. On doit avoir recours à des expressions positives comme « signaler » un incident ou « faire un rapport d'incident » et ainsi faire valoir que la direction s'attend à un comportement responsable et citoyen, soit celui de divulguer l'information lorsqu'on est témoin ou victime d'intimidation.

Les signalements ou rapports sont plus fréquents lorsqu'on met en place une procédure qui permet de dénoncer dans l'anonymat, des incidents d'intimidation auprès du personnel scolaire ou de l'administration. Les enfants et les jeunes ont besoin de directives claires sur la manière de procéder pour faire un signalement après avoir été témoins ou victimes d'intimidation.

Pour s'assurer qu'on traite tous les cas d'intimidation avec constante et efficacité, l'administration scolaire doit établir avec précision, les procédures à suivre après la réception d'un rapport d'incident d'intimidation déposé par les enseignants, les élèves, les parents ou tuteurs, comment l'enquête et le suivi seront menés. L'administration doit également établir les procédures visant à examiner les signalements anonymes et à y répondre. De plus, lorsqu'un élève signale un cas d'intimidation auprès d'un enseignant, ce dernier doit avoir reçu des directives sur la façon de mener cette conversation.

Le plan scolaire doit soutenir la formation professionnelle et la mise en œuvre (suite...)

On peut intégrer à toutes les matières et disciplines du curriculum les thèmes entourant l'acquisition d'habiletés relationnelles et la prévention contre l'intimidation. Tout au long du curriculum, les éducatrices et éducateurs ont l'occasion d'enseigner :

- les relations saines
- la collaboration
- le souci de l'autre
- la résolution de problèmes sociaux
- la résolution de conflits
- le respect et la tolérance.

Lorsqu'on dispense une formation professionnelle à l'échelle de la communauté scolaire (administrateurs, personnel scolaire, enfants, jeunes, parents ou tuteurs), assurez-vous que tous partagent une même compréhension et vision du problème de l'intimidation, des droits et responsabilités de chacun, du rôle que jouent les témoins de l'intimidation et des attentes sur la manière de prévenir et de résoudre les problèmes qui en découlent. Puisque les incidents d'intimidation se produisent habituellement dans les secteurs les moins surveillés de l'école (ex. : l'entrée, la cafétéria, la cour extérieure), le personnel scolaire peut assurer une meilleure supervision et surveillance des lieux. Les parents ou tuteurs font aussi, partie intégrante de l'approche à l'échelle de l'école. Donc pour bien comprendre de quelle façon soutenir et défendre leur enfant, ils doivent connaître la procédure à suivre et le nom des personnes-ressources à contacter, en commençant par le titulaire de classe jusqu'à la personne siégeant au conseil scolaire.

« Je veux que les adultes qui m'entourent sachent que j'ai besoin de leur aide. »

Le plan scolaire décrit avec précision les interventions destinées aux élèves intimidateurs

Le plan scolaire doit décrire les interventions destinées aux élèves intimidateurs. Conformément à l'approche progressive, on identifie toute la gamme des conséquences prévues en cas d'intimidation, à partir des interventions éducatives positives jusqu'à la suspension ou le renvoi de l'élève. Avant d'intervenir auprès d'un élève particulier, on doit tenir compte de la situation de cet élève au plan individuel, familial et social. La clé du succès réside dans la participation active des parents ou tuteurs à soutenir leur enfant. On peut les inviter à encourager l'enfant à apprendre de ses erreurs et à devenir un citoyen respectueux et responsable. Les enfants qui font de l'intimidation doivent être supervisés et surveillés pour s'assurer qu'ils tirent les leçons des conséquences éducatives imposées et qu'ils cessent toute forme d'intimidation (voir nos outils et nos fiches-conseils portant sur l'identification et l'intervention en matière d'intimidation).

Le plan scolaire décrit les interventions destinées aux élèves victimes ou témoins d'intimidation

Les élèves victimes d'intimidation ont besoin d'être protégés contre tout nouvel incident ou abus de la part d'autres enfants et jeunes. Ceux qui dénoncent un cas d'intimidation ont également besoin d'être protégés contre toute éventuelle représaille. Lorsqu'un enfant a été l'objet d'intimidation, on doit en aviser ses parents ou tuteurs ou gardiens et discuter avec eux, des soutiens à offrir et du plan d'action à mettre en œuvre pour mettre fin à l'intimidation. On devrait mettre en place un processus visant à établir des plans de sécurité et de surveillance adaptés aux enfants victimes d'intimidation pour qu'ils se sentent en sécurité à l'école.

Ressource

Ministère de l'éducation de l'Ontario.
Politique/Programme Note 145: Discipline progressive et promotion d'un comportement positif chez les élèves.

<http://www.edu.gov.on.ca/extra/fre/ppm/145f.pdf>

Ministère de l'éducation de l'Ontario. Politique/ Programmes Note #144.

<http://www.edu.gov.on.ca/extra/fre/ppm/144f.pdf>

Le plan scolaire décrit avec précision les rôles et responsabilités de tous les membres du personnel scolaire

La direction de l'école, le personnel scolaire et les adultes qui œuvrent auprès des enfants ont la responsabilité de protéger le droit de chaque élève à vivre dans un milieu d'apprentissage sécuritaire. Ces adultes doivent servir de modèles de saines relations en tout temps. Lorsqu'ils s'adonnent à l'intimidation ou lorsqu'ils abusent de leur pouvoir à l'école, les élèves en feront tout autant. De plus, les adultes doivent prendre conscience des interactions entre pairs et des dynamiques de groupes pour ne pas laisser se former des groupes pouvant renforcer les comportements négatifs. Quand le personnel observe les interactions entre pairs dans une classe, dans les corridors et les autres secteurs de l'école, il est en mesure d'identifier les cas, d'intervenir sans délai, de les signaler et de prévenir la montée de l'intimidation.

L'évaluation, élément essentiel d'un plan scolaire efficace

Le plan scolaire doit identifier la procédure d'évaluation permettant de veiller sur différents éléments :

- l'efficacité de ce plan
- les programmes spécifiques de prévention de l'intimidation
- les stratégies d'intervention visant à résoudre les problèmes liés à l'intimidation.

L'évaluation peut comporter différents éléments, y compris :

- des données sur le nombre de rapports d'incidents d'intimidation, le nombre d'incidents vérifiés et les stratégies mises de l'avant pour les traiter
- un sondage administré une ou deux fois l'an afin de déterminer la prévalence, la nature, le lieu des incidents d'intimidation ainsi que les actions entreprises
- un rapport sur le sondage, décrivant les secteurs d'activités à améliorer et les stratégies à mettre de l'avant
- un plan d'action à mettre en œuvre pour actualiser ces améliorations.

Tous les membres de la communauté scolaire ont la responsabilité de prévenir l'intimidation. La clé de la prévention ne réside pas dans le texte du plan scolaire mais dans les interactions qui ont lieu au quotidien, à l'école.

Le plan scolaire est une ligne directrice ; c'est une voie à suivre pour créer un climat positif à l'école et c'est l'engagement d'œuvrer au maintien de relations respectueuses. Lorsque le plan scolaire est mis en œuvre, la direction a la responsabilité de le soutenir vigoureusement en faisant preuve de leadership. Le personnel scolaire a la responsabilité d'intervenir lorsqu'il y a intimidation et d'offrir aux élèves l'occasion d'acquérir des habiletés relationnelles et de les mettre en pratique dans le cadre du curriculum et de programmes spécifiques.

RÉFÉRENCES

Ministère de l'éducation de l'Ontario. Politique/ Programmes Note #144. <http://www.edu.gov.on.ca/extra/fre/ppm/144f.pdf>

Plan et procédures de prévention de l'intimidation à l'école : liste de contrôle



Cette liste de contrôle est un outil d'autoévaluation de votre politique de prévention contre l'intimidation. Vos réponses vous inciteront peut-être à revoir ou à réévaluer votre programme de prévention actuel. Lorsque l'évaluation porte sur un programme de prévention éprouvé par la recherche, on devrait en principe obtenir la réponse « oui » à tous les énoncés figurant sur cette liste de contrôle.

Comment utiliser cette liste de contrôle

Réunissez tous les membres de l'équipe d'action pour la sécurité à l'école afin de revoir votre programme scolaire d'intervention et de prévention contre l'intimidation. Chaque membre du comité complète individuellement cette liste de vérification. Discutez ensuite des résultats obtenus et évaluez les réponses fournies pour chacun des énoncés en mesurant le degré d'accord ou de désaccord au sein du groupe. Les réponses obtenues, représentent une information précieuse sur l'efficacité du programme mis en place dans votre école. Par exemple :

- La réponse « Je l'ignore » indique que la formulation de votre programme doit être clarifiée ou plus explicite.
- La réponse « Non » indique quels sont les éléments à ajouter à votre programme.
- La réponse « Plus ou moins » indique quels sont les secteurs de votre programme de prévention à développer.
- La réponse « Oui » indique que votre programme répond parfaitement aux besoins cités dans cet énoncé.

À la lumière de ces résultats, les membres de l'équipe seront en mesure d'identifier les secteurs de votre programme de prévention les plus efficaces et ceux qui méritent d'être clarifiés, modifiés ou améliorés.

Vous obtiendrez de précieuses informations lorsque les membres de l'équipe seront en désaccord sur un point précis. Ce désaccord peut indiquer par exemple, que certains groupes d'individus au sein de l'école (par exemple, le personnel) saisissent clairement la teneur de votre programme de prévention mais qu'elle demeure obscur pour d'autres groupes (ex. : les enfants et les jeunes, les parents/tuteurs). Tous, au sein de la communauté scolaire, doivent avoir la même compréhension et la même interprétation de votre programme de prévention. Ce point est essentiel.

Dans le cas contraire (par exemple, si tous ne s'entendent pas sur la réponse à donner devant tel énoncé) peut-être devrez-vous songer à réviser votre programme, en tout ou en partie, et à le formuler en des termes clairs, faciles à comprendre et à communiquer.

Plan et procédures de prévention de l'intimidation à l'école : liste de contrôle

Dans quelle mesure votre pyramide d'intervention répond-elle aux éléments garants de l'efficacité de toute politique de prévention contre l'intimidation ?	Oui	Plus ou moins	Non	Je l'ignore
1. Votre école a mis en place un plan explicite d'intervention et de prévention contre l'intimidation, visant à promouvoir un milieu de vie sain pour l'ensemble de la communauté scolaire.				
2. Ce plan fut créé avec la participation de tous les parties prenantes, y compris les enfants et les jeunes, les parents/tuteurs, les personnels scolaires, les bénévoles et les membres de la collectivité.				
3. Ce plan fournit une définition claire et précise de l'intimidation, y compris les éléments suivants :				
• L'inégalité, réelle ou perçue, des rapports de force lorsqu'il y a intimidation				
• Les diverses formes d'intimidation				
• Les blessures et affections, réelles ou perçues, lorsqu'il y a intimidation				
• Les personnes les plus à risque au sein de certains groupes				
4. Ce plan fait, en termes clairs, la promotion d'un climat sain à l'école et souligne l'importance d'établir de saines relations, de respecter les droits de chacun et d'assumer nos responsabilités pour :				
• Assurer notre sécurité physique et mentale, pour soi et pour les autres				
• Assurer le respect de soi et des autres				
• Préserver l'estime de soi et le sentiment d'appartenance				
5. Ce plan décrit dans le détail à qui il s'adresse, quand et où le mettre en oeuvre. Il inclut :				
• Tous les enfants/jeunes, parents/tuteurs, personnels et bénévoles				
• Les activités ou événements approuvés par l'organisation				
• Les rencontres en personne (ex. réunions, discussion en tête-à-tête)				
• Les communications électroniques (en ligne)				
6. Ce plan souligne l'importance d'un plan d'intervention et de prévention pour lutter contre l'intimidation et autorise :				
• La tenue d'activités éducatives pertinentes pour les enfants/jeunes visant à leur apprendre leurs droits et responsabilités, les diverses formes de l'intimidation, le rôle du témoin d'actes d'intimidation, la teneur du plan de prévention de l'école.				
• L'allocation de temps et de ressources consacrées au perfectionnement professionnel afin d'offrir aux personnels scolaires et aux bénévoles (anciens et nouveaux) l'occasion de connaître et de comprendre le plan de prévention adopté par l'école.				
• L'accès à la documentation et aux formulaires lors de la mise en oeuvre d'un plan de prévention.				
• La supervision et la coordination auprès des enfants/jeunes				
• La formation des parents/tuteurs sur le plan de prévention contre l'intimidation adoptée par l'organisme.				
• Un processus qui permet à tous et chacun de faire un signalement en toute sécurité, de façon claire, anonyme, accessible et confidentielle				

7. Ce plan fournit des réponses claires à donner aux enfants/jeunes qui ont intimidé leurs pairs, y compris:				
<ul style="list-style-type: none"> L'adoption, par la direction et le personnel enseignant, d'une discipline progressive afin de choisir les conséquences appropriées devant un comportement inapproprié de la part d'un enfant/jeune. (Une discipline progressive consiste en une série de réponses débutant par des conséquences éducatives qui permettent à l'enfant de développer une compréhension sociale et d'acquérir les comportements et les habiletés nécessaires pour établir de saines relations. Si l'enfant intimidateur continue à agresser ses pairs, les conséquences éducatives deviennent plus sévères (par ex., rencontre avec les parents/tuteurs, consultations, retrait de privilèges, recommandation de renvoi). 				
<ul style="list-style-type: none"> Des réponses tenant compte du caractère unique de l'individu, de la famille, de la dynamique de groupe ou des circonstances. 				
<ul style="list-style-type: none"> Le moment approprié d'informer les parents/tuteurs de la situation et de les inviter à participer à la résolution de ce problème. 				
<ul style="list-style-type: none"> Un suivi planifié afin de contrôler les actes d'intimidation aussi longtemps que nécessaire et de voir à y mettre un terme. 				
8. Ce plan fournit des réponses claires aux enfants/jeunes qui ont été victimes ou témoins d'intimidation, y compris:				
<ul style="list-style-type: none"> La protection et le soutien affectif nécessaires 				
<ul style="list-style-type: none"> La mise en place d'un plan de sécurité personnelle et d'une surveillance permanente et ce, aussi longtemps que nécessaire, pour s'assurer de mettre un terme aux actes d'intimidation 				
<ul style="list-style-type: none"> La participation soutenue des enfants/jeunes victimes ou témoins d'intimidation 				
<ul style="list-style-type: none"> Le moment approprié d'informer les parents/tuteurs de la situation et de les inviter à participer à la résolution de ce problème. 				
9. Ce plan définit clairement le rôle et les responsabilités qui incombent à tous les membres du personnel et aux bénévoles, y compris :				
<ul style="list-style-type: none"> L'obligation, pour tous les adultes et jeunes leaders, de donner l'exemple de saines relations en tout temps et en toutes circonstances 				
<ul style="list-style-type: none"> La gestion des échanges et des dynamiques de groupe entre pairs 				
<ul style="list-style-type: none"> L'assurance de réagir devant tout signalement d'actes d'intimidation ou lors de dénonciations de cas d'intimidation; l'assurance d'enquêter sur tous les cas d'intimidation 				
<ul style="list-style-type: none"> La dénonciation de cas d'intimidation: <ul style="list-style-type: none"> auprès des réseaux prévus à cette fin par les administrateurs de l'institution scolaire auprès des parents/tuteurs auprès des organismes externes, conformément aux lois locales et aux politiques actuelles relatives au devoir de diligence 				
<ul style="list-style-type: none"> L'adoption de conséquences progressives auprès des enfants/jeunes intimidateurs 				
<ul style="list-style-type: none"> La responsabilité de prendre action et de faire un suivi lorsque survient un acte d'intimidation 				
<ul style="list-style-type: none"> La tenue de plusieurs activités éducatives, la supervision et la surveillance auprès de groupes d'enfants/jeunes aux prises avec l'intimidation 				
<ul style="list-style-type: none"> L'évaluation des initiatives d'intervention et de prévention de l'intimidation 				
<ul style="list-style-type: none"> Rendre compte du Plan de prévention de l'intimidation auprès des intervenants concernés 				
<ul style="list-style-type: none"> À intervalles réguliers, la révision et la mise à jour de ce plan en fonction des résultats obtenus lors d'une évaluation interne et des plus récentes recherches en matière d'intimidation 				

Rôles et responsabilités de l'équipe d'action pour la sécurité à l'école



Créer un milieu d'apprentissage stimulant

MathGains: Classroom Dynamics.

<http://www.edugains.ca/newsite/math2/classroomdynamics.html>

[en anglais]

Comment mettre sur pied l'équipe d'action pour la sécurité à l'école

L'équipe d'action pour la sécurité à l'école peut contribuer à prévenir l'intimidation dans votre école en procédant à la création, la mise en place et la gestion d'un programme probant de prévention contre l'intimidation. En Ontario, on retrouve dans toutes les écoles, une équipe d'action pour la sécurité dont la mission est de créer un climat sain, sûr, inclusif et sécuritaire.

Qui doit siéger au sein de l'équipe d'action pour la sécurité à l'école ?

La composition de l'équipe d'action pour la sécurité à l'école doit représenter la diversité de la communauté scolaire et un éventail d'opinions, savoirs et expériences. Elle doit réunir des gens dynamiques, des gens d'action qui ont à cœur d'enrayer l'intimidation.

Recherchez des personnes qui ont déjà réussi à faire progresser certains dossiers au sein de l'école. Cette équipe doit également être représentative de la communauté scolaire et inclure :

- **La direction de l'école.** La planification d'un programme de sécurité pour l'école soulèvera inévitablement des questions relatives aux coûts, aux nouvelles assignations au sein du personnel, aux priorités en matière de perfectionnement professionnel et à l'implantation d'un curriculum nécessitant la participation, l'expertise et les conseils de l'administration pour en tirer les meilleurs résultats.
- **Le personnel enseignant.** On trouve d'excellents collaborateurs chez les enseignantes et enseignants qui innovent, qui cherchent à créer un milieu d'apprentissage bienveillant et des approches collaboratives efficaces. Optez pour des enseignantes et enseignants respectés de leurs pairs. Vous vous assurez ainsi une influence positive et au besoin et du soutien advenant d'éventuels changements ou réformes. Vous pouvez également vous adjoindre d'autres experts, par exemple des spécialistes du comportement en éducation spécialisée. Enfin, pour résoudre des problèmes comportementaux, songez à consulter des spécialistes ayant recours à des méthodes d'intervention basées sur des données probantes.
- **Le personnel scolaire.** La richesse et l'étendue des expertises profitent à toute l'équipe (ex.: éducateurs auprès de la petite enfance, aide-enseignant, administrateurs, gardiens ou soignants). Songez à réunir au sein de votre équipe des administrateurs scolaires, des surveillants du repas du midi, des brigadières et brigadiers scolaires et des membres du personnel scolaire qui côtoient quotidiennement les enfants.

« J'ai besoin que les adultes m'aident à résoudre mon problème d'intimidation. »

Facteurs clés

Les rôles et responsabilités de l'équipe pour une école sécuritaire et tolérantes sont :

1. Planifier
2. Mettre en œuvre
3. Créer un plan scolaire
4. Éduquer
5. Évaluer
6. Revoir les initiatives
7. Défendre
8. Soutenir
9. Se réunir régulièrement

Qui doit siéger au sein de l'équipe œuvrant pour une école sécuritaire et tolérante (suite...)

- **Parents/tuteurs.** Recrutez un membre qui sera le parent-agent de liaison et qui saura véhiculer les préoccupations des autres parents et demeurer en communication avec la communauté des parents, y compris les conseils scolaires.
- **Enfants et jeunes.** Il est essentiel de compter au sein de ce comité, des enfants et des jeunes représentatifs de leur groupe. Leur présence aide tous les membres du comité à mieux identifier les forces et les ressources qui contribueront éventuellement à provoquer un changement au sein de la population étudiante. Les enfants et les jeunes aideront également les membres du comité à identifier les défis qui se présenteront, lors de la mise en œuvre d'un programme de prévention contre l'intimidation, et de créer des outils efficaces pour les relever. Songez également à sélectionner deux enfants/jeunes faisant preuve de maturité, de vision et de compétences sociales.
- **Représentants de la communauté scolaire.** Le membre qui représente la communauté scolaire doit s'intéresser, directement ou indirectement à la sécurité en milieu scolaire. Il peut s'agir d'un policier, d'un professionnel de la santé ou de tout autre partenaire important pour votre école et issu de la communauté.

Suggestion d'activités pour l'équipe d'action pour la sécurité à l'école

Voici quelques suggestions d'activités :

- **Planifier :** Créez un plan détaillé des activités de prévention contre l'intimidation à développer et à mettre en œuvre. Ce plan doit comprendre les éléments suivants: fixer des objectifs, préciser les indicateurs de performance, identifier les activités maîtresses, offrir un plan de communication pour chacune de ces activités.
- **Mettre en œuvre :** Participez à la mise-en-œuvre des activités de prévention contre l'intimidation. Réunissez-vous régulièrement pour faire avancer ce plan et relever les obstacles qui se présentent.
- **Créer votre plan de sécurité scolaire :** Développez, revoyez, évaluez, communiquez et partagez votre plan de prévention contre l'intimidation.
- **Éduquer :** Éduquer l'ensemble de la communauté scolaire (enfants, jeunes, personnels de l'école, administrateurs, parents/tuteurs, membres de la communauté) par le biais d'activités de formation professionnelle portant sur l'acquisition de compétences sur l'art d'établir de saines relations et sur le rôle de ce nouveau savoir dans la prévention contre l'intimidation.
- **Évaluer :** Menez un sondage-éclair sur la prévalence de l'intimidation dans l'ensemble de votre école (évaluation) et passez en revue d'autres données pertinentes (ex. : dénonciation d'actes d'intimidation) afin de suivre le progrès de votre programme de prévention contre l'intimidation et, au besoin, d'apporter les correctifs qui s'imposent.
- **Revoir vos activités.** À partir des réponses obtenues lors de votre évaluation, passez en revue les objectifs de vos activités de prévention contre l'intimidation et de vos plans d'action.
- **Défendre votre cause:** Informez l'ensemble de la communauté scolaire que la prévention contre l'intimidation vous tient à cœur et que vous défendrez cette cause comme un véritable champion.
- **Soutenir :** Créez un plan visant à maintenir et à soutenir les activités de prévention contre l'intimidation au fil du temps.
- **Tenir régulièrement des réunions.** Réunissez-vous au moins trois fois l'an. En septembre, janvier et en juin. Nous vous encourageons à rester en communication en dehors tout le reste du temps.

RESSOURCES

Ministère de l'éducation de l'Ontario:

<http://www.edu.gov.on.ca/fr/safeschools/schools.html>

PREVNet:

<http://www.prevnet.ca/fr>

Communiquer et diffuser votre plan d'intervention et de prévention de l'intimidation



Le plan d'intervention et de prévention contre l'intimidation est un outil efficace lorsque son approche « est vivante et rafraîchissante ». Ce plan véhicule les préoccupations et l'engagement de l'école désireuse de créer un climat social positif et décrit les règles et procédures à suivre pour intervenir et prévenir l'intimidation. Pour réussir à contrer l'intimidation avec constance, cohérence et coordination, ce plan doit être connu et compris par l'ensemble de la communauté scolaire et par toutes les personnes concernées à savoir ; les enfants, jeunes, parents/tuteurs, administrateurs, enseignantes et enseignants, personnel et membres de la communauté scolaire. Toutes ces personnes doivent pouvoir participer activement à la création et à la mise à jour du plan d'action de l'école. Les stratégies suivantes faciliteront la communication du plan.

Invitez les enfants et les jeunes à découvrir le plan et à le traduire en termes de valeurs, d'objectifs, de règlements et d'actions qui leur sont propres.

Enfants de niveau primaire

- Rédigez en termes simples les principaux concepts de ce plan et faites-en la lecture aux enfants et aux jeunes.
- Invitez les enfants à illustrer, par le dessin, les idées maîtresses de ce plan.
- Inspirez-vous de leurs dessins pour créer des affiches, des histoires illustrées ou des bandes dessinées. Affichez leurs œuvres un peu partout dans votre école et offrez-en aux écoles secondaires.
- Invitez les élèves à apporter leurs dessins à la maison et en guise de devoir et demandez-leur d'expliquer le plan à leurs parents/tuteurs.
- Dans le cadre de jeux de rôle, demandez aux enfants/jeunes de tenir le rôle de directeur d'école, de parent/tuteur ou d'enseignant. Le rôle de l'intimidateur devrait être tenu par l'enseignante ou l'enseignant. Dans ces jeux de rôles, invitez-les enfants à réagir aux situations d'intimidation qui se présentent en s'inspirant du plan de l'école.

Jeunes de niveau secondaire

- Invitez les jeunes à reformuler le plan dans leurs propres mots.
- Posez-leur cette question : Selon vous, quels sont les éléments manquants et les éléments à modifier et à ajouter à ce plan.
- Invitez les jeunes à « déconstruire » le plan selon ses différentes composantes : (i) valeurs, (ii) objectifs, (iii) règles et (iv) actions.
- Offrez aux jeunes divers scénarios fictifs et demandez-leur de répondre à ces situations en mettant en pratique le plan.
- Invitez les jeunes à faire une recherche sur les écoles sécuritaires et tolérantes et sur les pratiques exemplaires en matière d'intervention qu'on retrouve dans d'autres régions du Canada et dans d'autres pays. Comparez ces différents plans. Une fois que les jeunes ont découvert la teneur de ces autres plans, voyez s'ils désirent modifier ou non le plan qui prévaut dans leur école.
- Invitez les jeunes à créer des histoires ou des pièces de théâtre illustrant des problèmes liés à l'intimidation, tout en montrant de quelle façon leur plan peut les guider à trouver une solution, en pareilles circonstances.
- Invitez les jeunes à représenter ce plan à l'aide d'illustrations ou de design graphique que vous pourrez imprimer ou publier en ligne. Affichez ces œuvres un peu partout dans votre école.
- Incitez les élèves à utiliser les outils technologiques pour faire parvenir une copie de ce plan aux parents/tuteurs et autres personnes concernées.

RESSOURCE

PREVNet.
<http://prevnet.ca/fr>

Votre plan est un document vivant, une perpétuelle bouffée d'air frais dans l'école.

Tous les membres de la communauté scolaire doivent le connaître et le mettre en application.

Vous y parviendrez par le biais de :

- l'éducation
- la communication
- et surtout, en donnant l'exemple.

Parents/tuteurs

- Au début de l'année scolaire, imprimez et distribuez le plan et le code de conduite de l'école. Demandez à tous les parents/tuteurs de signer leur copie individuelle pour indiquer qu'ils l'ont lue et qu'ils en ont compris la teneur. Au besoin, traduisez le texte en plusieurs langues.
- Distribuez le plan en l'imprimant sur différents supports comme le calendrier scolaire, l'agenda, le bulletin d'informations ou sur d'autres documents (ex. cours du soir, séances d'informations pour les parents, ateliers, réunion du conseil scolaire, événements, etc.)
- Passez en revue votre plan avant chaque présentation de votre programme de prévention contre l'intimidation, y compris les présentations faites auprès « d'experts » venus de l'extérieur, afin que les parents/tuteurs prennent conscience de l'engagement de l'école face à ce fléau et qu'ils soient informés du plan et des procédures qui auront cours si leur enfant devait, un jour, être aux prises avec l'intimidation.
- Lorsque vous distribuez le plan, utilisez les ressources créées par les enfants/jeunes pour vous soutenir (ex. versions simplifiées du plan, jeux de rôle, films, œuvres d'art, diapositives sur PowerPoint).
- Affichez le plan sur le site Internet de l'école.
- Invitez les parents/tuteurs à suivre des "ateliers d'informations sur le plan" lorsque ce dernier est présenté pour la toute première fois. Les parents/tuteurs peuvent ensuite former de petits groupes de discussion afin d'exprimer leurs opinions et leurs sentiments vis-à-vis ce plan.

Personnel scolaire

- Assurez-vous que tout le personnel scolaire prenne connaissance du plan dès la rentrée des classes en le distribuant largement, sur papier ou électroniquement.
- Encouragez la réflexion et l'engagement des membres du personnel en organisant des groupes de discussion, des jeux de rôle, des partages d'expériences personnelles pertinentes.
- Utilisez des exemples de situations réelles d'intimidation qui vous ont permis de mettre votre plan en action tout en respectant la confidentialité et l'anonymat des personnes impliquées. Le personnel saisira mieux comment fonctionne ce plan en situation réelle.
- Une fois votre plan mis en œuvre, faites une présentation de la situation réelle d'intimidation et identifiez les éléments qui ont réussi, ceux qui ont échoué. Au besoin, utilisez cette information pour revoir votre plan tout en respectant la confidentialité et l'anonymat des personnes impliquées.
- Assurez-vous que tous les nouveaux arrivants, personnel et enseignants occasionnels, ont lu et connaissent votre plan.
- Consacrez le temps nécessaire à bien expliquer et clarifier les rôles de chacun, les règles, les procédures de dénonciation et la documentation offerte et assurez-vous que tous ces éléments seront mis en application avec constance.
- Saluez la créativité dont font preuve les enseignantes et enseignants, le personnel scolaire, les enfants et les jeunes qui diffusent l'information pour faire connaître le plan à toute la communauté étudiante.